

ATTIJARIWAFABANK

NOTE D'INFORMATION

Emission d'un emprunt obligataire subordonné
Montant global de l'émission : 1 000 000 000 Dh
Maturité : 7 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 000 000 000	MAD 1 000 000 000	MAD 1 000 000 000	MAD 1 000 000 000
Nombre	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque, soit 4,77%	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque, soit 4,30% pour la première année	Fixe, en référence à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque, soit 4,77%	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque, soit 4,30% pour la première année
Prime de risque	80 pbs	80 pbs	80 pbs	80 pbs
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 20 au 22 juin 2011 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil	Organisme chargé de l'enregistrement	Organisme centralisateur et chef de file du syndicat de placement	Co-Chef de file du syndicat de placement
Attijari Finances Corp.	Attijari Intermédiation		



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 13 juin 2011 sous la référence VI/EM/015/2011.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes Du Maroc (Société Nationale des Autoroutes du Maroc, par abréviation « ADM »)
AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen

MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	<p>La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.</p> <p>On entend par banque offshore :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :<ul style="list-style-type: none">- exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;- effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Créancier chirographaire	<p>Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.</p>
Créancier privilégié	<p>Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.</p>
Cross-selling	<p>Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.</p>
Greenfield	<p>Projet d'investissement sur site entièrement vierge.</p>
Projet de transformation du schéma directeur	<p>Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;▪ programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;▪ programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D' ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D' ATTIJARIWAFABANK	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER	27
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	28
V. LES RESPONSABLES DE L' INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D' ATTIJARIWAFABANK	29
VI. AGENCE DE NOTATION	29
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	30
I. CADRE DE L'OPÉRATION	31
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	33
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	33
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D' ATTIJARIWAFABANK	34
V. COTATION EN BOURSE	46
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	47
VII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	47
VIII. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES	48
IX. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	50
X. MODALITÉS D'ENREGISTREMENT.....	50
XI. MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	50
XII. FISCALITÉ	50
XIII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	51
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	52
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	53
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L' EMETTEUR	55
III. MARCHÉ DES TITRES D' ATTIJARIWAFABANK	60
IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK	62
V. ORGANES D' ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D' ATTIJARIWAFABANK	64
VI. ORGANES DE DIRECTION	67
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	71
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	75
I. HISTORIQUE D' ATTIJARIWAFABANK	76
II. APPARTENANCE D' ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI	80
III. FILIALES D' ATTIJARIWAFABANK	82
IV. ACTIVITÉ.....	120
V. CAPITAL HUMAIN	145
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	149
VII. STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT	154
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	157
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGREGES	158
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	179
III. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	206
IV. FACTEURS DE RISQUES	207
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	215

PARTIE VI : ANNEXES	216
DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK.....	216
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES ÉMISES	216
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	217
VI. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGRÉGÉS	218
VII. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	223
VIII. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	263
IX. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	276
X. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION – COMPTES CONSOLIDÉS	293

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2009 et 2010 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2008, 2009 et 2010 (comptes agrégés) ;
- le rapport des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2008, 2009 et 2010 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 ;
- les procès-verbaux des comités techniques d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatif à l'exercice 2011 jusqu'à la date de visa.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 05.37.66.52.54 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Masnaoui Mazars
Prénom et nom	Fawzi BRITEL	Kamal MOKDAD
Fonction	Associé	Associé
Adresse	288, Bd Zerktouni, Casablanca	104 Bis, Boulevard Abdelmoumen – 20340 Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22 .23 .75 .31 Fax : 05.22 .98 .49 .29
E-mail	fbritel@deloitte.com	kamal.mokdad@mazars.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2011
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Mazars Masnaoui
104 bis, Bd Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Deloitte Audit au titre des exercices 2008, 2009 et 2010..

Kamal MOKDAD
Mazars Masnaoui
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 22 330 604 dont un bénéfice net de KMAD 2 357 627.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a acquis au cours de l'exercice :

- 51% du capital de la Banque Internationale du Mali SA (BIM SA) pour MMAD 687.
- 50% du capital de KASOVI pour MMAD 726, société qui détient la participation de Attijariwafa bank dans le capital de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO). Suite à cette acquisition, la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO) a fusionné avec Attijari Bank Sénégal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Casablanca, le 7 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 26 103 930 dont un bénéfice net de KMAD 2 797 007.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a acquis au cours de l'exercice :

- 95% du capital du Crédit du Sénégal pour MMAD 290 ;
- 91% du capital du Crédit du Congo pour MMAD 580 ;
- 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banque pour MMAD 824.
- 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque pour MMAD 648.

Casablanca, le 26 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 29 181 658 dont un bénéfice net de KMAD 3 006 525.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé au cours de l'exercice, à :

- la création de « Attijariwafa Bank Afrique Participations », holding au capital de MMAD 52, détenue en totalité par la banque ;
- la création de « Dar Essafaa Litamwil », banque de droit marocain au capital de MMAD 50, détenue en totalité par la banque ;

Casablanca, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Mazars Masnaoui
104 bis, Bd Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Deloitte Audit au titre des exercices 2008, 2009 et 2010.

Kamal MOKDAD
Mazars Masnaoui
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 26 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	Majid BENMLIH
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	m.benmlih@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillies auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés, des rapports d'activité des exercices 2008, 2009 et 2010 et la lecture des procès verbaux des organes de direction, des comités techniques et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Majid BENMLIH
Administrateur Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale
Représentant légal
Fonction
Adresse
Numéro de téléphone
Télécopieur
E-mail

Saaïdi Hdid Consultants
Mohamed HDID
Associé Gérant
4, place Maréchal – Casablanca
05.22.29.54.29
05.22.22.10.24
m.hdid@saaidi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID
Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

M^{me} Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 27 octobre 2009, après avoir entendu les explications qui lui ont été présentées par le Conseil d'Administration, a autorisé l'émission d'obligations, pour un montant global de 3,5 milliards de dirhams et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder d'ici le 31 décembre 2014, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Le Conseil d'Administration, réuni le 14 décembre 2009, a décidé de procéder à l'émission d'obligations pour un milliard de dirhams, dont 500 millions de dirhams représentant le reliquat de l'enveloppe globale autorisée pour la somme de 3,5 milliards de dirhams par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie le 4 septembre 2008, et 500 millions de dirhams en exécution de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 27 octobre 2009, ayant autorisé une nouvelle émission d'obligations pour 3,5 milliards de dirhams.

Le même Conseil d'Administration, réuni le 14 décembre 2009, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 4 septembre 2008 et l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie Extraordinairement le 27 octobre 2009, a donné pouvoir à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général en vue de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois d'ici le 31 décembre 2014, du reliquat de l'enveloppe globale d'émission d'obligations, autorisée par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009, soit 3 milliards de dirhams, après en avoir arrêté les modalités et les caractéristiques.

En date du 13 juin 2011, et en vertu de la délégation de pouvoirs précitée du Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2009, Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, a décidé le lancement d'un emprunt obligataire subordonné dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant : 1 milliard de dirhams ;
- Maturité : 7 ans ;
- Taux de sortie :
 - ✓ Tranche A cotée : Taux fixe égal à 4,77% (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque de 80 pbs) ;
 - ✓ Tranche B cotée : Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque de 80 pbs ;
 - ✓ Tranche C non cotée : Taux fixe égal à 4,77% (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque de 80 pbs) ;
 - ✓ Tranche D non cotée : Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines (calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédent chaque date d'anniversaire), augmenté d'une prime de risque de 80 pbs.
- Date de sortie : avant fin juin 2011.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme d'un milliard de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain (cf. page 47).

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, lequel doit être entièrement souscrit.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente l'ensemble des autorisations d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants levés pour chacune de ces autorisations :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
<u>AGO du 31 mai 2006</u>	<u>2,0 Mrds Dh</u>		
Emission de février 2007		2,0 Mrds Dh	0
<u>AGO du 24 mai 2007</u>	<u>2,0 Mrds Dh</u>		
Emission de novembre 2007		1,0 Mrd Dh	1,0 Mrd Dh
Emission de juin 2008		1,0 Mrd Dh	0
<u>AGO du 04 septembre 2008</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2008		2,0 Mrds Dh	1,5 Mrd Dh
Emission de juin 2009		1,0 Mrd Dh	0,5 Mrd Dh
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	0
<u>AGO du 27 octobre 2009</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	3,0 Mrds Dh
Emission de juin 2010		1,2 Mrd Dh	1,8 Mrd Dh

Source : Attijariwafa bank

* l'émission de décembre 2009 s'élève à 1 Mrd Dh, dont 500 Mdh relatifs au reliquat de l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 4 septembre 2008 et 500 Mdh relatifs à l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de renforcer les fonds propres réglementaires actuels d'Attijariwafa bank pour faire face à son développement international et domestique. Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 10 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 000 000 000 Dh (un milliard de dirhams) réparti comme suit :

- une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « B » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « D » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'un milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme d'un milliard de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 20 au 22 juin 2011
Date de jouissance	30 juin 2011
Date d'échéance	30 juin 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	4,77% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.
Prime de risque	80 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 30 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 30 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 27 juin 2011 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990149 et sous le Ticker n°OB149. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le montant alloué à la tranche A doit être supérieur ou égale à 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche A est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.

Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>
Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ; ▪ le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ; ▪ le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>

Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 30 juin 2011.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 20 au 22 juin 2011
Date de jouissance	30 juin 2011
Date d'échéance	30 juin 2018

Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux révisable annuellement</p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines de l'adjudication sur le marché primaire du 31 mai 2011, soit 3,50%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base, soit 4,30%.</p> <p>Pour les années suivantes, le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire de 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base.</p>
Prime de risque	80 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	<p>Le coupon sera révisé annuellement.</p> <p>Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire par l'émetteur.</p> <p>Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.</p>
Intérêts	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 30 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 30 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p>
Cotation des titres	<p>Les obligations subordonnées, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 27 juin 2011 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990150 et sous le Ticker n°OB150.</p> <p>Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le montant alloué à la tranche B doit être supérieur ou égale à 20 000 000 Dh.</p> <p>Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.</p>
Procédure de première cotation	<p>La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.</p>
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>

Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ; ▪ le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ; ▪ le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca Négociabilité des titres	<p>Attijari Intermédiation</p> <p>Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>

Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 30 juin 2011.</p>
Droit applicable Juridiction compétente	<p>Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 20 au 22 juin 2011
Date de jouissance	30 juin 2011
Date d'échéance	30 juin 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	4,77% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.
Prime à l'émission	80 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 30 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 30 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	<p>Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p> <p>Conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;▪ le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;▪ le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.
Négociabilité des titres	<p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>

Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 30 juin 2011.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 20 au 22 juin 2011
Date de jouissance	30 juin 2011
Date d'échéance	30 juin 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	<p>Taux révisable annuellement</p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines de l'adjudication sur le marché primaire du 31 mai 2011, soit 3,50%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base, soit 4,30%.</p> <p>Pour les années suivantes, le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base.</p>
Prime de risque	80 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 30 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 30 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.</p>

Remboursement anticipé

Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :

- le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;
- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Négociabilité des titres

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang

Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 30 juin 2011.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE

Date d'introduction et de cotation prévue	27 juin 2011
Code	Tranche A : 990149 Tranche B : 990150
Ticker	Tranche A : OB149 Tranche B : OB150
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Calendrier de l'opération

Ordres	Étapes	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	10 juin 2011
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	13 juin 2011
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	13 juin 2011
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	14 juin 2011
5	Publication de l'extrait de la note d'information	15 juin 2011
6	Ouverture de la période de souscription	20 juin 2011
7	Clôture de la période de souscription	22 juin 2011
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	23 juin 2011 Avant 10h00
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	27 juin 2011
10	Règlement / Livraison Publication des résultats de l'opération par l'émetteur.	30 juin 2011

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme centralisateur et Chef de File du syndicat de placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Co-Chef de File du syndicat de placement	CDG Capital	Place Moulay El Hassan – BP 408 Rabat
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 20 juin 2011 et sera clôturée le 22 juin 2011 inclus.

VII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VII.3. Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils devront obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis au membre du syndicat de placement.

Attijariwafa bank et CDG Capital seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Par ailleurs, Attijariwafa bank et CDG Capital s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès des membres du syndicat de placement ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que la tranche souhaitée.

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

VIII.1. Modalités de centralisation des ordres

Pendant la période de souscription, Attijariwafa bank est tenue de recueillir quotidiennement auprès de CDG Capital, l'état des souscriptions enregistrées dans la journée.

A la clôture de la période de souscription, le 22 juin 2011, CDG Capital devra transmettre à l'établissement centralisateur, par fax n° 05.22.29.76.56, l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera alors procédé, le 22 juin 2011, à 18h00, à :

- la consolidation de l'ensemble des souscriptions ;

- et à l'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Au terme de la période de souscription, l'établissement centralisateur adressera aux membres du syndicat un état récapitulatif de l'allocation.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé le 22 juin 2011, à 18h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation des obligations.

VIII.2. Modalités d'allocation

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est d'un milliard de dirhams, le montant adjudgé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser un milliard de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche A est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.

Dans ces deux cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et/ou B se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant :

« Quantité offerte/Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches A et/ou B ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si le montant des souscriptions reçues, déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et/ou B devient inférieur au montant de l'opération soit 1 000 000 000 MAD, les souscriptions seront réputées non avenues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

VIII.3. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

IX. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

IX.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 30 juin 2011. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 30 juin 2011.

IX.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X. MODALITES D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Attijari Intermédiation.

XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 27 juin 2011 pour les tranches A et B cotées et par l'émetteur dans le quotidien « l'Economiste » en date du 30 juin 2011, pour les quatre tranches.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;

- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XII.2. Plus-values

XII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	<p>« La société a pour objet de faire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ toutes opérations de banque, de finance, de crédit et de commissions avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes administratives et Etats ; ▪ toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, toutes entreprises de toute nature ; ▪ toutes opérations de conservation, surveillance et gestion de fortune et de biens, d'exécutions testamentaires, donations, attributions et répartitions de biens à terme fixe ou différées, ainsi que toutes opérations ayant pour objet d'assurer la représentation permanente et la continuité d'existence ; le tout pour le compte de tous particuliers majeurs, mineurs ou interdits, associations, groupements, sociétés ou personnes morales. <p>Le tout, tant au Maroc qu'en tous pays quelconques.</p> <p>La société pourra réaliser son objet de toutes les manières et suivant toutes les modalités qui paraîtront appropriées, sans aucune restriction, notamment en donnant son concours à tous particuliers et à toutes associations ou sociétés déjà existantes, ou en constituant soit seule, soit en participation avec des tiers toutes associations ou sociétés nouvelles, sous quelque forme que viendra, soit comme intermédiaire, soit par une intervention directe, soit par voie d'apports en nature ou de cession, soit par voie de souscription.</p> <p>Elle pourra réaliser son objet par elle-même ou par les succursales, agences, filiales ou maisons d'affiliés en tous pays quelconques.</p> <p>Les indications qui précèdent ne sont pas d'ailleurs limitatives mais simplement énonciatives, les opérations de la société devant comprendre tout ce qui, dans l'acceptation la plus large, est considéré comme faisant partie des opérations des maisons de banque et des établissements de crédit.</p> <p>La société peut, en représentation de ces opérations, créer et émettre pour son propre compte, des obligations à long ou à court terme ainsi que des bons de caisse. »</p>
Capital social au 31.05.2011	1 929 959 600 Dh entièrement libéré, composé de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.

Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur

De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ;

De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06 ;
- le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- le Règlement Général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;
- le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.

Régime fiscal

Attijariwafa bank est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 1 929 959 600 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Au cours des cinq dernières années, Attijariwafa bank a effectué deux augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/ OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition de OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

Evolution de l'actionnariat (2008-2010) : % de détention du capital et des droits de vote

	2008	2009	2010
Groupe ONA	30,0%	30,0%	-
Groupe SNI	3,7%	13,5%	48,4%
Compagnies d'assurances	19,2%	20,7%	18,1%
Autres institutionnels	10,3%	11,2%	12,2%
Actionnaires étrangers	23,1%	13,3%	4,6%
Flottant	13,7%	11,4%	16,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

L'exercice 2009 a été marqué par la cession par le groupe espagnol Banco Santander de 10% de sa participation dans le capital de Attijariwafa bank, portant sa participation à 4,55% en 2009, contre 14,55% au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2010, la participation du groupe SNI s'établit à 48,38%, contre 13,5% au 31 décembre 2009, suite notamment à la fusion absorption de ONA par SNI.

II.3. Structure de l'actionnariat ⁴

Au 31 mai 2011, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 1 929 959 600 dirhams, réparti en 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires Nationaux		152 657 994	79,10%	79,10%
1-1- SNI				
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	93 720 355	48,56%	48,56%
1-2- Compagnies d'assurances				
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 533 249	8,05%	8,05%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	3 719 712	1,93%	1,93%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 421 478	6,95%	6,95%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	2 658 127	1,38%	1,38%
1-3- Autres institutionnels				
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 839 293	4,06%	4,06%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,43%	2,43%
Wafa Corp	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	1 929 960	1,00%	1,00%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 443 754	2,30%	2,30%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,43%	2,43%
2- Actionnaires Etrangers		8 786 214	4,55%	4,55%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	8 786 214	4,55%	4,55%
3- Flottant		32 392 369	16,78%	16,78%
OPCVM et autres	NA*	30 337 552	15,72%	15,72%
Personnel de la banque	NA*	2 054 817	1,06%	1,06%
Total		192 995 960	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

⁴ SNI est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 48,56 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par SNI, intervenue au 31 décembre 2010.

II.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

SNI

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2010 - Mdh	14 082,6
Résultat net consolidé au 31.12.2010 - Mdh	8 714,7
Situation nette consolidée au 31.12.2010 - Mdh	43 335,1
Actionnariat au 31.12.2010	COPROPAR : 42,0%
	GROUP INVEST : 12 ,4%
	MAMDA-MCMA : 9,2%
	R.C.A.R : 6,7%
	C.I.M.R : 6,0%
	LAFICO : 5,7%
	RMA WATANYA : 3,4%
	AUTRES ACTIONNAIRES : 14,6%

Source : SNI

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2010 - Mdh	405,8
Résultat net consolidé au 31.12.2010 - Mdh	272,3
Situation nette consolidée au 31.12.2010 - Mdh	3 469,1
Actionnariat au 31.12.2010	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2010 - Mdh	747,7
Résultat net consolidé au 31.12.2010 - Mdh	399,9
Situation nette consolidée au 31.12.2010 - Mdh	3 590,7
Actionnariat au 31.12.2010	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2010	42 049 M€(soit 465,0 Mrds dh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2010	8 181 M€(soit 90,5 Mrds dh)
Situation nette consolidée au 31.12.2010	75 273 M€(soit 832,4 Mrds dh)
Actionnariat au 31.12.2010	Conseil d'Administration : 3,04%
	Investisseurs institutionnels : 59,15%
	Particuliers : 37,81%

Source : Attijariwafa bank

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2010 - Mdh	4 499,0
Résultat net au 31.12.2010 - Mdh	724,0
Situation nette au 31.12.2010 - Mdh	2 895,0
Actionnariat au 31.12.2010	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29% * Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

* Filiale à hauteur de 79,3% de OGM laquelle est détenue à hauteur de 100% par Attijariwafa bank

II.5. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.6. Nantissements d'actions

Les actions de Attijariwafa bank détenues par les actionnaires de référence ne font pas l'objet de nantissement.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 31 mai 2011, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 16,78 % du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de 50,7% depuis le 31 décembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2010, et elle s'est établie à -3,97% entre le 31 décembre 2010 et le 31 mars 2011.

En septembre 2008, Attijariwafa bank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre d'actions formant le capital social de la banque et s'est traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires d'Attijariwafa bank, à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

Au titre de l'exercice 2010, Attijariwafa bank a procédé à la distribution d'un dividende de 8 dirhams par action (versus 6 dirhams par action au titre de l'exercice 2009).

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En février 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams, avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération fut réparti, à parts égales, en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, et en un emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté, d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent millions de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank sur les quatre derniers exercices se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000							
1 000 000	2007	Cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	Non cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000							
800 000	2007	Cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
200 000	2007	Non cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000							
	2008	Non cotée	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013
2 000 000							
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000							
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	29/06/2019
1 000 000							
50 000	2009	Non cotée	100 000	4,76%	7 ans	In fine	29/12/2016
950 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/12/2016
1 200 000							
80 300	2010	Cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
642 900	2010	Non cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
30 600	2010	Cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017
446 200	2010	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017

Source : Attijariwafa bank

Certificats de dépôts⁵

Au 31 décembre 2010, l'encours de certificats de dépôts de Attijariwafa bank s'établit à 8,2 Mrds Dh.

Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts est passé à 12 Mrds Dh au lieu de 7 Mrds Dh précédemment.

⁵ Source : rapport CAC 2010 relatif aux comptes consolidés d'Attijariwafa bank

IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK⁶

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 2 septembre 2010⁷

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Explication de la notation

Les notes de Attijariwafa Bank (AWB) basée au Maroc reflètent sa faible capitalisation et les risques associés à sa stratégie d'expansion régionale agressive ainsi que la croissance soutenue et rapide des crédits de la banque. Toutefois, ces facteurs négatifs sont compensés par le positionnement commercial de premier plan d'AWB dans le royaume marocain (note devises étrangères BBB/Stable/A-3 ; note monnaie locale BBB+/Stable/A-2), le bon profil de financement et de liquidité et les liens étroits avec son principal actionnaire, le Groupe Omnium Nord Africain (Groupe ONA ; non noté), qui détenait 43,5 % des parts à fin 2009. Standard & Poor's Ratings Services fonde ses notes sur AWB sur le profil de crédit intrinsèque de la banque et ne tient pas compte de toute amélioration issue d'un soutien exceptionnel externe.

A fin 2009, avec des actifs de 290,3 milliards de dirhams marocains (MAD), soit 33,6 milliards de USD, AWB est la plus importante banque privée marocaine. Son cœur de métier est la banque de financement aux entreprises, mais AWB dispose aussi de filiales de crédit hypothécaire, de crédit à la consommation, de crédit-bail, d'affacturage, de gestion d'actifs et de banque d'affaires. Depuis 2005, AWB s'est développée en Afrique du Nord et de l'Ouest. A fin 2009, ses filiales dans ces régions comptaient pour 18,1% du total des actifs de la banque, en hausse par rapport au niveau de 2008 à 13,2%, à la suite notamment de l'acquisition par AWB de parts dans cinq filiales africaines de Crédit Agricole S.A. (AA-/Négative/A-1+). Nous prévoyons une progression organique des opérations africaines d'AWB, mais n'anticipons pas que leur taille excède le quart du total des actifs consolidés de la banque à moyen terme. La stratégie d'expansion géographique d'AWB a permis de diversifier son chiffre d'affaires et d'améliorer sa présence géographique. Toutefois, nous considérons cette stratégie comme étant agressive et représentant une source supplémentaire de risques opérationnels et de crédit. En effet, la plupart de ces pays sont susceptibles d'attirer des notes de risques économiques de 8 et au-delà, selon notre grille de notation « Banking Industry Country Risk Assessment » (BICRA) où la note 1 désigne le risque le plus faible et 10 le plus élevé.

A moyen terme, nous anticipons que les indicateurs de qualité des actifs d'AWB risquent d'être sous pression. Le montant des créances douteuses a fortement augmenté en 2009, une tendance partiellement masquée par la croissance à deux chiffres des prêts de la banque. Jusqu'à présent, l'économie marocaine a bien résisté face au recul économique mondial mais, à notre avis, elle sera amenée à afficher une croissance plus faible. Nous estimons que l'un des secteurs les plus touchés sera celui de l'immobilier, qui a été historiquement l'un des moteurs de croissance principaux de la banque. Positivement, nous comprenons que le risque d'AWB est limité vis-à-vis du secteur de l'immobilier de luxe marocain dont le déclin s'est amorcé en 2009. Néanmoins, si la correction s'étendait au segment moyenne gamme de l'immobilier, cela pourrait entraîner une détérioration significative des indicateurs de qualité des actifs d'AWB.

AWB bénéficie d'un accès important aux dépôts bancaires, y compris ceux qui ne sont pas rémunérés, des résidents marocains et des expatriés, ce qui explique son bon profil de financement et de liquidité. Nous considérons le résultat provisionnel avant provisions comme étant adéquat, supporté par un bon contrôle des coûts, un faible coût de la main d'œuvre et une proportion élevée de dépôts non rémunérés qui représentaient 63% des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2009. Toutefois, nous considérons qu'après trois années de forte croissance, la banque aura besoin de maintenir un effort substantiel de provisionnement en raison du ralentissement économique.

⁶ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2011, 2012 et 2013 par une agence de notation internationale reconnue par le CDVM.

⁷ La publication de la notation de S&P au titre de l'exercice 2010 est prévue pour le second semestre 2011

La capitalisation d'AWB nous semble faible. Cette opinion se reflète par un ratio de capital ajusté aux risques (RAC), calculé par Standard & Poor's, de 3,6 %, avant ajustements de diversification et concentration, au 31 décembre 2009 (3,2 % après ajustements).

Perspective

La perspective stable des notes d'AWB prend en compte le profil solide de financement et de liquidité d'AWB en dépit de sa faible capitalisation, les risques associés à un portefeuille de crédit qui s'est accru rapidement ces dernières années, et sa stratégie d'expansion géographique. Nous serions amenés à envisager de baisser les notes si la capitalisation de la banque diminuait de façon significative, la qualité de ses actifs et sa rentabilité se détérioraient davantage que prévu ou si sa stratégie d'expansion s'avérait plus risquée qu'anticipée. En revanche, une réduction significative du profil de risque d'AWB, y compris une forte hausse de la capitalisation, pourrait déclencher une action de notation positive.

IV.2. Notation de Capital Intelligence de mars 2010 (extrait traduit)

« Attijariwafa bank est la première banque du Maroc, disposant d'une forte notoriété sur le marché domestique bancaire, via le contrôle d'environ un quart des actifs du secteur des crédits et des dépôts. La qualité des actifs est bonne avec un faible niveau des créances en souffrance, lesquelles sont bien couvertes par les provisions. Une progression des créances en souffrance a été enregistrée au premier semestre 2009, traduisant une pression sur les créances et faisant suite à un environnement économique défavorable. Néanmoins, cette progression reste maîtrisée par la banque, avec une excellente couverture. Les ratios de fonds propres de Attijariwafa bank restent adéquats, avec l'amélioration du ratio de solvabilité, suite à l'émission d'obligations venant renforcer les fonds propres « Tier 2 ». La liquidité de la banque est bonne puisqu'elle détient un niveau notable d'actifs liquides ainsi qu'une base importante des ressources clientèle.

La rentabilité s'est maintenue à un niveau élevé depuis quelques années, et cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2009.

Les marges se sont toutefois resserrées suite à l'effet conjugué de la hausse du coût des ressources et de la diminution des rendements des actifs. Les résultats enregistrés, au titre de l'exercice 2009, sont solides et les perspectives pour 2010 sont stables. En dépit d'une éventuelle baisse de l'économie marocaine, la croissance de l'économie devrait atteindre 4%. En conséquence, les notations long et court termes en monnaies étrangères de Attijariwafa bank sont maintenus respectivement à BBB- et A3, qui restent contraints par la notation souveraine. La notation de la solidité financière de BBB est confirmée. Les perspectives restent stables ».

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 31 mai 2011, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président, représentant de Grupo Santander Conseiller Directeur Général	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015
SNI Représentée par M. Hassan BOUHEMOU Président Directeur Général	2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
M. José REIG Administrateur, représentant Santusa Holding Directeur Général Adjoint	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, représentant MAMDA-MCMA Président MAMDA-MCMA	2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ Administrateur, représentant Grupo Santander Directeur Général Adjoint	2006	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2012
Grupo Santander Représenté par M. Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
M. Hassan OURIAGLI	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le Conseil d'Administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Wafa Cash	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp.	Président
Attijari Factoring	Administrateur
Agram Gestion	Administrateur Représentant Attijari Invest
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Wafa Gestion	Président du Conseil d'Administration
Wafa Bourse	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijari Invest	Administrateur
Casa Madrid Développement	Président
Attijari Capital Développement	Administrateur
Capri	Président du Conseil d'Administration
Attijari International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Représentant permanent Attijariwafa bank
Crédit du Sénégal	Administrateur
Société Ivoirienne de Banque	Administrateur
Union Gabonaise de Banque	Administrateur
Crédit du Congo	Administrateur
Société Commerciale de Banque Cameroun	Administrateur
Banque Internationale pour le Mali	Administrateur
Attijari bank Mauritanie	Administrateur
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
MAMDA/ /MCMA	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Somed	Administrateur
Regional Gestion	Président Conseil d'Administration
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Tanger Free Zone	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur

Bank Al Amal	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

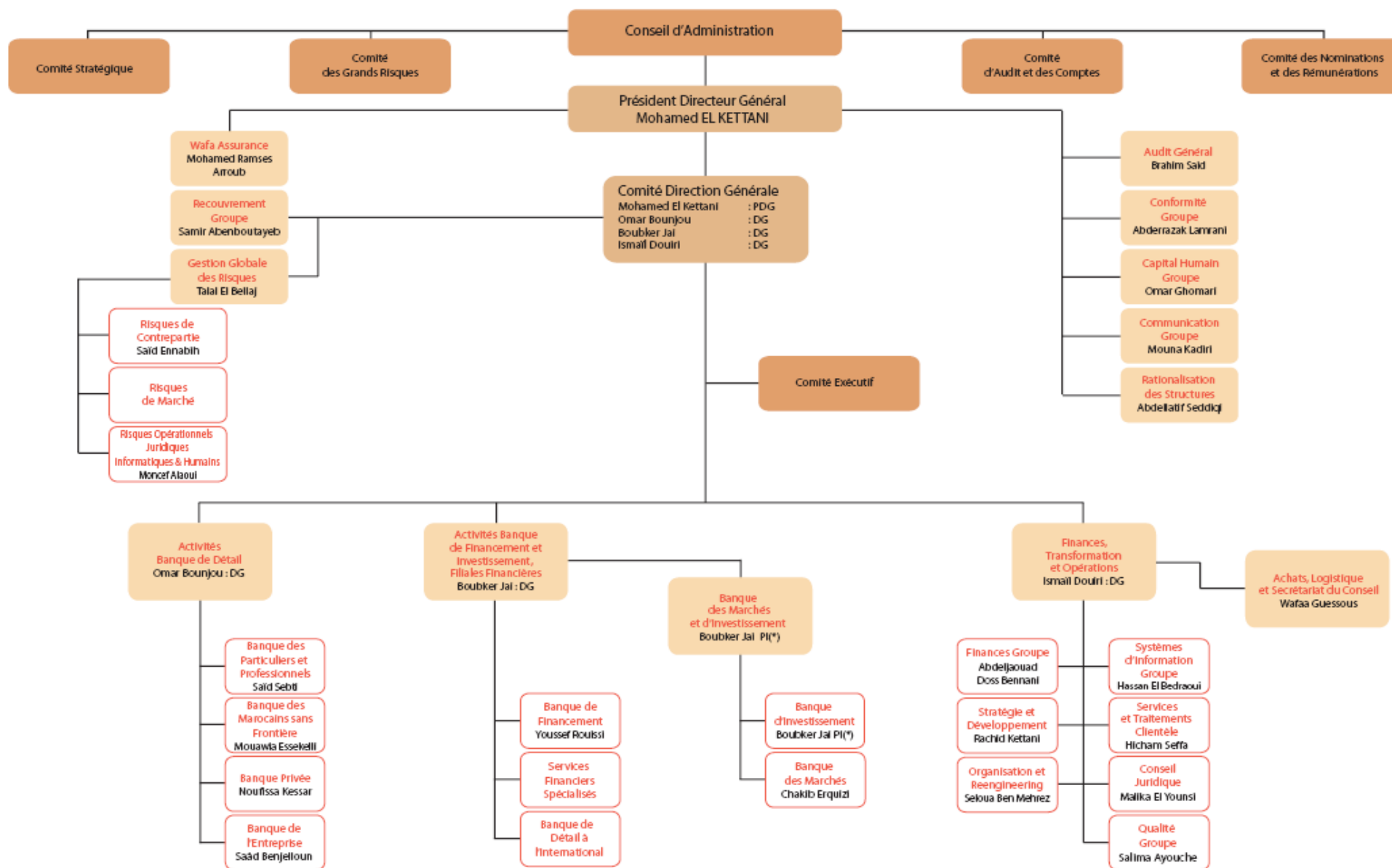
VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Afin de répondre aux nouvelles dimensions de son projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place une organisation qui vise à :

- renforcer le pilotage stratégique et la surveillance du groupe, à travers la création de cinq fonctions stratégiques, directement rattachées à la présidence : « Capital Humain Groupe », « Conformité Groupe », « Audit Général », « Communication Groupe » et « Rationalisation des structures » ;
- offrir à la clientèle une plus grande proximité et une meilleure réactivité, à travers une réorganisation du management opérationnel autour de 3 pôles :
 - ✓ un pôle « Banque de Détail » regroupant la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
 - ✓ un pôle « Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières » ;
 - ✓ un pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 31 mai 2011, se décline comme suit :



*) Par intérim – Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (51 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export, qu'il met en place en 1988, et il participe alors, avec succès, au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Puis, il accède en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé, en 1994, Directeur Général Adjoint, responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En mars 2003, il est promu Directeur Général d'Attijariwafa bank, en charge de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurance puis du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise, dans le cadre de la nouvelle organisation.

Depuis septembre 2007, M. EL KETTANI assure la présidence du groupe Attijariwafa bank.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de l'ONA et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (50 ans)

Ingénieur Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. Bounjou a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication MPP de Wafabank, Directeur du Marché des Particuliers et Professionnels et Directeur des Services Financiers Spécialisés.

Dans le cadre de la nouvelle structure, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général en charge de la « Banque de Détail ».

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement et Filiales Financières (53 ans)

M. Boubker JAI intègre, en 1976, l'Ecole Centrale de Paris. Il en sort diplômé en 1979 et titulaire d'un DEA en sols structures.

M. Boubker JAI entame sa carrière professionnelle dans l'informatique, à la Société de Services Parisienne où il est chargé du développement de systèmes de gestion, à destination de grandes entreprises françaises et multinationales. En 1982, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'ingénieur en sols structures.

De retour au Maroc en 1983, il effectue le service civil obligatoire à l'école Hassania des ingénieurs en tant que professeur de mécanique.

M. Boubker JAI intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de chargé de mission auprès du président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'informatique et de l'organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992 le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et, à cet égard, il dirige une équipe pluridisciplinaire pour la conception du plan stratégique de la banque 1994-1997. En 1995, il est nommé directeur général adjoint et en février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation.

En mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail », puis Directeur Général en charge des « Supports et Moyens » du Groupe.

Actuellement, M. JAI est en charge du pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières. Par ailleurs, M. JAI assure l'intérim du pôle Banque des marchés et d'investissement.

M. Boubker JAI est par ailleurs président de la société Interbank, administrateur du Centre Monétique Interbancaire et membre du conseil d'administration de Visa International zone CEMA en tant que représentant du Maghreb et de l'Afrique (hors Afrique du Sud).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Transformation et Opérations (39 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent le quotidien de la banque ainsi que ses filiales. Il ne concerne ni la stratégie de la banque ni ses perspectives.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité exécutif

Le comité exécutif, également présidé par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du Groupe. D'une périodicité mensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et d'Investissement et Marchés et Filiales Financières	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Transformation et Opérations	2008
M ^{me} Wafaa GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du Conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de Financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit Général	2007
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des Structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Mounir OUDGHIRI	Administrateur Directeur Général SIB	2005
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Mohamed SOUSSI	Services et Traitements Clientèle	2011
M ^{elle} Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Abdulkrim RAGHNI	Administrateur Directeur Général CBAO Groupe Attijariwafa bank	2008
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Abderrazak LAMRANI	Conformité Groupe	2009
M ^{me} Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de quatre organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration :

- **Comité Stratégique :**

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

- **Comité des Grands Risques :**

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismaïl DOURI	Responsable du pôle « Finance-Transformation & Opérations »
M. Talal EL BELLAJ	Responsable de la fonction « Gestion Globale des Risques »

Source : Attijariwafa bank

- **Comité d'Audit et des Comptes :**

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Abderrazak LAMRANI	Directeur Conformité Groupe
M. Brahim SAID	Directeur Audit Général
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité des Nominations et des Rémunérations** :

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2010, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2010, s'élève à 67 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 77,3 Mdh à fin 2010.

VII.5. Intéressement et participation du personnel

En dehors du plan d'actionnariat, entamé à partir de septembre 2005 dans le cadre de l'OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank (0,89% du capital social), il n'existe aucun plan d'intéressement particulier pour le personnel d'Attijariwafa bank.

En novembre 2007, l'OPV du Groupe Attijariwafa bank a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Au 31 décembre 2010, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,1%.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration, avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Janvier 2006	Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.
Avril 2006	Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Septembre 2006	Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank. Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Février 2007	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 2 milliards de dirhams. Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Septembre 2007	Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.
Octobre 2007	Lancement d'une offre de produits alternatifs.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Emission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard de dirhams. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.

Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Février 2008	Attijariwafa bank est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming », solution sur mesure, conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels. Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO, donnant naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Camerounaise de Banque.
Décembre 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 milliards de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'opération de rapprochement entre CBAO et Attijari Bank Sénégal.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Mars 2009	Lancement par Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Cash de « Hssab Bikhir », compte bancaire sans chéquier, non rémunéré, adossé à des produits monétiques de base et permettant l'accès à des solutions de crédit à prix adaptés. Lancement du crédit logement Miftah Assad, produit immobilier pour la classe moyenne. Inauguration du site Yacoub El Mansour (Casablanca) destiné aux équipes des « Services et Traitement Clientèle » et « Systèmes d'Information Groupe ». Signature d'une convention de partenariat avec la FNPI (Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers), ciblant les classes moyennes. Lancement de la téléphonie IP (Internet Protocole), avec un premier déploiement réalisé sur le site de Yacoub El Mansour.
Avril 2009	Lancement par le Groupe Attijariwafa bank du pacte vert afin de soutenir le plan « Maroc Vert 2020 ».
Juin 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels.

Septembre 2009	<p>Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole.</p> <p>Lancement par Attijariwafa bank des « Solutions Bidaya » qui proposent aux jeunes actifs de moins de 35 ans une offre globale de produits et services bancaires.</p>
Décembre 2009	<p>Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 1 milliard de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels.</p> <p>Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal.</p> <p>Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole.</p> <p>Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.</p> <p>Attijariwafa bank élue pour la troisième année consécutive meilleure banque au Maroc, par le magazine The Banker.</p>
Janvier 2010	<p>Lancement par Maroc Telecom, en partenariat avec Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire du premier service de transfert d'argent et de paiement par GSM.</p>
Mars 2010	<p>Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.</p> <p>Décisions des Conseils d'administration de SNI et ONA de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion.</p>
Avril 2010	<p>Capital Intelligence, agence de notation internationale, délivre à Attijariwafa bank le rating souverain et devises étrangères BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme.</p> <p>Organisation de la 1^{ère} édition du Forum International « Afrique Développement ».</p>
Mai - Décembre 2010	<p>Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire.</p> <p>Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.</p> <p>Lancement du projet Mehari visant à doter les filiales ex-Crédit Agricole du même système d'information que toutes les autres filiales bancaires d'Attijariwafa bank.</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank du trophée de la banque africaine de l'année lors de la cérémonie des African Banker Awards à Washington.</p> <p>Obtention par la banque pour la 4^{ème} année consécutive du titre de la meilleure banque au Maroc pour l'année 2010 par le magazine « The Banker ».</p> <p>Classement du groupe Attijariwafa bank en 2^{ème} position des 50 premières banques d'Afrique du Nord en total bilan par le Magazine Jeune Afrique.</p> <p>Reconduction de la notation M2 octroyée par Fitch Rating à Wafa gestion, pour la qualité et la structure de gestion du leader de la gestion d'actifs au Maroc.</p> <p>Obtention par Wafasalaf du 2^{ème} prix du concours des «Morroco Awards » pour les meilleures marques marocaines dans les services, la production, la qualité et l'innovation.</p> <p>Obtention par Attijari bank Tunisie du prix de la meilleure banque tunisienne en « Trade Finance ».</p>
Janvier – avril 2011	<p>Acquisition de 51% du capital de SCB Cameroun. Le reste du capital est détenu par l'Etat du Cameroun.</p> <p>Lancement du Plan d'Épargne en Actions « PEA Capital Actions » qui permet aux clients de bénéficier de performances de la bourse à moyen terme dans un cadre fiscal avantageux. Conçu pour les clients et les non clients d'Attijariwafa bank, ce plan d'épargne est un instrument d'investissement constitué par des actions et des certificats d'investissement, inscrits à la cote de la Bourse de Casablanca, des droits d'attribution et de souscription afférente à ces actions ainsi que des titres d' OPCVM actions.</p>

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de SNI suite à la fusion absorption de ONA par SNI.

II.1. Historique de ONA

Créé en 1934 et coté à la bourse de Casablanca dès 1945, le groupe ONA est l'héritier de la Compagnie Générale de Transport et de Tourisme (CGTT - 1919), centrée sur les métiers du transport.

La diversification du groupe ONA initiée dès les années 30, notamment dans les mines, s'est accélérée durant les années 80 à travers des investissements dans l'agroalimentaire, la finance, le textile, la chimie, etc.

A partir des années 90, ONA élargit ses domaines d'activités à la communication, le multimédia, la grande distribution et l'immobilier. Entre 1995 et 1999, ONA a recentré ses activités autour de métiers stratégiques que sont les mines, l'agroalimentaire, la distribution et la banque – assurance.

Depuis, ONA a poursuivi de nouveaux axes de développement notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation validé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2010, le consortium mené par SNI a déposé une offre publique de retrait sur les titres ONA à un prix de 1 650 Dh par action. Cette offre publique s'est déroulée entre le 24 mai et le 15 juin 2010. La décision de radiation du titre ONA a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Historique de SNI

Créée en 1966, SNI est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, SNI s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

En 1994, la société est privatisée et 51 % du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par SNI.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation validé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2010, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres SNI à un prix de 1 900 Dh par action. Cette offre publique s'est déroulée entre le 24 mai et le 15 juin 2010. La décision de radiation du titre SNI a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.3. Le tandem SNI/ONA

La prise de contrôle de SNI par ONA intervient en 1999. La vocation de SNI en tant que holding d'investissement est alors éclipsée par celle de ONA en tant que groupe multimétiers intégré.

En 2003, intervient une opération de rotation d'actifs par laquelle SNI devient l'actionnaire de référence de ONA avec près de 30% du capital. Cette opération devait permettre d'une part, de clarifier la structure de l'actionnariat vis-à-vis des marchés financiers et d'autre part, de créer deux entités aux vocations distinctes : SNI en tant que holding d'investissement et ONA en tant que groupe multi-métiers.

Réunis le 25 mars 2010, les Conseils d'Administration de SNI et ONA ont décidé de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion. Ce projet de réorganisation s'est traduit par le lancement de deux offres publiques de retrait sur les titres SNI et ONA en mai 2010, suivies par la radiation de ces

mêmes titres. La fusion absorption de ONA par SNI a ensuite été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des deux entités le 31 décembre 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2010.

II.4. Organigramme de SNI

L'organigramme suivant présente les principales participations de SNI⁸ au 31 décembre 2010 :

Principales participations de SNI S.A

	Activités Financières	ATTIJARIWafa BANK – 48,3%
	Matériaux de construction	LAFARGE MAROC – 50,0% NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES – 25,0%
	Agroalimentaire	CENTRALE LAITIÈRE – 63,4% COSUMAR – 63,5% LESIEUR CRISTAL – 75,8%
	Distribution	MARJANE – 100,0% SOPRIAM – 91,0% OPTORG – 100,0%
	Autres	MANAGEM – 80,1% NAREVA HOLDING – 100,0% WANA CORPORATE – 69,0% SOMED – 32,9% ONAPAR – 100,0%

Source : SNI

II.5. Relations entre Attijariwafa bank et SNI

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2007, prévoit la location des locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 700 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II. A ce titre, les loyers facturés par Attijariwafa bank à SNI S.A, au cours de l'exercice 2010 se sont établis à 711 Kdh.

Flux financiers entre Attijariwafa bank et SNI

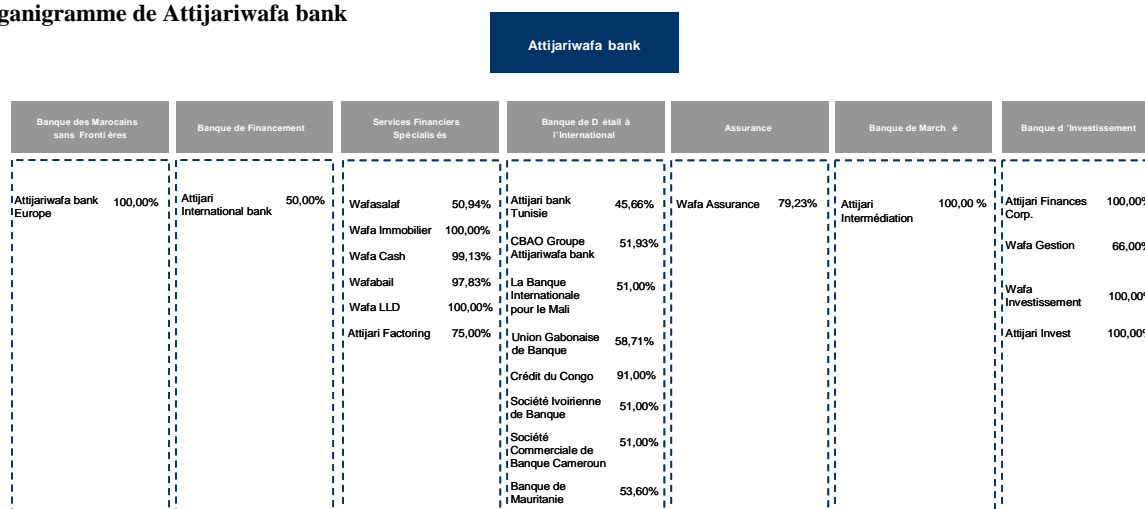
Au titre de l'exercice 2010, les crédits distribués et les dividendes versés par Attijariwafa bank au Groupe SNI s'établissent respectivement à 4,3 Mrds Dh et 176,5 Mdh.

⁸ Y compris les participations du groupe ONA

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Organigramme de Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 mai 2011

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains sans Frontière

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc.

Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissoute et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Faits marquants 2010

La filiale bancaire en Europe a lancé son plan de développement de la banque de détail en Europe. Les principaux axes de ce projet se déclinent comme suit :

- le déploiement du système d'information DELTA sur l'ensemble des pays européens ;
- la consolidation du réseau commercial ;
- la définition du mode de fonctionnement et la formation de l'ensemble des collaborateurs ;
- le développement de l'offre produit ;
- la mise en œuvre des processus de pilotage du contrôle interne à l'échelle européenne.

Faits marquants 2009

En 2009, Attijariwafa bank Europe a procédé à l'ouverture de 7 agences bancaires, ce qui porte à 57 le nombre de points de vente. Par ailleurs, la filiale européenne a enrichi son offre de produits, en proposant aux ressortissants tunisiens, sénégalais et maliens d'Europe de nouveaux produits

d'intermédiation et des solutions de transfert adaptés. Aussi, Attijariwafa bank capitalise-t-elle davantage sur la synergie Groupe.

Au titre de l'exercice 2010, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 298,2 millions de dirhams, en progression de 8,6% par rapport à l'exercice 2009. Le résultat net s'établit à seulement 89,4 Kdh, en recul de 98,9% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe				
Siège social	6, rue Chauchat 75 009 Paris - France				
Montant du capital social	33 907 KEUR (soit 385 Mdh)	33 907 KEUR (soit 383 Mdh)	33 907 KEUR (soit 383 Mdh)		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	23,2 MEUR (soit 263,6 Mdh)	24,2 MEUR (soit 274,7 Mdh)	26,7 MEUR (soit 298,2 Mdh)	4,6%	10,3%
Résultat net	1 392 KEUR (soit 15,7 Mdh)	703 KEUR (soit 7,9 Mdh)	8 KEUR (soit 89,4 Kdh)	-49,5%	-99,43%
Total Bilan	261 785 KEUR (soit 2 971 Mdh)	283 366 KEUR (soit 3 203 Mdh)	302 525 KEUR (soit 3 380 Mdh)	8,2%	6,8%

**Montant des dividendes perçus par
Attijariwafa bank au titre de l'exercice**

Néant Néant Néant

Source : Attijariwafa bank

Cours de change en 2010 : EUR = 11,1735 MAD

Cours de change en 2009 : EUR = 11,3040 MAD

Cours de change en 2008 : EUR = 11,3508 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (EUR), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

Faits marquants 2010⁹

Au courant de 2010, Attijari International Bank a clôturé la mise en place du nouveau système d'information pour être en adéquation avec les systèmes d'information du Groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a vu le lancement des travaux destinés à mettre en place le nouveau système d'information.

⁹ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de 27,6 Mdh, en recul de 5,2% suite à un recul de l'activité. Son résultat net s'établit à 15,0 Mdh, soit un repli de près de 28,6% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque Offshore				
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger				
Montant du capital social	3 000 KUSD (soit 24,3 Mdh)	3 000 KUSD (soit 23,7 Mdh)	3 000 KUSD (soit 23,7 Mdh)		
% de capital détenu	50,0%	50,0%	50,0%		
% des droits de vote	50,0%	50,0%	50,0%		
Produit net bancaire	4 739 KUSD (soit 38 Mdh)	3 678 KUSD (soit 29,1 Mdh)	3 302 KUSD (soit 27,56 Mdh)	-18,2%	-10,2%
Résultat net	4 351 KUSD (soit 35 Mdh)	2 663 KUSD (soit 21 Mdh)	1 793 KUSD (soit 15 Mdh)	-38,8%	-32,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau		

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Banco Central Hispano Americano

Cours de change en 2010: USD = 8,34640 MAD

Cours de change en 2009 : USD = 7,89955 MAD

Cours de change en 2008 : USD = 8,0983 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (USD), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, ou encore le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2010 ¹⁰

L'année 2010 a été marquée par les événements suivants :

- l'ouverture de 3 nouvelles agences, portant le réseau à 41 agences dont 15 dédiés au financement automobiles et d'équipement à la maison ;
- la nomination de Wafasalaf aux Morocco Awards comme 2^{ème} meilleure marque de service au Maroc ;
- la poursuite de la mise en oeuvre du nouveau Schéma Directeur informatique, avec la livraison de 5 projets et la mise en chantier de la totalité du portefeuille de projet ;
- le lancement d'une gamme de produits diversifiés pour répondre aux besoins de sa clientèle (produits de financement Automobile, prêts non affectés, équipement des ménages, crédits renouvelables, conventions d'entreprises...).

¹⁰ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'activité de Wafasalaf a été marquée par :

- l'extension de son réseau propre, avec l'ouverture de 5 nouvelles agences, portant son réseau à 44 agences ;
- la finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de Wafasalaf à SOFINCO ;
- le lancement opérationnel de 3 nouveaux partenariats commerciaux dans la distribution, visant le financement de la consommation auprès de la Grande Distribution et celui de la distribution de carburants aux particuliers ;
- la conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR ;
- le développement de 2 nouveaux partenariats industriels de gestion pour compte, dans les secteurs bancaire et des télécommunications ;
- le choix d'une nouvelle signature « Dima Maak », qui témoigne de la volonté d'une plus grande proximité avec la clientèle ;
- le lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).

Au titre de l'exercice 2010, Wafasalaf a réalisé un résultat net de 335 Mdh, en progression de 27,1% par rapport à 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafasalaf				
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner - Casablanca				
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh		
% de capital détenu	65,94% *	50,94%	50,91%		
% des droits de vote	65,94%	50,94%	50,91%		
Produit net bancaire	779,4 Mdh	881,1 Mdh	1 013,4 Mdh	13,1%	15,0%
Résultat net	268,4 Mdh	263,4 Mdh	334,8 Mdh	-1,9%	27,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	44,8 Mdh	44,8 Mdh	46,1 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par SOFINCO, filiale du Crédit Agricole – France.
Ce taux est passé à 50,94% suite à la finalisation de l'accord avec Crédit Agricole.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2010 ¹¹

L'exercice 2010 a été marqué par les événements suivants :

- la consolidation de sa position du leader du marché de l'immobilier au Maroc : gain de près de 67 points de base de PDM à 23,74%, avec un taux de captation de 30% ;
- la poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès de ses partenaires (Conventions et Promoteurs) :
 - ✓ la tournée régionale ALEM , FAR, ADDOHA, Alliances développement, Palmeraie ;
 - ✓ la signature de plusieurs conventions GE, Administrations et Promoteurs immobiliers ;
 - ✓ la confirmation de sa stratégie d'accompagnement de ses partenaires : Chambre nationale des notaires, FNPI, Pouvoir public.
- la construction du nouveau siège social de Wafa Immobilier ;
- l'animation de la zone Sud et l'Oriental, et ce dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation afférente au programme des 50.000 logements.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par les événements suivants :

- la commercialisation du premier produit immobilier dédié à la classe moyenne, « Miftah Assaâd », caractérisé par son adossement à une garantie de l'Etat ;
- le déploiement du système « Front Office Equip », généralisé à l'ensemble du réseau d'Attijariwafa bank ;
- la signature d'une convention avec la PPR pour la mise en place du prélèvement à la source pour les fonctionnaires de l'Etat ;
- la signature d'une convention avec l'association des Œuvres sociales du Ministère des Affaires Economiques et Générales ;
- la participation aux principaux salons de l'Immobilier (Barcelone, Bruxelles, Lyon, Amsterdam, Casablanca, Marrakech) ;
- l'ouverture de deux agences, portant son réseau à 47 agences spécialisées.

¹¹ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 204 millions de dirhams, en progression de 6,3% par rapport à l'exercice 2009, en raison de l'évolution favorable du secteur immobilier, notamment sur le segment du moyen standing et sur le segment du logement social.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	40 000 000 Dh	40 000 000 Dh	40 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Produit net bancaire	200 Mdh	192 Mdh	204 MDh	-4,0%	6,3%
Résultat net	54 Mdh	48 Mdh	53 MDh	-11,1%	11,3%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	33 Mdh	45,5 Mdh	47,0 MDh		

Source: Attijariwafa bank

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 000 Kdh.

Faits marquants 2010 ¹²

En 2010, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les événements suivants :

- la signature du contrat de non exclusivité avec Western Union ;
- le lancement de l'activité MoneyGram au niveau du réseau de Wafacash à partir de février 2010 ;
- le lancement du Cash Express au niveau du réseau d'Attijariwafa bank à partir de février 2010 ;
- l'équipement de l'offre Hissab Bikhir par le lancement de la Carte Bikhir en Juillet 2010 ;
- l'acquisition du réseau « ex Cash Com » avec 61 agences ;
- l'ouverture de 56 nouvelles agences dont 22 en propre.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les événements suivants :

- le lancement de « Hssab Bikhir », qui constitue un concept novateur de banque économique ou « *low income banking* » ;
- la levée par Bank Al-Maghrib de l'exclusivité sur le transfert instantané de fonds à l'international ;
- l'ouverture de 61 agences Wafa Cash, dont 12 détenues en propre et 49 en réseau franchisé ;
- la signature d'une convention avec Money Gram ;
- le déploiement d'un dispositif de sécurité, en ligne avec le cahier des charges du Ministère de l'Intérieur.

¹² Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 163 Mdh, en quasi stagnation par rapport à 2009, et un résultat net de 44 Mdh, en progression de 1,7% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale		Wafa Cash			
Siège social		15, rue Driss Lahrizi - Casablanca			
Montant du capital social	35.050.000 Dh	35.050.000 Dh	35.050.000 Dh		
% de capital détenu	98,47%	99,13%	99,57%		
% des droits de vote	98,47%	99,13%	99,57%		
Produit net bancaire	154 Mdh	163 Mdh	163 Mdh	6,1%	-0,2%
Résultat net	38 Mdh	43 Mdh	44 Mdh	13,1%	1,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2010 ¹³

Pour Wafabail, l'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets visant à :

- la recherche de nouveaux relais de croissance avec la mise en place d'un plan stratégique triennal ;
- le lancement d'un programme de Bons de Société de Financement (BSF) de 2 milliards de dirhams dont 1,1 milliard de dirhams levés en juillet 2010 ;
- l'amélioration du taux de récupération qui se situe à un niveau supérieur à 90% et ce, grâce à l'intensification des actions de recouvrement et l'adoption d'une approche plus agressive menée sur 2 fronts : le débiteur et la banque domiciliatrice ;
- la finalisation de la refonte du SI comptable et son déploiement opérationnel ;
- le déploiement d'un dispositif de contrôle interne s'inscrivant dans une démarche d'amélioration pérenne ;
- la conception et mise en production d'une nouvelle version de l'applicatif chargé du suivi des réclamations.

Faits marquants 2009

L'année 2009 a été marquée par le déploiement de projets transversaux structurant visant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le renforcement de la maîtrise des risques, et ce à travers :

- la finalisation d'une solution de back up et de sauvegarde automatique ;
- la mise en place de la « Gestion risques opérationnels - GRO », et l'élaboration d'une nouvelle cartographie des risques, en collaboration avec un cabinet de renommée internationale ;
- le démarrage d'un important projet de refonte du système d'information comptable visant de nouvelles règles de gestion répondant aux contraintes de contrôle interne mais aussi à l'amélioration fonctionnelle et technique.

Sur le plan des indicateurs sociaux au 31 décembre 2010, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 265,8 Mdh, en progression de 5,9% par rapport à 2009. Son résultat net s'est établi à 93,2 Mdh à fin 2010, en hausse de 71,9% par rapport à l'exercice 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafabail				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh		
% de capital détenu	97,83% *	97,83%*	97,83%*		
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%		
Produit net bancaire	171,2 Mdh	166,7 Mdh	2 65,8 Mdh	-2,6%	5,9%
Résultat net	94,6 Mdh	54,1 Mdh	93,2 Mdh	-42,8%	71,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank * dont 40,9% appartenant à la société « BCM Corporation »

¹³ Source : Attijariwafa bank

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2010 ¹⁴

Dans un contexte marqué par une stagnation du marché de location de longue durée, par la revue à la hausse de la tarification et aussi par la mise en place des dispositions liées au nouveau code de la route, Wafa LLD a totalisé, à fin 2010, un parc géré de 4 099 véhicules (1 054 nouveaux véhicules mis en route et cession de 1 016 véhicules). Sa part de marché estimée s'est élevée à plus de 20,0%.

Faits marquants 2009

L'année 2009 a été marquée par :

- l'élargissement de la clientèle de Wafa LLD à la clientèle des PME ;
- la mise en route de 1 031 nouveaux véhicules et la cession de 1 090 véhicule ;
- le gain de plusieurs appels d'offres (lancés notamment par Maroc Télécom, le Ministère des Finances).

Au titre de l'exercice 2009, Wafa LLD dispose d'un parc de 4 061 véhicules.

Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 165 millions de dirhams en 2010, en recul de 2% par rapport à l'exercice 2009. Son résultat net s'est établi à 7 millions de dirhams au 31 décembre 2010, soit près de 2 Mdh de moins qu'en 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafa LLD				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	157 Mdh	168 Mdh	165 Mdh	7%	-2%
Résultat net	3 Mdh	9 Mdh	7 Mdh	177%	-23%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source: Attijariwafa bank

¹⁴ Source : Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2010 ¹⁵

Au titre de l'exercice 2010, la production d'Attijari Factoring a réalisé une progression de 18% qui demeure bien supérieure à la performance moyenne du secteur (14%).

L'activité domestique a enregistré une bonne performance en 2010 et s'est accrue de 28% par rapport à 2009, suite à une bonne diversification sectorielle et une bonne optimisation des contrats existants.

Pour sa part, le segment export a affiché une progression de 9%, tandis que la production de l'activité import a reculé de 33% en 2010 par rapport à l'exercice précédent.

Sur cet exercice, les encours de financement et de factures ont connu des progressions respectives de 10% et 14%, permettant ainsi à Attijari Factoring d'améliorer sa part de marché de 2 points à près de 41%.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par une progression soutenue de l'activité domestique et par une amélioration de la production des contrats existants. De plus, des actions commerciales ont permis le démarrage de nouveaux contrats.

Pour le factoring export et import, l'activité a reculé, suivant la tendance baissière du marché de l'import/export.

Au titre de l'exercice 2010, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 19,4 millions de dirhams, en progression de 13,5% par rapport à l'exercice 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale			Attijari Factoring		
Siège social			2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca		
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu *	75,0%	75,0%	75,0%		
% des droits de vote	75,0%	75,0%	75,0%		
Produit net bancaire	31 Mdh	38 Mdh	41 Mdh	22,6%	7,9%
Résultat net	14,6 Mdh	17,1 Mdh	19,4 Mdh	17,1%	13,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

¹⁵ Source : Attijariwafa bank

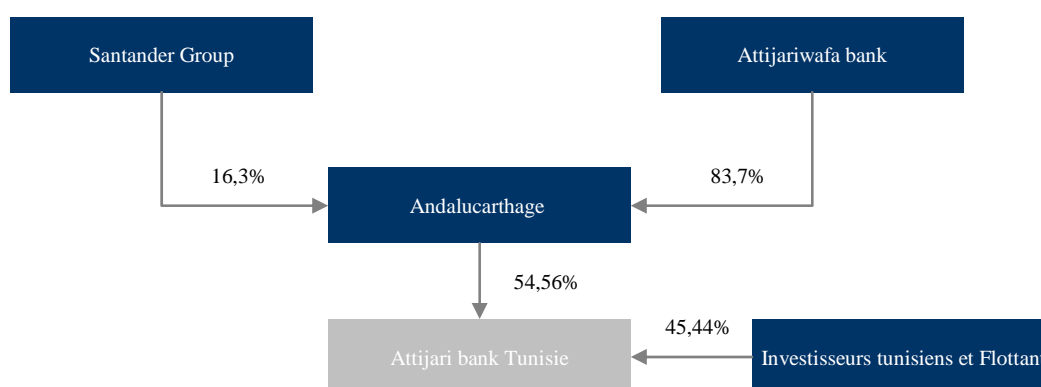
III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (54,56%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 mai 2011



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2010 ¹⁶

Au titre de l'exercice 2010, Attijari bank Tunisie a activement continué à renforcer son positionnement sur le marché notamment par :

- l'extension de son réseau commercial par l'ouverture de 20 nouvelles agences, le portant à 169 agences ;
- l'élargissement et l'optimisation de l'offre par le lancement de nouveaux produits (Pack Pro, Pack BLEDI, Carte Jamiati) et services (Attijari e-paiement, Attijari Docs) ;
- la Signature d'une convention avec AWB Europe permettant aux Tunisiens Résidant à l'étranger d'effectuer des opérations sur leurs comptes ouverts en Tunisie ;
- le pilotage du réseau lors de la phase de placement de l'opération d'introduction en bourse de la société Ennaki Automobiles sur le marché boursier tunisien ;
- le lancement de diverses campagnes (Challenge épargne gagnante, Tunisiens sans frontière, printemps du Credex) ;
- l'obtention du prix de la meilleure banque tunisienne en « Trade Finance » pour l'année 2010 ;
- la participation à diverses manifestations (salon création de l'entreprise, salon des hommes d'affaires maghrébins...).

Faits marquants 2009

Au cours de l'exercice 2009, l'activité d'Attijari bank Tunisie s'est distinguée par :

- l'ouverture de 12 nouvelles agences, portant son réseau à 149 agences ;
- la diversification des produits de bancassurance par la mise en place d'« Age d'or Co », produit retraite complémentaire pour entreprises ;

¹⁶ Source : Attijariwafa bank

- la mise en place de points Cash, ayant trait aux opérations de caisse, de change et de transfert de fonds Western Union ;
- le dépôt d'un dossier d'agrément pour la création d'une filiale monobranche « Assurance Vie » ;
- la campagne promotionnelle pour les crédits immobiliers ;
- le sponsoring du programme « Sife Tunisie » qui vise à créer un partenariat entre le monde de l'entreprise et l'enseignement supérieur.

Au titre de l'exercice 2010, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à 353 millions de dirhams, en progression de 25,2% par rapport à l'exercice 2009. Son produit net bancaire s'est également inscrit en hausse (+9,5%) à 977 millions de dirhams.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 **	Var. 10/09 **
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Nombre de titres détenus	13 700 000	15 410 000	15 410 000		
		168 750 000	168 750 000		
Montant du capital social	150 000 000 TND (soit 921,7 Mdh)	TND (soi 1 017,6 Mdh)	TND (soi 984,5 Mdh)		
% de capital détenu	45,66%*	45,66%*	45,66%*		
% des droits de vote	54,56%	54,56%	54,56%		
Produit net bancaire	128,5 MDT (soit 789 Mdh)	147,9 MDT (soit 892 Mdh)	167,4 MDT (soit 977 Mdh)	15,1%	13,2%
Résultat net	40,7 MDT (soit 251 Mdh)	46,8 MDT (soit 282 Mdh)	60,6 MDT (soit 353 Mdh)	15,0%	29,5%
Total Bilan	2 839,7 MDT (soit 17 124,7 Mdh)	3 477,1 MDT (soit 20 968,5 Mdh)	3 864,9 MDT (soit 22 546,8 Mdh)	22,4%	11,15%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank - * Grupo Santander détient 8,9% de Attijari bank Tunisie

Cours de change au 31.12.2010 : 1 TND = 5,83380 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1 TND = 6,03045 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1 TND = 6,1446 MAD

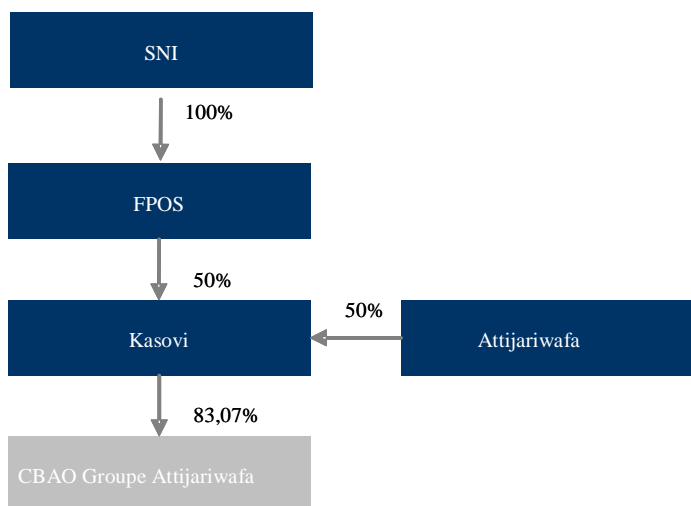
** Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (DT), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 79,15% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi .

Organigramme juridique au 31 mai 2011



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2010 ¹⁷

L'exercice 2010 a été marqué par les éléments suivants :

- le lancement officiel du projet de l'année qualité ;
- l'ouverture de 11 nouveaux points de vente, portant le réseau à 147 agences à fin 2010 ;
- la mise en place d'un comité d'innovation et de veille technologique ;
- le lancement d'une grande campagne de promotion pack et de conquête de nouveaux clients ;
- le lancement officiel du code de déontologie de CBAO Groupe AWB.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a été marqué par les éléments suivants :

- la finalisation de l'opération de fusion entre CBAO et Attijari bank Sénégal ;
- la segmentation de la clientèle selon les marchés GE, PME, particuliers, Institutionnels et Professionnels ;
- l'ouverture de 6 nouvelles agences et de 7 bureaux dédiés, accompagnée de la création de produits tels que « l'épargne mineur » et « l'épargne jeune » ;
- l'allègement des conditions d'ouverture et de frais de gestion des comptes d'épargne ;
- la mise en place d'actions marketing et communication produits, au sein de 7 agences, ce qui a permis d'accélérer les ouvertures de comptes d'épargne ;
- le lancement du projet d'automatisation de la gestion du crédit-bail.

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, la CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 719 Mdh, en baisse de 8,8% par rapport à 2009, et un résultat net de 132 Mdh, en repli de 30,5% comparativement à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank				
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	4 086 M FCFA (soit 69,5 Mdh)	5 086 M FCFA (soit 69,5 Mdh)	5 610,5 M FCFA (soit 96,7 Mdh)		
% de capital détenu	49,0%	49,0%	49,0%		
% des droits de vote	80,16%	80,16%	80,16%		
Produit net bancaire	42 327 M FCFA (soit 726 Mdh)	45 724 M FCFA (soit 788 Mdh)	42 223 M FCFA (soit 719 Mdh)	8,0%	-7,7%
Résultat net	8 417 M FCFA (soit 144 Mdh)	11 045 M FCFA (soit 190 Mdh)	7 559 M FCFA (soit 132 Mdh)	31,2%	-31,6%
Total Bilan	634 655 M FCFA (soit 10 083 Mdh)	626 882 M FCFA (soit 10 893 Mdh)	650 220 MFCFA (soit 11 075 Mdh)	-1,2%	3,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	3,2 Mdh	4,96Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

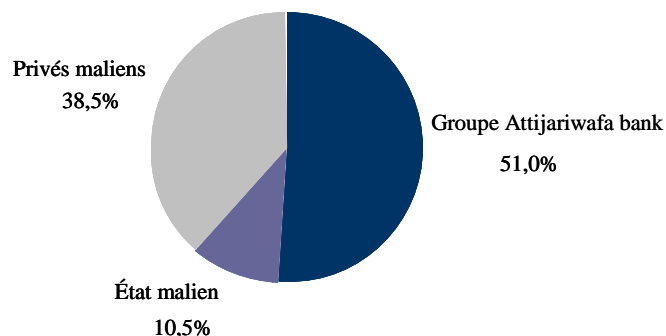
* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali (au 31.12.2010)



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2010¹⁸

L'exercice 2010 a été marqué par les réalisations suivantes :

- renforcement du réseau de 15 nouveaux points de vente qui compte désormais 72 points de vente (63 agences et 9 bureaux Western Union), couvrant ainsi l'ensemble du territoire et plaçant la BIM au 1^{er} rang des réseaux bancaires ;
- développement du nombre de guichets automatiques de banques qui passe à 24 et représente 10% de l'ensemble du parc national malien qui est de 243 guichets ;
- lancement de nouveaux produits de crédit notamment le Crédit immobilier, les produits de prévoyance : assurance –rapatriement, capital décès, retraite complémentaire, assurance maladie des descendants et/ou ascendants ; la bancassurance, etc ;
- signature en février 2010, d'un protocole d'accord avec l'Union Gabonaise de Banque (UGB) pour permettre aux Maliens résidant au Gabon d'effectuer des transferts de fonds à destination du Mali. Les activités qui ont débuté au guichet de la BIM s.a. sis au siège de l'UGB depuis mars 2010 devront être élargies à la diaspora malienne établie dans les autres filiales du Groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, la Banque Internationale pour le Mali a lancé le plan de transformation NYETA, dont l'objectif est d'accélérer le développement des activités de la banque, tout en bénéficiant de l'expérience et du savoir-faire du Groupe Attijariwafa bank.

De plus, l'année 2009 a été marquée par l'extension du réseau, à travers l'ouverture de 3 agences, et par la mise en place de nouveaux produits (monétique et crédit à la consommation notamment).

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

La filiale malienne a clôturé l'exercice 2010 avec un résultat net de 34 millions de dirhams, en progression de 54,5% par rapport à fin 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali				
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali				
Montant du capital social	4 255 M FCFA (soit 73,0 Mdh)	5 003 M FCFA (soit 86,2 Mdh)	5 003 M FCFA (soit 86,2 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
Produit net bancaire	12 895 M FCFA (soit 221 Mdh)	13 542 M FCFA (soit 233 Mdh)	Nd	5,0%	Nd
Résultat net	838 M FCFA (soit 14 Mdh)	1 288 M FCFA (soit 22 Mdh)	2 003 M FCFA (soit 34 Mdh)	53,7%	55,5%
Total Bilan	178 308 M FCFA (soit 3 060 Mdh)	190 382 M FCFA (soit 3 281 Mdh)	Nd	6,8%	Nd
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Nd		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques, 3^{ème} banque du Gabon.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

L'exercice 2010¹⁹ a été marqué par les événements suivants :

- l'ouverture d'une nouvelle agence ;
- la réalisation de bonnes performances commerciales et financières ;
- le changement de l'identité visuelle de l'UGB ;
- le lancement du site Internet informationnel de l'UGB : www.ugb-banque.com.

Au titre de l'exercice 2010, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 380 Mdh, en amélioration de 14,5% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net de la banque a enregistré une augmentation significative de 52,1% à près de 111 Mdh à fin 2010.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque				
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon				
	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)		
Montant du capital social					
% de capital détenu		58,71%	58,71%		
% des droits de vote		58,71%	58,71%		
Produit net bancaire	21 336 M FCFA (soit 366 Mdh)	19 256 M FCFA (soit 332 Mdh)	22 317 M FCFA (soit 380 Mdh)	-9,7%	15,9%
Résultat net	7 116 M FCFA (soit 122 Mdh)	4 231 M FCFA (soit 73 Mdh)	6 500 M FCFA (soit 111 Mdh)	-40,5%	53,6%
Total Bilan	245 874,7 M FCFA (soit 4 220 Mdh)	265 921,7 M FCFA (soit 4 583 Mdh)	284 164 M FCFA (soit 4 840 Mdh)	8,2%	6,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	25,6 Kdh		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise. Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

L'exercice 2010²⁰ a été marqué par les événements suivants :

- l'ouverture de 4 nouvelles agences, portant le réseau à 8 agences à fin 2010 ;
- la poursuite de la dynamique commerciale donnant lieu à une bonne évolution de l'activité (+37% des ressources et +13% des emplois) ;
- la mise en place de plans d'actions pour la transformation et l'intégration au niveau du groupe.

Au titre de l'exercice 2010, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'est accru de 12,9% à près de 236 Mdh contre 209 Mdh en 2009. Le résultat net a, pour sa part, enregistré une nette amélioration de 68,9% à près de 76 Mdh au titre du même exercice.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Crédit du Congo				
Siège social	Avenue Amilcar Cabral				
Montant du capital social	2 222 M FCFA (soit 38 Mdh)	2 222 M FCFA (soit 38 Mdh)	5 010 M FCFA (soit 85 Mdh)		
% de capital détenu		91,00%	91,00%		
% des droits de vote		91,00%	91,00%		
Produit net bancaire	13 049 M FCFA (soit 224 Mdh)	12 145 M FCFA (soit 209 Mdh)	13 868 M FCFA (soit 236 Mdh)	-7,0%	14,2%
Résultat net	5 247 M FCFA (soit 90 Mdh)	2 619 M FCFA (soit 45 Mdh)	4 452 M FCFA (soit 76 Mdh)	-50,1%	70,0%
Total Bilan	150 342,1 M FCFA (soit 2 580,4 Mdh)	147 780,6 M FCFA (soit 2 546,7 Mdh)	231 922,5 M FCFA (soit 3 951 Mdh)	-1,7%	57,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	25,1 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Au titre de l'exercice 2010, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 18,7% à 412 Mdh contre 347 Mdh en 2009. Son résultat net a progressé de 19,5% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 104 Mdh.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque				
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire				
Montant du capital social	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)		
% de capital détenu		51,0%	51,0%		
% des droits de vote		51,0%	51,0%		
Produit net bancaire	17 807 M FCFA (soit 306 Mdh)	20 164 M FCFA (soit 347 Mdh)	24 189 M FCFA (soit 412 Mdh)	13,2%	20,0%
Résultat net	6 378 M FCFA (soit 109 Mdh)	5 028 M FCFA (soit 87 Mdh)	6 090 M FCFA (soit 104 Mdh)	-21,2%	21,1%
Total Bilan	204 324 M FCFA (soit 3 507 Mdh)	234 963 M FCFA (soit 4 049 Mdh)	275 896 M FCFA (soit 4 700 Mdh)	15,0%	17,4%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	19,0 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

Crédit du Sénégal

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de la cession des actions du Crédit Agricole à Attijariwafa bank, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010.

Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Au titre de l'exercice 2010, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une augmentation de 9,7% à près de 136 Mdh. Son résultat net a été multiplié par 9 entre 2009 et 2010 pour s'établir à 36 Mdh au 31 décembre 2010.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08 *	Var. 10/09 *
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal				
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	2 000 M FCFA (soit 34 Mdh)	2 000 M FCFA (soit 34 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)		
% de capital détenu		95,0%	95,0%		
% des droits de vote		95,0%	95,0%		
Produit net bancaire	8 019 M FCFA (soit 138 Mdh)	7 189 M FCFA (soit 124 Mdh)	7 959 M FCFA (soit 136 Mdh)	-10,4%	10,7%
Résultat net	166 M FCFA (soit 3 Mdh)	226 M FCFA (soit 4 Mdh)	2 115 M FCFA (soit 36 Mdh)	36,1%	>100,0%
Total Bilan	135 459 M FCFA (soit 2 325 Mdh)	125 838 M FCFA (soit 2 169 Mdh)	135 906 M FCFA (soit 2 315 Mdh)	-7,1%	8,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Cours de change au 31.12.2009 : 1FCFA = 0,0172328 MAD

Cours de change au 31.12.2008 : 1FCFA = 0,0171635 MAD

* Les variations 2009/2008 et 2010/2009, au niveau du tableau, sont calculées sur la base des montants en devise étrangère (FCFA), tandis qu'au niveau de l'analyse, elles sont calculées sur la base des montants en MAD.

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Au titre de l'exercice 2010, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de près de 100 Mdh et un résultat net de près de 66 Mdh.

Données au 31.12.2010	
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415
Montant du capital social	3 398,6 M MOR (soit 100,3 Mdh)
% de capital détenu	53,60%
% des droits de vote	80,00%
Produit net bancaire	1 621 M MRO (soit 48 Mdh)
Résultat net	2 233 M MRO (soit 66 Mdh)
Total Bilan	26 355 M MRO (soit 778 Mdh)

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1MRO = 0,029522 MAD

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Au titre de l'exercice 2010, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 408 Mdh et un résultat net de près de 63 Mdh.

Données au 31.12.2010

Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152
Montant du capital social	6 000 M FCFA (soit 102 Mdh)
% de capital détenu	51,00%
% des droits de vote	51,00%
Produit net bancaire	23 923 M FCFA (soit 408 Mdh)
Résultat net	3 708 M FCFA (soit 63 Mdh)
Total Bilan	334 802 M FCFA (soit 5 703 Mdh)

Source : Attijariwafa bank

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

III.2.5. Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Faits marquants 2010 ²¹

L'année 2010 a quant à elle été marquée par les événements suivants :

- le lancement de nouveaux produits Automobile et Décès ;
- le développement de partenariats avec les concessionnaires automobiles, les établissements publics et les entreprises privées ;
- le renforcement du réseau pour atteindre 159 agents et bureaux directs ;
- la signature avec Inter Mutuelles Assistance d'une convention de partenariat pour la création d'une société d'assistance au Maroc ;
- le recrutement de 45 personnes en 2010, portant l'effectif à 451 personnes à fin 2010.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Assurance a effectué les réalisations suivantes :

- la mise en place d'un nouveau plan stratégique « Wafa Assurance 2012 », visant à renforcer la présence de la compagnie sur les marchés des particuliers et des entreprises ;
- la participation au pilotage stratégique du contrat programme, lancé par le Ministère de l'Economie et des Finances et les représentants du secteur des assurances, visant à élaborer une vision pour le secteur à l'horizon 2014 ;
- la poursuite du programme « Wafa Prévention » qui a permis de réduire de près de 200 le nombre d'accidents du travail et mettre 130 entreprises aux standards de sécurité pour une meilleure maîtrise du risque incendie ;
- le renforcement de la gamme Automobile à travers une approche segmentée : Pack « WW » et Pack « Salariés » ;
- la mise en place d'une structure PMO transverse pour piloter les projets SI majeurs de la compagnie ;
- la création d'un centre d'indemnisation rapide « Wafa Drive ». Les deux premiers centres ont ouverts à Casablanca et à rabat.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafa Assurance				
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Nombre de titre détenus	2 773 050	2 773 050	2 775 101		
Montant du capital social	277 305 500 Dh	277 305 500 Dh	277 510 100 Dh		
% de capital détenu	79,23%	79,23%	79,29%		
% des droits de vote *	79,23%	79,23%	79,29%		
Primes émises	4,15 Mrds Dh	4,30 Mrds Dh	4,50 Mrds Dh	3,6%	4,67%
Résultat net	467,5 Mdh	677,3 Mdh	723,9 Mdh	44,9%	6,89%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	105 Mdh	194 Mdh		

Source : Attijariwafa bank * Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 100% d' Attijariwafa bank

²¹ Source : Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2010 ²²

Au titre de l'exercice 2010, le volume de transactions d'Attijari Intermédiation s'établit à 67,7 milliards de dirhams dont 30,6 milliards de dirhams sur le marché Central, soit une part de marché de 29%. Son chiffre d'affaires s'élève à 102,6 millions de dirhams au 31 décembre 2010, en hausse de 35,9% par rapport à l'exercice 2009.

En 2010, Attijari Intermédiation a été le chef de file sur les deux seules introductions en bourse de l'année : ENNAKL AUTOMOBILES S.A et CNIA SAADA ASSURANCE.

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, le volume de transactions d'Attijari Intermédiation s'établit à près de 19,3 milliards de dirhams. Son chiffre d'affaires s'élève à 75,5 millions de dirhams au 31 décembre 2009, en recul de 32,6% par rapport à l'exercice 2008, suite au ralentissement de l'activité.

	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale		Attijari Intermédiation		
Siège social		163, avenue Hassan II		
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	75,5 Mdh	102,6 Mdh	-32,6%	35,9%
Résultat net	25,2 Mdh	54,7 Mdh	-59,4%	116,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	20,0 Mdh	30,0 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

²² Source : Attijariwafa bank

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2010

- **Hightech Payment Systems (HPS)** : Conseil de la société Hightech Payment Systems (HPS) dans le cadre de l'acquisition de la société Acqualife ;
- **Wafacash** : Conseil de la société Wafacash dans le cadre de l'acquisition de l'activité 'Cash' de la société Ténor Distrib ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil du groupe Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition par les groupes AWB et Banque Populaire de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie ;
- **SNTL** : Conseil de la société SNTL dans le cadre de la création d'une Joint-Venture entre SNTL et Damco (filiale de Maersk).

Faits marquants 2009

- **Zalagh Holding et Al Atlas** : Conseil des groupes Zalagh Holding et Al Atlas dans le cadre de leur rapprochement stratégique, ayant donné naissance au groupe Atzal Holding ;
- **ALHIF** : Conseil de la société ALHIF dans le cadre d'un placement privé d'un montant de 1,15 milliard de dirhams. ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA dans le cadre de la cession de ses participations dans le capital de la société Mercure.com, pour un montant de 105 millions de dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo et de 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans l'acquisition de 95% du capital du Crédit du Sénégal et de 51,0% de la Société Ivoirienne de Banque ;
- **Groupement Alliances Développement Immobilier/Palmeraie Développement/Somed/Actif Invest/Compagnie des Alpes** : Conseil du groupement dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt international pour le choix d'investisseurs pour la réalisation d'un programme d'aménagement intégré de la zone Sindibad et l'exploitation du parc de loisirs.

Faits marquants 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition des cinq filiales africaines du Crédit Agricole France ;
- **H Partners** : Conseil du fonds H Partners dans la cadre de sa prise de participation dans le capital de HEM (Holding Essaouira Management) ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de la cession de Leader Food ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'acquisition de 32,9% du capital de SOMED ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta Holding dans le cadre de son placement privé ;
- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre d'un placement privé.

Opérations de marché : actions

Faits marquants 2010

- **Ennaki Automobiles** : Conseil de la société tunisienne Ennaki Automobiles dans le cadre de sa double cotation à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et à la Bourse de Casablanca pour un montant global de 771 millions de dirhams ;
- **CNIA SAADA Assurance** : Conseil de la société CNIA SAADA Assurance dans le cadre de son introduction à la Bourse de Casablanca pour un montant de 645 millions de dirhams ;
- **Hightech Payment Systems (HPS)** : Conseil de la société Hightech Payment Systems (HPS) dans le cadre d'une augmentation de capital réservée d'un montant de 37 millions de dirhams ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de la société Douja Promotion Groupe Addoha dans le cadre de son augmentation de capital en numéraire d'un montant de 3 milliards de Dirhams ;
- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de la société Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son programme de rachat d'actions d'un montant de 605 millions de dirhams.

Faits marquants 2009

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son programme de rachat de 605 000 actions.

Faits marquants 2008

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de près de 2 milliards de dirhams ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta holding dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 938 millions de dirhams ;
- **CMT** : Conseil de la Compagnie Minière de Touissit dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 300 millions de dirhams ;
- **Taslif** : Conseil de la société Taslif dans le cadre de son augmentation de capital d'un montant de 200 millions de dirhams.

Opérations de marché : dette privée

Faits marquants 2010

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de la société Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son émission d'obligations ordinaires et convertibles en actions d'un montant de 1 milliard Dirhams ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de la société Douja Promotion Groupe Addoha dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 2 milliards de Dirhams ;
- **Autoroutes du Maroc** : Conseil de la société Autoroutes du Maroc dans le cadre de l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant cumulé de 3 milliards de Dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil du groupe Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 1,2 milliard de dirhams ;
- **Wafabail** : Conseil de la société Wafabail dans le cadre de l'émission d'un programme de Bons de Société de Financement d'un montant de 2 milliards de dirhams.

Faits marquants 2009

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 2 milliards de dirhams ;
- **Wafasalaf** : Conseil de Wafasalaf dans le cadre d'un programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement d'un montant de 1,5 milliard de dirhams ;

- **ADM** : Conseil de ADM pour l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,5 milliard de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI pour l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,5 milliard de dirhams.

Faits marquants 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 3 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,2 milliard de dirhams ;
- **SAMIR** : Conseil de la SAMIR dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 800 millions de dirhams ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA pour l'émission de l'emprunt obligataire d'un milliard de dirhams.

Au 31 décembre 2010, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 56 millions de dirhams, pour un volume de transactions de près de 14,3 milliards de dirhams.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale		Attijari Finances Corp.			
Siège social		163, avenue Hassan II			
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions		
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	72,2 Mdh	51,3 Mdh	56,0 Mdh	-28,9%	9,2%
Résultat net	13,8 Mdh	33,3 Mdh	39,7 Mdh	>100,0%	19,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	40,0 Mdh	35,0 Mdh	35,0 Mdh		

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2010 ²³

Pour Wafa Gestion, l'année 2010 a été caractérisée par les éléments suivants :

- la consolidation de sa présence sur le segment institutionnel avec le démarrage d'un nouveau fonds actions dédié à la CIMR et la signature d'un nouveau mandat de gestion auprès de DAR AD-DAMANE pour la gestion d'un fonds dédié obligataire, tous deux suite à des appels d'offres ;
- l'élaboration du projet PEA en collaboration avec la Banque des particuliers et des professionnels avec deux fonds éligibles (Attijari Actions et Attijari Moucharaka) ;
- le lancement de la campagne de communication relative au lancement de la nouvelle gamme OPCVM grand public commercialisée dans le réseau Attijariwafa bank ;
- l'organisation de la 11^{ème} édition du séminaire institutionnel au profit des Trésoriers, DAF et DG des principaux clients Grandes Entreprises Institutionnelles sous le thème « marché monétaire et liquidité bancaire » ;
- le renouvellement de la notation Fitch Ratings M2 (mor).

Faits marquants 2009

Au titre de l'exercice 2009, Wafa Gestion a mis en place trois nouveaux mandats de gestion de fonds, à destination des personnes physiques.

De plus, Wafa Gestion a procédé à la refonte de la gamme OPCVM Grand Public avec 14 fonds répartis sur trois segments de clientèle (clientèle des particuliers et des professionnels, clientèle privée, clientèle entreprise)

Par ailleurs, l'agence de notation Fitch Rating a attribué la note M2 à la société de gestion (correspondant à la notation de sociétés de gestion présentant une faible vulnérabilité aux erreurs opérationnelles et de gestion).

Wafa Gestion a clôturé l'exercice 2010 sur un encours géré de 63 milliards de dirhams. Son résultat net ressort à 71,5 millions de dirhams, en progression de 12,7% par rapport à l'exercice 2009, suite à la hausse de l'activité.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafa Gestion				
Siège social	416 Rue Mostafa El Maani, Casablanca				
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh		
% de capital détenu	66%*	66%*	66%*		
% des droits de vote	66%*	66%*	66%*		
Chiffre d'affaires	218 Mdh	217 Mdh	244 Mdh	-0,5%	12,9%
Résultat net	44 Mdh	63 Mdh	72 Mdh	43,5%	12,7%
Encours sous gestion	47 Mrds Dh	55 Mrds Dh	63 Mrds Dh	18,0%	14,50%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	43,3 Mdh	29,4 Mdh	80,2 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * 34% détenus par Crédit Agricole Asset Management, filiale gestion d'actifs du Crédit Agricole-France.

²³ Source : Attijariwafa bank

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cession de participations et/ou de service à ces participations (contrat de service).

Au titre de l'exercice 2010, Wafa Investissement n'a procédé à aucune cession de participation ni de service à ses participations. Par conséquent, elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat net a affiché une amélioration et s'établit à -3,1 Mdh contre -43,1 Mdh au titre de l'exercice 2009.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Wafa Investissement				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titres détenus	550 000 actions	550 000 actions	550 000 actions		
Montant du capital social	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	1,0 Mdh	-	-	-100,0%	na
Résultat net	0,9 Mdh	-43,1 Mdh	-3,1 Mdh	na	na
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

L'année 2010 a été principalement marquée par :

- la réorganisation des métiers d'Attijari Invest autour de trois pôles d'activités : Private Equity, Real Estate et Infrastructure ;
- la reconduction du fonds agricole Agram Invest dont la période d'investissement était arrivée à échéance en 2009, avec une nouvelle configuration du tour de table jumelée à une gestion exclusive par Attijari Invest ;
- l'attribution à Attijari Invest, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Caisse Centrale de Garantie à l'initiative du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies (MICNT), du mandat de gestion de l'un des deux fonds publics privés destinés au financement des PME marocaines, avec une enveloppe cible de 500 millions de dirhams ;
- la structuration de deux nouveaux fonds d'investissement (Maroc Numeric Fund et Foncière Emergence) dans le cadre de la stratégie d'accompagnement des plans sectoriels nationaux.

Au titre de l'exercice 2010, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 11,2 Mdh, soit une progression de 28,7% par rapport à l'exercice 2009. Son résultat net s'est établi à 2,7 Mdh, en évolution de 92,9% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2008	Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dénomination sociale	Attijari Invest				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,00%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,00%		
Chiffre d'affaires	7 Mdh	8,7 Mdh	11,2 Mdh	23,9%	28,7%
Résultat net	1,4 Mdh	1,4 Mdh	2,7 Mdh	0%	92,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Conventions conclues au cours de l'exercice 2010

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et le Crédit du Sénégal

Une convention d'assistance technique, ayant pour objet le transfert de savoir faire et le conseil, a été conclue, entre Attijariwafa bank et le Crédit du Sénégal, pour couvrir les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc...
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

La convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Aucune facturation n'a été effectuée au titre de cette convention pour l'exercice 2010.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et la Société Ivoirienne de Banque

Une convention d'assistance technique, ayant pour objet le transfert de savoir faire et le conseil, a été conclue, entre Attijariwafa bank et la Société Ivoirienne de Banque (SIB), pour couvrir les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel notamment expatrié ;

- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fourniture de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

La convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Aucune facturation n'a été effectuée au titre de cette convention pour l'exercice 2010.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer facturé en 2010 (KMAD)
Wafa LLD	Location d'agence	Kifah, Rabat	35,2
Dar Assafaa	Location d'agence	Route de Marrakech, Agadir	Néant
Dar Assafaa	Location de local	Route de Sefrou, Fès	Néant
Dar Assafaa	Location d'agence	Moulay Ismail, Marrakech	Néant
Dar Assafaa	Location de local	Immeuble Agéna	Néant
Dar Assafaa	Location de local	Medina, Marrakech	Néant
Dar Assafaa	Location de local	Rue de Marrakech, Agadir	Néant
Dar Assafaa	Location de local	Rue de Jeddah, Rabat	Néant
Wafasalaf	Location de local	Negjir, Laâyoune	Néant
Wafacash	Location de local	Sekkakine, Mèknes	Néant

Source : Attijariwafa bank

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2010

Convention cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et Attijariwafa bank Europe

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, tel qu'une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en oeuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

« 2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et/ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu'un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Cette convention n'a pas produit d'impact en 2010 sur les comptes de la banque.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et la Banque Internationale du Mali (BIM)

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la BIM son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Les modalités de rémunération de ces prestations sont les suivantes :

- une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondant aux J/H consommés.
- une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe.
- une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la BIM SA.

Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2010 s'élève à KMAD 1 613.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et l'Union Gabonaise de Banque (UGB)

Dans le cadre de cette convention conclue en octobre 2009, Attijariwafa bank apporte à UGB son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets...
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

Cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2010 s'élève à KMAD 5 380.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et le Crédit du Congo (CDC)

Dans le cadre de cette convention conclue en octobre 2009, Attijariwafa bank apporte au CDC son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets...
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;

- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

Cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2010 s'élève à KMAD 3 808.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et la CBAO

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la CBAO son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Les modalités de rémunération de ces prestations sont les suivantes :

- une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondants aux J/H consommés ;
- une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe ;
- une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la CBAO.

Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2010 s'élève à KMAD 11 184.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer facturé en 2010 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 186
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	445
Attijari Factoring	Ensemble de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	198
ONA S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	6 370
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	711
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	734
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	180
Attijari Protection	Appartement à usage de bureaux	37, rue Ait Baamrane, Casablanca	24
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 722
Wafa Investissement	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	12
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429
Wafa Patrimoine	Ensemble de locaux à usage de bureaux	69, rue Prince Moulay Abdellah, Casablanca	96
Wafa Systèmes Consulting	Ensemble de locaux à usage de bureaux	4 rue Sanâa, Casablanca	120
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	300
Wafa Immobilier	Deux locaux à usage d'agences		850
Wafa Immobilier	Cession d'un bail avec loyer annuel	Rabat Dior Jamaa	66
Wafa Cash	20 locaux à usage d'agences		1 007
Wafa Immobilier	Agence	Rue de Stokhom, Casablanca	144
Wafasalaf	Agence	Safi Boudheb	36
Wafa Système Data	Local à usage de bureau	163, Avenue Hassan II, Casablanca	30

Mandat de gestion de l'activité de crédit bail entre Attijariwafa bank et Wafabail

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité «crédit-bail» ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1 % (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

La commission versée à Wafabail s'est élevée à KMAD 3 000 au titre de l'exercice 2010.

Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et Wafabail

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2010.

Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et Wafabail

Cette convention de commercialisation conclue le 15 septembre 2008 a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa Bank perçoit une commission de 0,5% des affaires générées par la banque.

Au titre de l'exercice 2010, cette commission s'élève à KMAD 13 999.

Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et Wafa Immobilier

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0,5 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0,5 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Au titre de l'exercice 2010, ces commissions s'élèvent globalement à KMAD 197 097.

Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et Wafasalaf

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1,60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1000 ;
- 1,40 % de l'encours supérieur à MMAD 1000 et inférieur ou égal à MMAD 1500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1500 et inférieur ou égal à MMAD 2500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2500 et inférieur ou égal à MMAD 4000 ;

Au titre de l'exercice 2010, ces commissions s'élèvent globalement à KMAD 70 055.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et Attijari bank Tunisie

Cette convention préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 19 juin 2007, a été conclue entre Attijariwafa bank et Attijari bank Tunisie pour le transfert de savoir-faire et le conseil dans les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- système d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

La rémunération des missions relatives à cette assistance technique est fixée à 1% du produit net bancaire généré par Attijari bank, autre que la refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et des divers frais encourus par Attijariwafa bank. Les prestations de formation sont refacturées au prix convenu entre les deux parties et l'accès aux séminaires et conventions sont pris en charge par Attijari bank Tunisie. La convention est fixée pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

Au titre de l'exercice 2010, cette commission s'est élevée à KMAD 9 967.

Convention de prestations de services avec Attijariwafa Finanziaria SPA

Cette convention, préalablement autorisée par le conseil d'Administration du 25 septembre 2007, prévoit le développement d'une collaboration, qui permettra d'apporter une réponse adéquate aux besoins de la clientèle MRE en Italie. En ce sens, Attijariwafa Finanziaria sert de relais entre le Groupe Attijariwafa bank et les clients MRE d'Italie, notamment en matière d'information et de promotion de l'offre bancaire, et assure l'intermédiation dans la distribution des opérations mais assiste les clients dans la conduite de certaines opérations. La convention est applicable sur le territoire italien.

Dans le but de garantir dans les meilleures conditions les missions définies par la convention, il est établi une compensation globale basée sur le paiement de deux commissions :

- une « commission forfaitaire de représentation » constituant la compensation de base pour l'activité d'intermédiaire et de promotion des services financiers déployés par Attijariwafa Finanziaria sur l'ensemble du territoire italien pour le compte et en faveur du groupe Attijariwafa bank ;
- une « commission d'activité MRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies par Attijariwafa Finanziaria au groupe Attijariwafa bank. La « commission d'activité MRE » est renégociée annuellement entre les deux parties, lesquelles fixent, à la fin de chaque année (novembre-décembre), les tarifs à appliquer pour l'année suivante.

Les prestations de services facturées au titre de cette convention au cours de l'exercice 2010 se sont élevées à KMAD 14 602.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle²⁴. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours des crédits bancaires au ménages s'est inscrit en hausse de 12,4%, contre 15% une année auparavant, pour s'établir à 197,8 Mrds Dh à fin 2009. Ces crédits continuent à être orientés principalement vers les besoins de financement du logement, avec une part de 55% du total.²⁵

Depuis 2007²⁶, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment sur les dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Les normes comptables IFRS sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en 2007 de relever à 10% le niveau minimum du ratio de solvabilité, à compter de fin décembre 2008. La Banque Centrale cible désormais un objectif de 12%, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

²⁴ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

²⁵ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2009.

²⁶ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des *stress tests* pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 10% ²⁷
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 8% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leur liquidité sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 8%	= 8%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

²⁷ Le ratio de solvabilité a été relevé à 10% à partir de fin décembre 2008.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2009, le secteur bancaire marocain comprend 84 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 19 banques et 36 sociétés de financement²⁸.

Avec l'avènement de la banque postale, l'actionnariat public est devenu, à fin 2009, majoritaire dans 6 banques et 5 sociétés de financement et détient des participations significatives dans 6 autres établissements de crédit.

Pour sa part, l'actionnariat étranger contrôle majoritairement 7 banques et 10 sociétés de financement et détient des participations significatives dans 8 autres établissements de crédit.

A fin 2009, 14 établissements de crédit, dont 6 banques, sont cotés en bourse, représentant au total 27% de la capitalisation boursière²⁹.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SGMB, CDM) contrôlant 96,7% des crédits et 96,9% des dépôts, au titre de l'exercice 2010 du total des banques commerciales.

L'année 2008 a été, pour le système financier international, une année marquée par d'importantes turbulences qui ont fragilisé l'environnement macro-économique ainsi que les conditions d'exercice des activités bancaires. Dans ce contexte, et en prévision des répercussions défavorables, au plan national, de la dégradation de la conjoncture économique et financière internationale, Bank Al-Maghrib a continué, au cours de l'année 2009, de renforcer ses actions de contrôle en vue de s'assurer de la résilience du secteur bancaire et de renforcer la dimension macro-prudentielle de la supervision. Ainsi, elle a poursuivi le processus de consolidation du cadre prudentiel et opérationnel de la supervision et demandé aux établissements de crédit de rehausser la qualité de leur gouvernance des risques.

Les contrôles et les investigations menés par Bank Al-Maghrib en 2009 ont montré que, d'une part, les banques ont fait preuve de résilience face à la dégradation de la conjoncture économique, induite par la crise financière internationale et que, d'autre part, les portefeuilles des banques font ressortir des engagements importants sur certaines contreparties. Bien que les grands risques³⁰ soient encadrés sur le plan réglementaire et qu'ils ne représentent que 4 fois les fonds propres, au même niveau qu'en 2008. Ces expositions nécessitent d'être diversifiées d'autant qu'elles peuvent recéler des risques accrus. Parallèlement, certains établissements doivent renforcer la qualité de leurs systèmes de notation interne ainsi que les stress tests visant à évaluer leur capacité de résistance à des défaillances de contreparties importantes.

La poursuite du renforcement des fonds propres, parallèlement au développement de l'activité en 2009, a permis aux banques de rehausser leur solvabilité. Ainsi, le ratio de solvabilité moyen des banques assujetties à Bâle II a enregistré une hausse de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 12,0%.

Au titre de l'année 2009, l'activité des banques s'est bien tenue en dépit d'un environnement moins porteur. En effet, l'évolution de l'activité des banques a impacté différemment l'actif et le passif de leurs bilans. Au niveau de l'actif, le ralentissement de la croissance des crédits a été compensé par le développement de l'activité titres. Concernant le passif, les dépôts ont connu une évolution modérée, dont l'effet a été atténué par le recours au marché des capitaux et la baisse de la réserve obligatoire.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM et BNDE) s'est établi à 535,2 Mrds Dh en 2008, à 562,5 Mrds Dh en 2009, et à 593,2 Mrds Dh en 2010, en progression de 15,7% en 2008, de 5,1% en 2009 et de 5,5% en 2010.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent conjointement un encours de 280,6 Mrds Dh en 2008, de 296,4 Mrds Dh en 2009 et de 311,0 Mrds Dh en 2010, continuent de fournir la plus

²⁸ Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2009.

²⁹ Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2009.

³⁰ Par grands risques, on entend les créances et les titres détenus sur une même contrepartie, ou groupe de contreparties, et dont le montant est supérieur ou égal à 5% des fonds propres prudentiels

importante contribution aux ressources bancaires. En effet, ils représentent 52,4% des ressources collectées au titre de l'exercice 2010.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre de l'exercice 2010, six banques collectent 98,1% du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

Ainsi, au 31 décembre 2010, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Dettes envers les établissements de crédit	27,9%	26,4%	2,1%	1,5%	1,4%	6,9%	66,4%
Dépôts de la clientèle	28,7%	30,8%	16,1%	7,5%	6,2%	8,8%	98,1%
Titres de créances émis	18,5%	4,5%	15,9%	15,9%	12,9%	22,4%	90,1%
Total ressources	27,8%	28,7%	15,9%	8,1%	6,6%	9,8%	96,9%

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) collectent 82,2% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 27,8% du total des ressources des banques commerciales, après la BCP qui en détient 28,7%.

Crédits

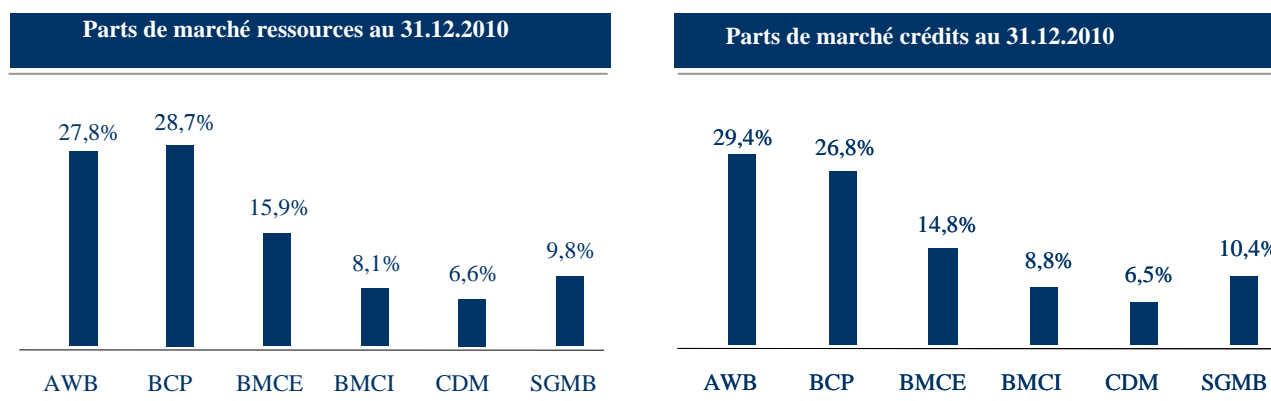
Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 96,7% du total des engagements des banques commerciales, au titre de l'exercice 2010.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2010 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Créances sur les sociétés de financement	32,2%	24,3%	17,9%	9,5%	3,8%	12,0%	99,7%
Créances sur la clientèle	29,1%	27,1%	14,5%	8,7%	6,8%	10,3%	96,4%
Total crédits	29,4%	26,8%	14,8%	8,8%	6,5%	10,4%	96,7%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2010, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,4%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 26,8% et 14,8%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) s'établit à 81,4%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2010, les six premières banques marocaines représentent 96,4% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Total des engagements donnés	26,8%	27,4%	12,4%	12,0%	5,3%	12,4%	96,4%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines

Ainsi, au 31 décembre 2010, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements hors bilan (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) s'élève à 79,1%. Attijariwafa bank occupe la deuxième place, avec une part de marché de 26,8%, après la BCP qui détient 27,4% des parts de marché.

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit, depuis l'exercice 2008 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	3 760	3 144	5 432	-16,4%	72,7%
Dépôts de la clientèle	504 472	525 655	543 511	4,2%	3,4%
Comptes chèques*	203 428	213 630	226 299	5,0%	5,9%
Comptes courants*	77 197	82 734	84 737	7,2%	2,4%
Comptes d'épargne	58 541	64 041	68 750	9,4%	7,4%
Dépôts à terme	134 081	131 338	137 630	-2,0%	4,8%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	31 225	33 911	26 094	8,6%	-23,1%
Titres de créances émis ⁽²⁾	26 996	33 728	44 261	24,9%	31,2%
Total ressources	535 228	562 527	593 204	5,1%	5,5%

Mdh - Source : GPBM

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Titres de créances négociables+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

* Dépôts non rémunérés

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'est établi à 593,2 Mrds Dh, soit une hausse de 5,5% par rapport à fin 2009. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2010, a progressé de 3,4% (+17,9 Mrds Dh) par rapport à 2009. Les titres de créances émis se sont accrus de 31,2% (+10,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2009.

Revue analytique 2008-2009

L'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'est établi à 562,5 Mrds Dh au 31 décembre 2009, contre 535,2 Mrds Dh au 31 décembre 2008, soit une progression de 5,1% (vs 15,7% sur la période 2007-2008).

Par ailleurs, les dépôts de la clientèle s'établissent à près de 525,7 Mrds Dh, soit une variation de 4,2% au titre de l'exercice 2009, contre 13,9% au titre de l'année 2008.

Les dépôts à terme ont enregistré un repli de 2,0% à 131,3 Mdh en 2009 contre près de 134,1 Mdh en 2008.

▪ Structure :

Revue analytique 2009-2010

La structure des ressources des banques est constituée principalement des dépôts de la clientèle dont la part a atteint 91,6% au 31 décembre 2010 vs 93,5% à fin 2009. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 6,0% à 7,5% du total des ressources.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle reste dominée par les comptes non rémunérés qui en représentent 62,0% au 31 décembre 2010 contre 62,8% à fin 2009. Ainsi, les comptes chèques se sont établis à 226,3 Mrds Dh à fin 2010, représentent, par conséquent, 41,6% des dépôts de la clientèle contre 40,6% en 2009. Pour sa part, la contribution des comptes courants au total des dépôts de la clientèle s'est stabilisée à 15,6% à fin 2010 contre 15,7% en 2009.

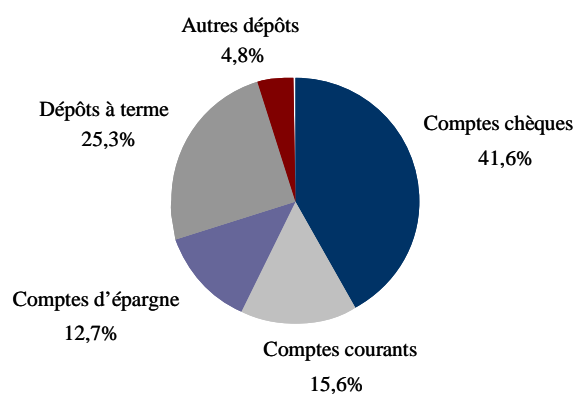
Les dépôts à terme ont enregistré, quant à eux, une amélioration de 4,8% au titre de l'exercice 2010, portant ainsi leur contribution au dépôt de la clientèle de 25,0% en 2009 à 25,3% en 2010.

Revue analytique 2008-2009

La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 93,4% au 31 décembre 2009 vs 94,3% au 31 décembre 2008. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 5,0% à 6,0% du total des ressources.

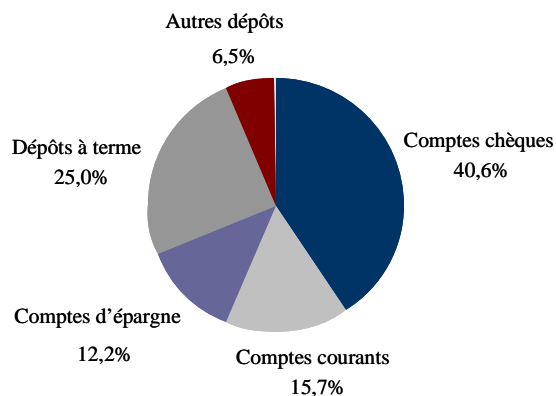
Les comptes non rémunérés, en particulier, représentent 62,8% des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2009 contre 61,8% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 5,0% au titre de l'exercice 2009, pour s'établir à près de 213,6 Mrds Dh. Les comptes courants, enfin, se sont améliorés de 7,2% pour atteindre 82,7 Mrds Dh au 31 décembre 2009, contre près de 77,2 Mrds Dh au titre de l'exercice 2008.

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2010



Source : GPBM

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2009



IV.1.4. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) ont évolué comme suit depuis l'exercice 2008 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances sur les sociétés de financement	51 824	52 653	49 707	1,6%	-5,6%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 181	5 846	5 117	12,8%	-12,5%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	13 190	10 699	8 576	-18,9%	-19,8%
Prêts financiers	33 452	36 108	35 886	7,9%	-0,6%
Autres	0	0	129	Ns	>100,0%
Créances sur la clientèle	400 149	443 105	486 553	10,7%	9,8%
Crédits de trésorerie	135 042	56 870	131 883	-57,9%	>100,0%
Crédits à l'équipement	87 642	111 994	132 896	27,8%	18,7%
Crédits à la consommation	23 782	27 999	30 033	17,7%	7,3%
Crédits immobiliers	119 904	143 836	156 938	20,0%	9,1%
Autres crédits	15 231	13 774	13 019	-9,6%	-5,5%
Créances en souffrance brutes	18 549	20 717	21 839	11,7%	5,4%
Total Crédits	451 973	495 758	536 260	9,7%	8,2%

Mdh - Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2008-2010 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Taux de contentieux du secteur *	4,6%	4,7%	4,5%	0,1 pt	-0,2 pt

Source : GPBM

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 8,2%, pour s'établir à 536,3 Mrds Dh. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a connu, à fin 2010, une hausse de 9,8% à 486,6 Mrds Dh. Sa part dans l'encours global des crédits s'élève à 90,7% en 2010 contre 89,4% en 2009 ;
- les crédits de trésorerie, dont l'encours à fin 2010 s'élève à 131,9 Mrds Dh, représentent 27,1% de l'encours des créances sur la clientèle ;
- les crédits à l'équipement contribuent, pour leur part, à près de 27,3% aux créances sur la clientèle, avec 132,9 Mrds Dh en 2010, en hausse de 18,7% par rapport à 2009 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 9,1% et représentent 32,3% des créances sur la clientèle au 31 décembre 2010 contre 32,5% en 2009.
- l'exercice 2010 a été marqué par une amélioration de la contentialité et ce, malgré l'augmentation des créances en souffrance brutes de 5,4% à près de 21,8 Mrds Dh à fin 2010. Le taux de contentieux s'est stabilisé à 4,5% à fin 2010, en baisse de 0,2 point par rapport à 2010.

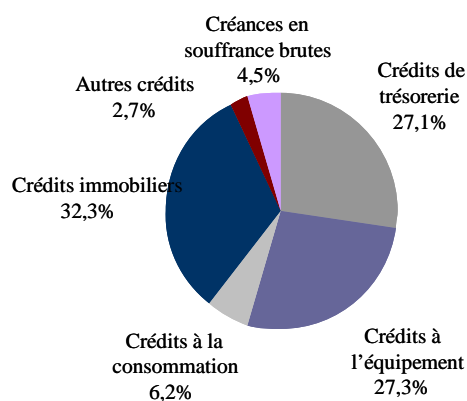
Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les crédits à l'économie ont connu une hausse de 9,7%, pour atteindre près de 495,6 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

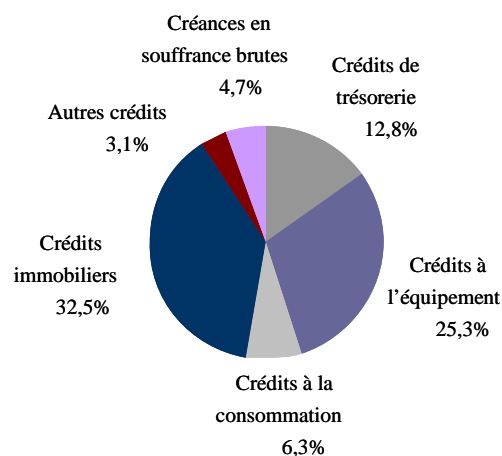
- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 10,7% au cours de l'exercice 2009, pour s'établir à 443,1 Mrds Dh. Ce poste représente 89,4% du total des emplois, au 31 décembre 2009, vs 88,5% au 31 décembre 2008 ;

- les créances sur la clientèle sont composées à 32,5% des crédits immobiliers et à 12,8% des crédits de trésorerie, s'établissant respectivement à 143,8 Mrds Dh et à près de 56,9 Mrds Dh au 31 décembre 2009. les crédits de trésorerie ont enregistré un recul de 57,9% par rapport à 2008 ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 31,6% des créances sur la clientèle, ce qui représente des encours de près de 140,0 Mrds Dh au 31 décembre 2009, en hausse de 25,6% par rapport au 31 décembre 2008 ;
- les crédits immobiliers poursuivent leur progression en 2009, pour atteindre près de 143,8 Mrds Dh, en hausse de 20,0% par rapport à l'exercice 2008 ;
- la progression de 11,7% des créances en souffrance brutes à 20,7 Mrds Dh en 2009, contre 18,5 Mrds Dh en 2008 ;
- l'année 2009 a été marquée par une augmentation de la contentialité, suite à la hausse de 11,7% des créances en souffrance. Le taux de contentieux enregistre ainsi une augmentation de 0,1 point pour s'établir à 4,7% en 2009 contre 4,6% en 2008.

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2010



Répartition des crédits clientèle au 31.12.2009



Source : GPBM

IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

Les engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2010, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul
Engagements de financement donnés	14 381	28 685	11 947	3 843	1 912	5 748	66 515
Dont Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	14 380	25 305	10 637	4 743	1 907	5 630	62 602
Engagements de garantie donnés	28 977	15 622	8 209	15 539	6 608	14 410	89 363
Dont Engagements de Garantie d'Ordre de la Clientèle	24 044	11 788	5 228	6 876	3 523	10 612	62 071
Provisions sur Engagements par Signature	122	192	3	108	87	32	545
Engagements Hors Bilan	43 480	44 499	20 158	19 490	8 607	20 190	156 423

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2010, les engagements hors bilan du total des banques commerciales se sont établis à 156,4 Mrds Dh, en progression de 1,5% par rapport à fin 2009, sous l'effet des éléments suivants :

- l'augmentation des engagements de financement donnés de 2,5% à près de 66,5 Mrds Dh au 31 décembre 2010. Ces engagements correspondent principalement aux engagements de financement en faveur de la clientèle ;
- l'amélioration des engagements de garantie de 0,7% à près de 89,4 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2010, les six premières banques marocaines représentent 94,5% des engagements donnés par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation³¹

	2007	2008	2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Produits d'exploitation bancaire	32 720	39 566	42 473	20,9%	7,3%
Charges d'exploitation bancaire	9 985	15 920	16 046	59,4%	0,8%
Produit net bancaire	22 735	23 647	26 428	4,0%	11,8%
Charges générales d'exploitation	10 484	11 247	12 263	7,3%	9,0%
<i>Dont Amortissements</i>	1 035	1 144	1 235	10,5%	8,0%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	2 331	1 048	2 203	-55,1%	>100,2
Résultat net	7 284	7 822	8 560	7,4%	9,4%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : au terme de l'exercice 2008, le produit net bancaire des banques commerciales a affiché une croissance de 4,0% pour s'établir à 23,7 Mrds Dh. Cette croissance est liée à un accroissement en valeur des produits d'exploitation bancaire (+6,8 Mrds Dh) plus importante que celle des charges d'exploitation bancaire (+5,9 Mrds Dh). L'année 2009 s'est caractérisé, quant à elle, par une croissance soutenue du PNB des banques commerciales (+11,8%), du fait notamment d'une progression des produits d'exploitation bancaire (+7,3%) plus importante que celle des charges d'exploitation bancaire de (+0,8%) au titre du même exercice.
- **Charges générales d'exploitation** : Au titre de l'exercice 2008, les charges générales d'exploitation se sont établies à 11,2 milliards de dirhams, soit une hausse de 7,3%, suite à la poursuite des investissements induits par la stratégie d'expansion de plusieurs banques. Le coefficient d'exploitation induit s'est affiché en hausse de 1,5 points à 47,6%, compte tenu de la décélération de la progression du PNB. En 2009, les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 9,0% et s'élèvent à 12,3 Mrds Dh, soit un coefficient d'exploitation induit de 46,4% en amélioration de 1,2 point par rapport à 2008.
- **Amortissements** : En 2008, les amortissements représentent 10,2% des charges générales d'exploitation et elles s'établissent à plus de 1,1 Mrd Dh, en augmentation de 10,5% par rapport à 2007. Au titre de l'exercice 2009, les amortissements contribuent à hauteur de 10,1% aux charges générales d'exploitation et s'élèvent à 1,2 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 8,0% par rapport à 2008.
- **Provisions** : En 2008, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance ont enregistré un recul de 55,1%, à 1,0 Mrd Dh. En 2009, en revanche, ces dotations s'établissent à 2,3 Mrds Dh affichant ainsi une hausse significative (multiplié par deux) par rapport à l'année précédente.
- **Résultat net** : En 2008, le résultat net s'établit à 7,8 Mrds Dh, soit une relative stabilisation par rapport à 2007, qui s'explique notamment par le ralentissement de la croissance du PNB. L'exercice 2009 a été marqué par une progression du résultat net des banques commerciales de 9,4% à près de 8,5 Mrds. Cette évolution s'explique essentiellement par un accroissement du PNB des banques commerciales plus important que celui des charges générales d'exploitation et des dotations nettes aux provisions sur créances en souffrance. La baisse de ces dernières, en 2009, est due à une augmentation des dotations sur créances en souffrance de 5,3% (+546 Mdh) conjuguée à une baisse de 14,8% (-810 Mdh) des reprises de provisions sur créances en souffrance.

³¹ Les statistiques du GPBM relatives à l'exercice 2010 ne sont pas encore disponibles

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En décembre 2008, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle du groupe et de renforcer les synergies entre les différents domaines d'activité.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement », les « Services Financiers Spécialisés » et la « Banque de Détail à l'International ». Ce pôle regroupe également la « Banque d'Investissement et des Marchés », composée de la « Banque d'Investissement » et de la « Banque des Marchés ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe la Banque de l'Entreprise, la Banque Privée, la Banque des Particuliers et des Professionnels « BPP » et la Banque des Marocains sans Frontière « BMF », représente un marché prioritaire pour la banque.

Banque de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : d'une part, les entités dédiées à la PME, regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et, d'autre part, les Grandes Entreprises, regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte des besoins propres à chacune des deux catégories, notamment en termes de crédits et de traitement clientèle. Cette segmentation intègre aussi les paramètres taille et chiffre d'affaires, la nature des structures, le mode de management, le secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 4 réseaux, composés de 26 centres d'affaires et de 9 succursales entreprises.

Cette entité propose des produits et services dédiés aux PME/PMI à travers la cellule financement de l'investissement PME, laquelle intervient également en tant qu'interface avec la structure en charge de la Gestion Globale des Risques.

Afin de répondre aux exigences des besoins spécifiques de chaque entreprise, la banque de l'Entreprise a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les associations professionnelles comme l'AMITH ou la fédération de la PME/PMI ainsi qu'avec les instances spécialisées comme l'ANPME, la Caisse Marocaine des marchés ou la Caisse Centrale de Garantie.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise³²

A fin 2010, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME : 41,0 Mrds Dh (+17,1% vs fin 2009) ;
- nombre de clients PME : 7 647 (+93,8% vs fin 2009) ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 4 ;
- nombre de centres d'affaires : 26 ;
- nombre de succursales entreprises : 9.

³² Source : Attijariwafa bank

Banque des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, la Banque des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

En effet, la BPP a lancé durant l'année 2010, cinq nouveaux produits ou variantes de produits soutenus par des campagnes de communication au style original et vendeur : (Confort Pro, Hissab Mourih, Capital Avenir, Crédit Express 5 variantes, Crédit Bail 4 variantes).

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels³³

A fin 2010, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 826 (+8,5% vs fin 2009) ;
- nombre de clients : 1 966 511 (-24,5% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 39,1 Mrds Dh (+17,0% vs fin 2009) ;
- dépôts de la clientèle : 116,4 Mrds Dh (+5,5% vs fin 2009) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 78% (+3,62 pts vs fin 2009).

³³ Source : Attijariwafa bank

Banque des Marocains sans Frontière

Plaçant le marché des Marocains Résidant à l'Étranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank a mis en place en 2005 une nouvelle « Business Unit », exclusivement dédiée aux besoins spécifiques de cette catégorie de clientèle.

A cet effet, des structures spécialisées ont été mises en place, notamment :

- **les implantations par pays** : des responsables pays rattachés directement à la direction de la BMF représentent officiellement Attijariwafa bank auprès des autorités de tutelle des différents pays et prennent en charge les activités MRE qu'elles soient retail ou corporate ;
- **les entités de soutien**, de support et de back-office dédiées au marché MRE et basées à Casablanca. Il s'agit des entités « Distribution, Produits, Marchés », « Supports et Moyens » et « Risques et Recouvrement BMF » ;
- **« Attijariwafa bank Europe »** : filiale bancaire en France qui permettra à Attijariwafa bank de déployer ses activités dans toute l'Union Européenne en partant de l'implantation existante dans différents pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne, Grande-Bretagne).
Il y a lieu de préciser que :
 - ✓ Attijariwafa bank est présente en Belgique à travers des agences bancaires (il n'y plus de bureaux de représentation) ;
 - ✓ la filiale italienne (Attijari Finanziaria Spa) a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Marquée par de grandes avancées commerciales, 2007 est considérée comme une année charnière pour l'activité de la Banque des Marocains sans Frontière (BMF). Elle a été consacrée à la mise en œuvre du déploiement du passeport Européen avec la création de la succursale de droit européen en Allemagne et le déploiement du passeport sur la Hollande.

Par ailleurs, Attijariwafa bank a démarré son activité effective en Italie avec l'ouverture de son agence à Milan suite à la création en 2006 de la société Financière Attijariwafa Finanziaria Spa.

Attijariwafa bank a poursuivi l'extension de son réseau propre en Europe avec l'ouverture de 2 guichets en France à Marseille Garibaldi et Toulouse, l'ouverture de 3 bureaux en Espagne à Valence, Barcelone et Girona, l'ouverture de l'agence à Milan et l'installation d'un bureau de représentation à Abbey National Bank à Londres, ce qui porte le réseau extérieur à 47 points de contact.

L'extension du réseau de distribution mixte a également été enrichie par la signature de plusieurs accords avec des banques étrangères de renom, permettant ainsi de mettre à la disposition des clients un large réseau pour leurs transferts d'argent vers le Maroc :

- Italie : Convention avec Unicredit AgenziaTu ;
- Allemagne : Convention avec la Banque DHB Bank ;
- Espagne : Animation des conventions de partenariat stratégique avec Grupo Santander et Caja Madrid.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains sans Frontière³⁴

A fin 2010, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains sans Frontière » se présentent comme suit :

- Comptes chèques MRE : 21,1 Mrds Dh ;
- volume des transferts : 7,1 Mrds Dh (+18,3% vs fin 2009) ;
- nombre de réseaux : 826 ;
- nombre de comptes MRE : 614 298 (+25,1% vs fin 2009).

³⁴ Source : Attijariwafa bank

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières

La Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières réunit la Banque de Financement, les Services Financiers Spécialisés et la Banque de Détail à l'International. Ce pôle regroupe également la Banque d'Investissement et des Marchés, composée de la Banque d'Investissement et de la Banque des Marchés.

Banque de Financement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

La Banque de Financement est organisée autour :

- d'une entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique. Au 31 décembre 2010, les engagements de cette entité ont atteint 94,1 Mrds Dh, en progression de 6,0% par rapport au 31 décembre 2009 ;
- d'une entité « International » qui a pour principal objectif d'accompagner, d'une part, les entreprises marocaines dans leur stratégie d'internationalisation et, d'autre part, les entreprises étrangères ayant un lien d'affaires avec le Maroc ou des projets d'investissement dans le pays. La ligne métier International intègre « Attijari International Bank », banque offshore du groupe installée à Tanger.

Grâce à la présence de chargés d'affaires à l'international au sein des principaux centres d'affaires, Attijariwafa bank a renforcé de façon notable la relation de proximité avec les opérateurs actifs à l'étranger, tant au niveau des PMI/PME que des grandes entreprises ;

- d'une entité « Gestion des Flux » ayant pour objectif de mettre en place des produits et des services innovants, répondant aux attentes de la clientèle ;
- d'une entité « Financement de l'investissement » : Précurseur dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc.

Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de financement innovantes et sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement ³⁵

A fin 2010, les principaux indicateurs de la Banque de Financement se présentent comme suit :

- engagements Grandes Entreprises : 94,1 Mrds Dh (+6,0% vs fin 2009) ;
- nombre de clients Grandes Entreprises : 1 030 (+7,9% vs fin 2009) ;

³⁵ Source : Attijariwafa bank

Services Financiers Spécialisés

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

Offre Produits	
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin 2010

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 722 41 agences propres	Effectif : 302 49 agences	Effectif : 441 478 agences	Effectif : 38 4 099 véhicules gérés	Effectif : 92 Encours : 9,2 Mrds Dh	Effectif : 27 Encours financement : 822 Mdh
Encours global : 19,1 Mrds Dh	Encours global : 33,5 Mrds Dh	Volume cash : 13,7 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

Filiales	
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en œuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin 2010³⁶

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 569 735 (-4,6% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 169 (+13,4% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 15 265 Mdh (+17,2% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 18 872 Mdh (+15,6% vs fin 2009).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin 2010³⁷

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 207 742 (+19,4% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 147 (+8,1% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 6 984 Mdh (+3,0% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 8 911 Mdh (+5,7% vs fin 2009).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin 2010³⁸

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 14 798 (+16,3% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 ;
- crédits distribués : 1 670 Mdh (+8% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 1 708 Mdh (+6% vs fin 2009).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin 2010³⁹

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 135 840 (+14,8% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 72 (+26,3% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 2 363 Mdh (+3% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 3 196 Mdh (+18% vs fin 2009).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin 2010⁴⁰

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 119 721 (+38,5% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 30 (+87,5% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 3 663 Mdh (+36% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 3 492 Mdh (+28% vs fin 2009).

³⁶ Source : Attijariwafa bank

³⁷ Source : Attijariwafa bank

³⁸ Source : Attijariwafa bank

³⁹ Source : Attijariwafa bank

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin 2010⁴¹

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 50 736 (+19,9% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 6 (+20,0% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 2 543 Mdh (+15,9 vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 3 879 Mdh (+13% vs fin 2009).

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à fin 2010⁴²

Au titre de l'exercice 2010, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 18 915 (+45,5% vs fin 2009) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 (+100% vs fin 2009) ;
- crédits distribués : 828 Mdh (+13% vs fin 2009) ;
- dépôts des clients : 3 023 Mdh (+37% vs fin 2009).

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

⁴² Source : Attijariwafa bank

IV.2.3. Banque d'Investissement et des Marchés

La Banque d'Investissement et des Marchés dépend du pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières. Elle regroupe les activités de marché, de financement et de conseil.

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)
Banque des Marchés	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque des Marchés et d'Investissement ⁴³

Au 31 décembre 2010, les principaux indicateurs de la « Banque des marchés et d'investissement » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité Corporate Finance⁴⁴ :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 5,1 Mrds Dh (volume multiplié par plus de 8 fois par rapport à 2009) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 9,2 Mrds Dh (+8,2% vs fin décembre 2009) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : 98 Mdh (-98,4% vs fin décembre 2009).
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs :
 - ✓ encours moyen d'actifs sous gestion : 63 Mrds Dh (+14,5% vs fin décembre 2009) ;
 - ✓ part de marché : 28,0% (-1,6 pt vs fin décembre 2009) ;
- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions : 67,7 Mrds Dh (multiplié par 3,5 fois par rapport à fin décembre 2009) ;
 - ✓ part de marché : 29,0% (+2,0 pts vs fin décembre 2009).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 1 362,7 Mrds Dh (multiplié par 3 fois par rapport à fin décembre 2009).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 482,8 Mrds Dh (+24,4% vs fin décembre 2009) ;
 - ✓ part de marché : 38,6% (+0,6 pt vs fin décembre 2009).

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijari Finances Corp.

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

Sur les trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	36 298	37 211	29 581	2,5%	-20,5%
A vue	6 260	6 356	3 137	1,5%	-50,6%
A terme	30 038	30 855	26 444	2,7%	-14,3%
Créances sur la clientèle (C2)	109 214	122 321	138 803	12,0%	13,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	47 191	43 326	46 220	-8,2%	6,7%
Crédits à l'équipement	21 468	34 104	42 571	58,9%	24,8%
Crédits immobiliers	35 988	40 177	45 058	11,6%	12,1%
Autres crédits	2 764	2 810	2 820	1,7%	0,4%
Créances acquises par affacturage	791	0	0	-100,0%	ns
Créances en souffrance nettes de provision	129	918	1 010	>100,0%	10,1%
Intérêts courus à recevoir	883	987	1 124	11,7%	14,0%
Total crédits (C1) + (C2)	145 512	159 532	168 384	9,6%	5,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

Revue analytique 2009-2010

En 2010, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 168,4 Mrds Dh, en progression de 5,5% par rapport à fin 2009. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 13,5% à près de 138,8 Mrds Dh à fin 2010. cette évolution est dûe essentiellement à :
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 24,8% (+8,5 Mrds Dh) pour atteindre 42,6 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 12,1% (+4,9 Mrds Dh) à près de 45,1 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ l'augmentation de 6,7% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2010 s'élève à 46,2 Mrds Dh.
- la baisse de 20,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul enregistré aussi bien au niveau des créances à vue, dont l'encours a été divisé par deux entre 2010 et 2009, qu'au niveau des créances à terme (-14,3% à 26,4 Mrds Dh à fin 2010).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 9,6% par rapport à l'exercice 2008, à 159,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par :

- la hausse de 2,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+2,7% à près de 30,9 Mrds Dh) et, dans une moindre mesure, par la hausse des créances à vue (+1,5% à près de 6,4 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+11,6%) à près de 40,2 Mrds Dh, suite à la hausse de 3,2 Mrds Dh des crédits immobiliers acquéreurs et de 1,0 Mrd Dh des crédits immobiliers promoteurs ;
- le repli de 11,0% des crédits de trésorerie à 37,9 Mdh en 2009 contre près de 42,6 Mdh en 2008, suite notamment au reclassement de 3 Mrds Dh de crédits de trésorerie en crédits à l'équipement ;
- la hausse de 17,8% des crédits à la consommation à 5,4 Mrds Dh en 2009 contre 4,6 Mrds Dh en 2008 ;

- l'augmentation de 58,9% des crédits à l'équipement à près de 34,1 Mrds Dh (dont 3 Mrds Dh de reclassement des crédits de trésorerie) ;
- la progression des créances en souffrance nettes de provision à 918 Mdh conformément au déclassement⁴⁵ effectué par la banque (conformément aux règles prudentielles de Bank Al-Maghrib), suite à une détérioration du risque de crédit en 2009 (hausse des dossiers en souffrance en montant et en nombre). Le taux de contentialité reste toutefois maîtrisé (à 3%).

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	5 598	5 131	16 401	-8,3%	>100,0%
Entreprises financières	414	341	802	-17,6%	>100,0%
Entreprises non financières	74 147	73 298	76 929	-1,1%	5,0%
Autre clientèle**	29 055	43 552	44 670	49,9%	2,6%
Total crédits par décaissements nets***	109 214	122 321	138 803	12,0%	13,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 55,4% du total des créances sur la clientèle à fin 2010. A noter que cette proportion est en recul par rapport aux deux exercices précédents (respectivement 67,9% et 59,9% des crédits à la clientèle au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009).

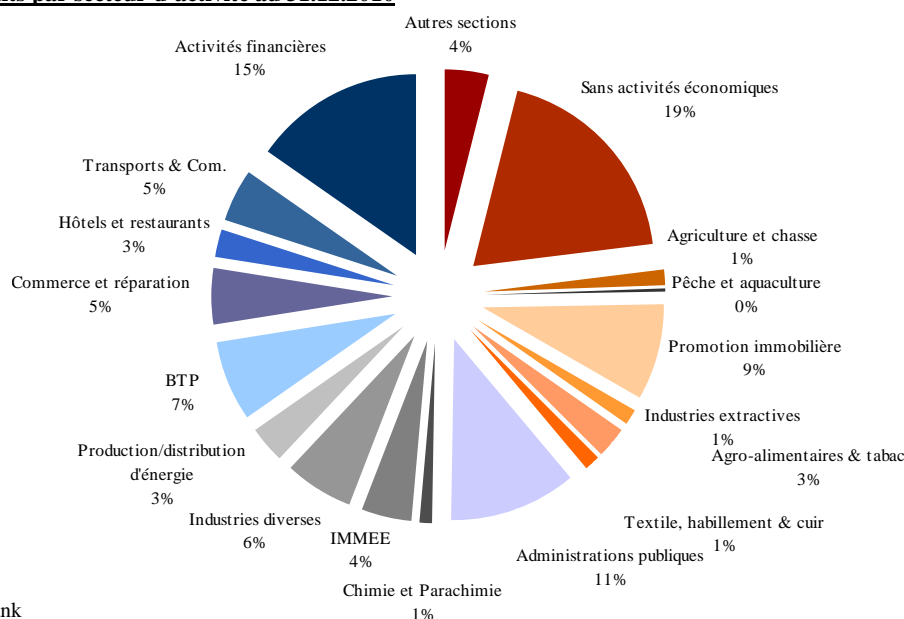
Pour sa part, la contribution du segment autre clientèle (particuliers et commerçants) au total des crédits à la clientèle a enregistré un repli de 3,4 points pour s'établir à près de 32,2% à fin 2010, contre 35,6% en 2009.

⁴⁵ Conformément à la Circulaire n° 19/G/2002 de Bank Al-Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2010, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 15% du total des crédits (vs 19% au 31 décembre 2009) ;
- les BTP et la promotion immobilière représentent respectivement 7 % et 9% du total, en stagnation par rapport à 2009 ;
- les administrations publiques s'affichent à 11% du total (vs 6% au 31 décembre 2009) ;
- les I.M.M.E⁴⁶ représentent 4% du total, en stagnation comparativement à 2009 ;
- les transports et communications représentent 5% du total (vs 6% au 31 décembre 2008) ;
- les sans activité économique représentent 19% du total des encours crédits, gardant ainsi le même niveau qu'en 2009.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31.12.2010



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 :

	2009	2010
Réseau Casablanca	75,4%	71,4%
Réseau Rabat	12,3%	13,0%
Réseau Fès-Meknès	3,5%	3,4%
Réseau Nord	3,1%	4,0%
Réseau Rif	0,3%	0,2%
Réseau Oriental	1,3%	1,1%
Réseau Doukkala-Chaouia	1,3%	1,2%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	1,5%	3,2%
Réseau Souss Sahara	1,3%	2,5%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2010, la région de Casablanca représente 71,4% des engagements de la banque, suivie des régions de Rabat (13,0%), du Nord (4,0%) et de Fès-Meknès (3,4%).

⁴⁶ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	19 167	21 833	21 922	13,9%	0,4%
A vue	2 574	3 280	7 077	27,4%	>100,0%
A terme	16 593	18 553	14 845	11,8%	-20,0%
Dettes envers la clientèle (D2)	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%
Comptes à vue créditeurs	82 274	84 353	91 123	2,5%	8,0%
Comptes d'épargne	16 202	17 655	18 820	9,0%	6,6%
Dépôts à terme	38 222	44 402	39 113	16,2%	-11,9%
Autres comptes créditeurs	14 340	6 940	7 190	-51,6%	3,6%
Intérêts courus à payer	626	867	804	38,5%	-7,3%
Total dettes (D1+D2)	170 831	176 049	178 970	3,1%	1,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agréée

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'année 2010, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 157,0 Mrds Dh, en progression de 1,8% par rapport à 2009. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 8,0% (+6,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 91,1 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 6,6% pour s'établir à 18,8 Mrds Dh à fin 2010 ;
- le repli des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à 39,1 Mrds Dh à fin 2010 contre 44,4 Mrds Dh en 2009, soit une baisse de 11,9% sur l'exercice.

Par ailleurs, en 2010, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une légère hausse de 0,4%, pour atteindre près de 21,9 Mrds Dh. En effet, l'encours des dépôts à vue a été multiplié par deux entre 2010 et 2009, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à terme, dont l'encours a reculé de 20,0% (-3,7 Mrds Dh) au titre de la même période.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle ont atteint 154,2 Mrds Dh, en hausse de 1,7% par rapport à fin 2008, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 2,5% des comptes à vue créditeurs ;
- la progression de 9,0% des comptes d'épargne ;
- la hausse de 16,2% des dépôts à terme ;
- la baisse des autres comptes débiteurs de 50,6% à près de 6,9 Mrds Dh à fin 2009.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 13,9%, pour atteindre 21,8 Mrds Dh à fin 2009. Cette hausse est principalement due aux emprunts de trésorerie qui ont atteint 12,8 Mrds Dh en 2009 contre près de 8,5 Mrds Dh en 2008, soit une progression de 50,8% par rapport à 2008.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dépôts					
Secteur public	5 465	1 261	1 765	-76,9%	40,0%
Entreprises financières	11 627	16 597	13 924	42,7%	-16,1%
Entreprises non financières	39 868	37 130	37 205	-6,9%	0,2%
Autre clientèle	94 704	99 229	104 155	4,8%	5,0%
Total dépôts clientèle*	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 66,3% de l'encours des dépôts de la clientèle en 2010, contre 64,3% en 2009 et 62,4% en 2008.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global, pour les deux exercices précédents se présente comme suit :

	2009	2010
Réseau Casablanca	47,0%	42,2%
Réseau Rabat	12,2%	13,5%
Réseau Fès-Meknès	6,9%	7,2%
Réseau Nord	7,5%	8,8%
Réseau Oriental	5,5%	5,6%
Réseau Rif	7,1%	7,1%
Réseau Doukkala-Chaouia	3,2%	3,3%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	5,9%	6,6%
Réseau Souss Sahara	4,7%	5,5%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2010, la ventilation des dépôts de Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 42,2% des dépôts, suivie de Rabat (13,5%), du Nord (8,8%) et du Fès-Meknès (7,2%).

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Engagements en faveur de la clientèle	40 481	35 973	38 424	-11,1%	6,8%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	6 062	5 757	4 933	-5,0%	-14,3%
Total engagements par signature *	46 542	41 730	43 357	-10,3%	3,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - * Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les engagements par signature ont enregistré une amélioration de 3,9%, pour s'établir à près de 43,4 Mrds Dh, suite à :

- l'augmentation de l'encours des engagements en faveur de la clientèle (+6,8%) à près de 38,4 Mrds Dh, contre près de 36,0 Mrds Dh en 2009 ;
- le retrait des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 14,3% à près de 4,9 Mrds Dh, contre 5,8 Mrds Dh en 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements par signature ont enregistré un repli de 10,3%, pour s'établir à près de 41,7 Mrds Dh, suite à :

- la baisse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle (-11,1%) à près de 36,0 Mrds Dh, contre près de 40,5 Mrds en 2008 ;
- le repli des engagements en faveur des intermédiaires financiers (-5,0%) à près de 5,8 Mrds Dh, contre près de 6,1 Mrds Dh en 2008.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2010, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (828 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (35 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Le nombre d'agences du groupe, au 31 décembre 2010, s'élève à 2 088 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période qui s'étend de 2008 à 2010 :

	2008	2009	2010
Guichets permanents	703	795	863
Guichets périodiques	1	2	2
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	668	752	819
Succursales et agences à l'étranger	38	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	15	17	17

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

En sa qualité de partenaire stratégique, le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont eu pour principal objectif de conforter l'attractivité du Groupe pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents.

Attijariwafa bank se met aux standards internationaux en matière de recrutement et poursuit la modernisation de ses outils RH. En effet, après le renouvellement des tests de logique et de personnalité en 2009, le Groupe a lancé en juillet 2010 le premier site de recrutement transactionnel du secteur bancaire au Maroc.

Pour la deuxième année consécutive, et après le succès de la première promotion YEELLEN, Attijariwafa bank a lancé en juin 2010 le recrutement de la deuxième promotion de jeunes talents, lauréats des écoles et universités marocaines, originaires des pays d'accueil des filiales subsahariennes du Groupe. L'objectif étant de leur proposer d'intégrer ces mêmes filiales à l'issue de leur parcours Attijariwafa bank.

Par ailleurs, Attijariwafa bank poursuit sa politique de recrutement à travers différentes actions, notamment en consolidant sa présence auprès des jeunes diplômés des écoles et universités, par sa participation aux salons et forums de recrutement tant au Maroc qu'à l'Etranger. Parallèlement, des campagnes plus ciblées sont menées visant des candidats expérimentés et aux talents avérés.

Au cours de l'exercice 2010, 763 nouveaux collaborateurs ont été recrutés par la banque, dont près de 45% de cadres.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. Dans ce sens, l'offre de formation est adaptée et enrichie chaque année pour accompagner les projets de la banque et répondre aux besoins évolutifs en formations techniques / métiers ou en formations managériales.

En avril 2010, la mise en place d'un nouveau dispositif de formation, le e-Learning (formation à distance) est venu enrichir et diversifier les modalités d'apprentissage et de consolidation des acquis des collaborateurs.

Au cours de l'année 2010, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 28 118 jours/homme de formation, représentant 5 500 participations, en dehors des formations à la maîtrise de l'outil CRM et produits, qui s'élèvent à elles seules à 14 272 jours/homme.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisibles du Groupe. Ainsi, en 2010, le dispositif de gestion de carrières a été enrichi par la mise en place d'un programme de parrainage pour les nouvelles recrues, destiné à favoriser la transmission de savoir et de compétences, et à faciliter leur adhésion à la culture d'entreprise et à ses valeurs.

Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank s'est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. Dans ce sens, l'année 2010 a été marquée par l'ouverture de nouveaux espaces de santé au niveau de différentes villes du royaume et par le lancement du projet de mise en place d'« Espaces sociaux » au niveau des régions.

Enfin la politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Ainsi, un Comité de « Médecine Tropicale » a été mis en place pour accompagner l'expansion de la Banque en Afrique subsaharienne. En outre, un Comité de « Veille Médicale / Grippe H1N1 » a été érigé et une campagne de prévention des gestes d'hygiène a été déployée pour préparer tout un chacun aux risques d'une éventuelle pandémie. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé ont été poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

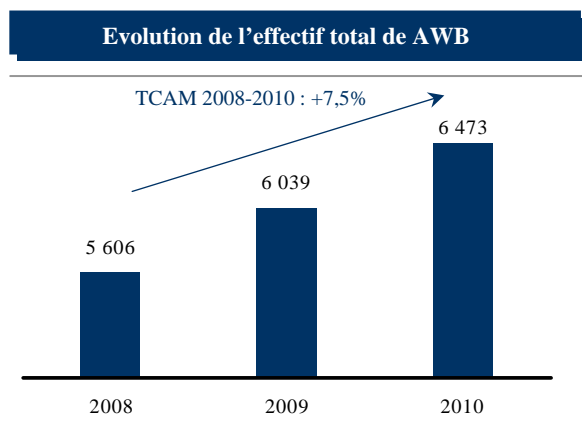
L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Effectif permanent	5 599	6 039	6 473	7,9%	7,2%
Cadres	2 567	2 900	3 181	13,0%	9,7%
Non cadres	3 032	3 139	3 292	3,5%	4,9%
Effectif temporaire	7	0	0	-100,0%	ns
Total *	5 606	6 039	6 473	7,7%	7,2%

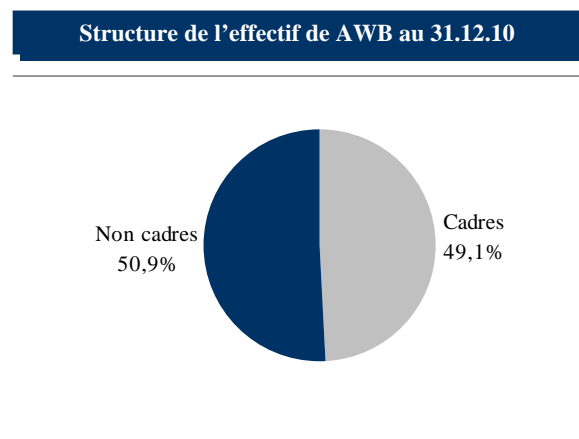
Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2010, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 6 473 collaborateurs, soit une progression de 7,2% par rapport au 31 décembre 2009, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

Au titre de l'exercice 2010, le nombre de cadres, en hausse de 9,7% par rapport à l'exercice 2009, représente 49,1% des collaborateurs de la banque.



Source : Attijariwafa bank



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

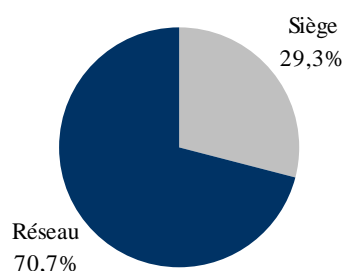
	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Banque	5 599	6 039	6 473	7,9%	7,2%
Siège	1 655	1 747	1 895	5,6%	8,5%
Réseau	3 944	4 292	4 578	8,8%	6,7%
Réseau extérieur	3 092*	4 373*	4 611	4,7%	5,4%
Filiales	1 892	2 011	2 230	6,3%	10,9%
Total	10 583	12 423	13 314	17,4%	7,2%

Source : Attijariwafa bank * y compris l'effectif de CBAO Groupe Attijariwafa bank

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

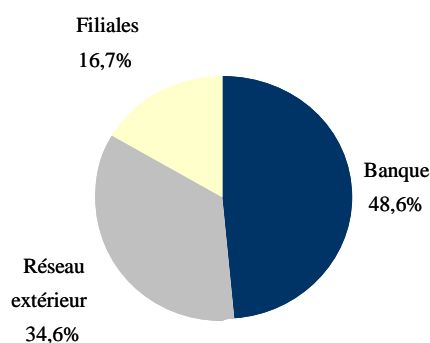
Les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression, pour atteindre 4 611 collaborateurs au 31 décembre 2010, soit une évolution de 5,4% comparativement au 31 décembre 2009.

Structure des métiers de AWB au 31.12.10



Source : Attijariwafa bank

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.10



Au titre de l'exercice 2010, la proportion des collaborateurs affectés au réseau des agences s'établit à 70,7% contre 29,3% affectés au siège. La progression de l'effectif réseau a atteint 6,7% et celle de l'effectif siège s'élève à 8,5%, par rapport à l'exercice 2009.

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2010, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	815	465	1 280
de 26 à 35 ans	1 524	951	2 475
de 36 à 50 ans	1 159	514	1 673
plus de 50 ans	753	292	1 045
Total	4 251	2 222	6 473

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁴⁷ depuis 2008 :

	2008	2009	2010
Taux de turnover	4,7%	3,0%	3,6%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2010
Recrutement net *	434

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Encours prêts immobiliers	970 172	989 871	1 146 029	2,0%	15,8%
Encours prêts consommation et OPV	685 336	622 243	528 322	-9,2%	-15,1%
Encours prêts sociaux	5 207	5 512	8 284	5,9%	50,3%
Total prêts au personnel	1 660 715	1 617 626	1 682 635	-2,6%	4,0%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

⁴⁷ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Le projet de Mise En œuvre d'un Hub Attijariwafa Régional et International (MEHARI) a été lancé, en avril 2010, dans le sillage du projet d'acquisition de cinq filiales africaines du Crédit Agricole France (Gabon, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et Sénégal). MEHARI a pour objectif double de :

- refonte des systèmes d'informations de ces filiales acquises en un Core Banking constituant un socle applicatif homogène ;
- industrialisation des migrations futures des SI filiales par la construction et l'évolution d'un Master de déploiement.

Le projet a pour ambition de bascule de l'ensemble des filiales à horizon 2012. L'année 2010 aura ainsi vu l'achèvement des phases d'analyse et de conception pour la première filiale (l'Union Gabonaise de Banque). Ceci conforte le plan de projet prévoyant la bascule de deux filiales dès 2011 (l'Union Gabonaise de Banque et le Crédit Du Congo).

Afin d'assurer la production informatique des filiales à l'international et au Maroc selon des standards éprouvés, un programme novateur d'infogérance a été lancé en 2010. C'est ainsi que six filiales marocaines et cinq africaines ont été concernées, dans un premier temps, par des services variés allant de l'hébergement d'une partie, ou de la totalité, de leur plate-forme informatique, jusqu'à la mise en place de leur système d'information (Dar Assafa). Ces prestations, fournies dans un cadre contractuel respectant, notamment, des engagements de service, se poursuivront et se généraliseront aux autres filiales du groupe sur les années à venir.

Concernant Attijariwafa Bank au Maroc, le programme Inbitaq, lancé en 2010, vise à optimiser les performances des activités de marché à travers la refonte du modèle organisationnel et du système d'information. Suite au cadrage du projet, les travaux d'intégration ont été entamés dès septembre 2010. L'objectif affiché étant la mise en production de l'ensemble des composants en 2011.

Sur un autre registre, la banque a achevé en 2010 un composant majeur du programme BORJ. En effet, le système d'informations décisionnel (datawarehouse), déployé dans sa première version en 2009, a été complété par de nouveaux composants permettant la couverture d'un large pan de l'activité commerciale de la banque. Ce dispositif a permis le pilotage de la performance commerciale à l'échelle de la banque, favorisé par le partage, entre l'ensemble des intervenants, de tableaux de bord et d'indicateurs communs et homogènes.

Faisant aussi partie du programme BORJ, la Gestion de la Relation Client est un projet pionnier dont les derniers composants ont vu le jour en 2010. La banque dispose, désormais, d'un instrument performant permettant un suivi et un contrôle quotidiens des :

- opportunités de vente ;
- activités de rendez-vous et de comptes rendus avec les clients et prospects ;
- demandes clients ;
- des alertes.

En outre, les rapports générés permettent le pilotage au quotidien des activités commerciales de tous les réseaux de la banque. La généralisation de ces rapports à toutes les entités de la banque est prévue pour 2011. En seront ainsi dotées, le Call Center, les réseaux extérieurs (BMF) et la banque privée.

VI.2. Qualité

La Direction Qualité Groupe occupe une place centrale dans l'organisation du groupe Attijariwafa bank. Elle a pour missions principales de :

- mesurer la satisfaction des clients à travers un dispositif d'écoute clients performant ;
- améliorer les performances des processus, à travers la mise en œuvre d'une démarche qualité (cartographie des processus, dispositif de mesure et de pilotage, certifications, contrats de service, etc.) ;
- sensibiliser et déployer une culture qualité interne.

La Qualité répond ainsi à deux objectifs principaux : l'amélioration de la relation client et le développement d'une culture qualité en interne.

VI.2.1. Améliorer la relation client

Programme d'Ecoute Clients (PEC)

Le programme d'écoute clients, engagé en 2010, a touché 10 015 clients répartis en 4 108 PME, 3 007 particuliers et professionnels, 2 750 MRE et 150 clients de la salle des marchés.

Ce dispositif comprend des enquêtes qualité de satisfaction clients, des baromètres de mesure de nos engagements de service, des Focus groups et des visites mystères. Il se décline en thématiques et axes stratégiques spécifiques à chaque business unit.

Le mode utilisé dans ce dispositif est le contact téléphonique, et le face à face en sortie d'agence.

Les résultats de ce PEC permettent la mise en place de plan d'actions d'améliorations ciblées par segment de clientèle.

Dispositif de mesure interne : Qualimesure

Le PEC est complété par un dispositif de pilotage des processus et de mesure de la performance interne « Qualimesure » décliné en tableaux de bord permettant un suivi rigoureux sur le terrain. Le périmètre de ce dispositif est appelé à être élargi à l'ensemble des activités mesurables du Groupe.

Qualimesure dégage les résultats de l'ensemble des centres d'affaires sur trois aspects principaux, la gestion de la relation client, l'octroi et la mise en place des crédits, et les délais de traitement des opérations à l'international.

Certification en interne par engagements de service

Dans une démarche de certification par engagement de service, la Direction Qualité Groupe met en place un ensemble de référentiels d'engagements de service relatifs aux activités de la banque de l'entreprise et la banque des marocains sans frontières, et portent également sur la monétique, l'accueil et le crédit immobilier.

VI.2.2. Déployer une culture Qualité interne

Prix Qualité

L'année 2010 consacrée 'Année de la Qualité', constitue une première dans le secteur bancaire Marocain, ce qui témoigne de toute l'importance accordée à la satisfaction du client, à la qualité de service et à la performance du collaborateur.

A l'issue de l'année 2010, le Prix Qualité AWB est organisé pour récompenser les meilleures performances en matière de qualité de service. Il a porté sur 12 thématiques mesurables.

Le Prix Qualité AWB marque une rupture avec les démarches Qualité statiques. Il met en challenge les différentes entités et réseaux de la banque : Banque de l'Entreprise, Banque des Particuliers et Professionnels, Salle des Marchés, Gestion Globale des Risques, Services et Traitements Centraux, et

récompense les efforts d'amélioration de la qualité de service par l'attribution de trophées Or, Argent et Bronze.

Le programme d'écoute client et le système de mesure des performances de "2010 année de la qualité" ont servi de sources dans le mode opératoire du Prix Qualité AWB et ont permis de challenger les entités de la banque sur des thématiques telles que l'accueil, la gestion de la relation commerciale, les opérations au guichet, la monétique, le délai de traitement des dossiers de crédit, etc.

Campagne de sensibilisation à la qualité

La campagne de sensibilisation à la qualité fait partie d'un dispositif dédié au développement de la culture qualité. Elle est déployée sur tous les réseaux et les sites centraux de la banque sur différents canaux : fonds d'écran, écrans de veille, et affiches.

La campagne est étalée sur 14 mois à travers plusieurs axes de sensibilisation tels que : l'écoute, l'attitude, l'accueil, la disponibilité, l'organisation de l'espace de travail, etc.

Formation et sensibilisation des agents d'accueil et agents de sécurité à la qualité d'accueil

Une première action de formation des agents d'accueil et de sécurité sur la qualité de l'accueil s'est tenue à la suite des résultats des visites et appels mystères dans les réseaux et sites centraux d'Attijariwafa bank pour améliorer et corriger les dysfonctionnements relatifs à l'accueil.

VI.3. Conformité du Groupe

La Conformité Groupe a pour mission essentielle le contrôle de la conformité de la Banque avec la réglementation et avec les lois régissant l'exercice des activités bancaires et financières, les codes de bonne conduite et de déontologie, en vigueur.

Le renforcement de la culture de contrôle et de conformité réglementaire s'est poursuivi en 2010 et ce, à travers l'élargissement de la couverture des dispositifs dédiés à la maîtrise des risques réglementaires, ainsi que l'intégration du conseil et de la prévention en matière du respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques en vigueur, et des orientations stratégiques du Conseil d'Administration et de la Direction Générale. Cette année a été aussi marquée par l'intégration de la dimension Groupe au niveau des activités des filières dédiées aux métiers de la Conformité.

Ses actions s'articulent autour des domaines suivants : le contrôle interne, la déontologie, la veille réglementaire et la lutte anti-blanchiment des capitaux.

VI.3.1. Contrôle interne

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle interne, l'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre d'actions visant essentiellement :

- la formation des fonctions dédiées au contrôle permanent de niveau 2 ;
- l'extension de la couverture des métiers et activités au sein du Groupe et la mise en place du contrôle interne des nouvelles activités ;
- la mise à jour de la cartographie des contrôles internes ;
- le renforcement des règles de conception et de mise en œuvre des plans annuels de contrôle interne et du pilotage de la performance ;
- la mise en place de référentiels et d'outils de pilotage et de reporting relatifs au dispositif de contrôle interne ;
- la mise en conformité des dispositifs de contrôle interne des filiales « Services Financiers Spécialisés » ;
- la préparation de l'implémentation d'un outil de pilotage et de mise en œuvre du contrôle interne.

VI.3.2. Lutte anti-blanchiment des capitaux

L'année 2010 s'est caractérisée par des réalisations majeures en matière de vigilance et de Lutte Anti-Blanchiment des Capitaux (LAB) et ce, à travers le déploiement opérationnel du dispositif de LAB au sein de la Banque avec ses différentes composantes, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires nationales ainsi qu'aux normes internationales en vigueur.

Ces réalisations se sont concrétisées par la mise en place d'un dispositif qui se décline en normes, en règles de gestion organisationnelles, en procédures, en politique de formation ainsi qu'en moyens mis en œuvre pour la prévention et la gestion du risque de blanchiment de capitaux.

Ainsi, la politique de Lutte Anti-Blanchiment du Groupe est portée par une Charte de Lutte Anti-Blanchiment des Capitaux, qui décrit l'ensemble des orientations stratégiques et règles applicables en la matière, ainsi que l'organisation, le fonctionnement et les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus de gestion des risques liés à la Lutte Anti-Blanchiment des Capitaux.

De même, le dispositif de LAB au sein d'Attijariwafa bank s'est renforcé via l'acquisition et la mise en œuvre d'un outil de filtrage de la base clientèle.

Par ailleurs, un certain nombre de filiales africaines ont été intégrées courant 2010, au système central de filtrage à travers un mécanisme de remontée de leurs flux internationaux, afin d'assurer leur filtrage via un outil dédié.

Pour accompagner le dispositif LAB déployé, et asseoir une culture de vigilance auprès de l'ensemble des collaborateurs, une Formation à la lutte contre le blanchiment des capitaux a été conçue et déployée en 2010 en versions arabe et française et ce, via un support e-Learning.

VI.3.3. Déontologie

Attijariwafa bank place la déontologie et l'éthique au centre des priorités du groupe, tout en tenant compte des contraintes en matière de suivi et de contrôle. S'inspirant des meilleures pratiques internationales en vigueur, Attijariwafa bank a défini ses principes de base de déontologie et d'éthique.

Les règles retenues visent en priorité la protection du patrimoine de la banque et des collaborateurs, le strict respect des obligations en vigueur, la loyauté à l'égard du client et la primauté des intérêts de ce dernier.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a consolidé sa démarche déontologique initiée en janvier 2004 et ce, à travers la mise en place des actions inscrites dans le plan de continuité de sa stratégie définie en la matière.

C'est ainsi que 2010 a permis de faire vivre les différents codes de déontologie mis en place au sein du Groupe en sensibilisant les collaborateurs concernés à travers des séances de formation sur le sujet de l'éthique et de la déontologie.

Le Groupe a continué la mise en œuvre du programme déontologique au niveau de ses filiales africaines. Ainsi, CBAO Groupe Attijariwafa bank a diffusé auprès de ses collaborateurs le code de déontologie élaboré par des équipes locales sous la supervision directe du Déontologue Groupe.

VI.3.4. La veille réglementaire

Les principales actions réalisées au niveau de la Veille réglementaire ont porté sur:

- la prise en charge des dispositions réglementaires, en synergie avec l'entité Organisation & Reengineering ;
- le conseil et l'assistance des entités concernées de la Banque sur les aspects conventionnels ;
- la validation des circulaires et procédures se rapportant aux nouveaux produits et services ainsi que celles relatives à la refonte de certaines procédures ;

- le suivi des évolutions réglementaires susceptibles d'impacter la Banque et ses filiales et la poursuite de la mise en place de la base documentaire des textes législatifs et réglementaires applicables aux différents métiers de la Banque et de ses filiales.

VI.3.5. Relations externes

Dans le cadre de la consolidation des travaux des différents comités, il a été procédé à la mise en place d'un dispositif de pilotage et de suivi de la mise en œuvre effective des recommandations issues :

- des PV des réunions Comité d'Audit & des Comptes ;
- des rapports des missions de contrôle sur place effectuées par Bank Al-Maghrib ;
- des rapports des commissaires aux comptes.

En outre, les relations avec la Direction de la Supervision de Bank Al-Maghrib ont été consolidées au travers d'un suivi rigoureux des correspondances et réclamations reçues par notre établissement, avec information périodique de la Direction Générale quant au sort réservé à ces correspondances et ce, via un reporting dédié.

Enfin, et dans un esprit de bonne coopération avec les organismes de régulation, un accompagnement approprié a été instauré afin de faciliter le bon déroulement des missions de vérification sur place effectuées par les contrôleurs desdits organismes et ce, en leur facilitant les contacts et les échanges requis avec les différentes entités de la Banque.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

L'accord signé en novembre 2008 entre Attijariwafa bank et le Crédit Agricole prévoit la cession de 24% du capital détenu par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc, au profit du Crédit Agricole, portant la participation de ce dernier à 77%.

Par ailleurs, le Groupe Attijariwafa bank et Barid Al Maghrib ont conclu un accord de partenariat visant à développer des synergies au profit des clientèles des deux groupes, notamment en matière de messagerie et d'assurance. Parallèlement, une autre convention a été conclue entre Barid Al Maghrib et Wafa Assurance, afin de commercialiser, sous la marque « Barid », toute une gamme de nouveaux produits de prévoyance, d'épargne et de retraite.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements⁴⁸ réalisés de 2008 à 2010

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Frais d'établissement	88	55	46	-37,5%	-16,4%
Immobilisations incorporelles	154	163	129	5,8%	-20,9%
Immobilisations corporelles	371	399	229	7,5%	-42,6%
Immeubles d'exploitation	155	223	132	43,9%	-40,8%
Mobilier et matériel d'exploitation	202	169	91	-16,3%	-46,2%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	0	0		ns	ns
Immobilisations corporelles hors exploitation	14	7	6	-50,0%	-14,3%
Total *	613	617	404	0,7%	-34,5%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

En 2010, les investissements réalisés ont reculé de 34,5% à près de 404 Mdh, suite au retrait des investissements en immobilisations incorporelles de 20,9% (-34 Mdh) et de ceux en immobilisations corporelles de 42,6% (-170 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Le recul enregistré par ces dernières est dû au repli des immeubles d'exploitation (-40,8%) et des mobiliers et matériels de bureau (-46,2%).

En 2009, les investissements réalisés s'inscrivent en progression de 0,7%, à 617 Mdh, suite à la hausse des immobilisations incorporelles (+5,8%) et à la croissance des immobilisations corporelles (+7,5%). Celle-ci est portée par la hausse des immeubles d'exploitation à 223 Mdh en 2009 contre 155 Mdh en 2008.

En 2008, les investissements effectués par la banque ont reculé de 13,3% par rapport à 2007, pour s'établir à 613 millions de dirhams. La hausse des immobilisations incorporelles est essentiellement due à la mise en exploitation des différents chantiers du schéma-directeur informatique.

Investissements prévisionnels

L'évolution des investissements prévisionnels d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	Budget 2011	Budget 2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Frais d'établissement	31,6	40,0	-5,0%	26,4%
Acquisitions d'immeubles	120,0	120,0	3,4%	0,0%
Aménagements, Agencements, Installations	264,0	240,0	0,2%	-9,1%
Matériel & Mobilier	85,0	80,0	2,8%	-5,9%
Monétique	56,0	40,0	30,9%	-28,6%
Informatique	460,0	400,0	4,1%	-13,0%
Immobilisations corporelles hors exploitation	70,0	60,0	-4,3%	-14,3%
Total	1 086,6	980,0	3,2%	-9,8%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques, en prévoyant un budget d'investissement de près de 1,09 milliard de dirhams pour l'année 2011.

⁴⁸ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

Ce budget concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité. En effet, le nombre d'agences du Groupe devrait s'établir à 2 350 agences en 2012 (+ 12,5% par rapport à l'exercice 2010).

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques, notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable hors des frontières, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, la banque a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). A travers cette acquisition, le Groupe se hisse au premier rang des banques de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain). En 2009, la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional. En effet, la banque s'est implantée simultanément dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Congo) et a conclu un accord avec le Crédit Agricole pour la cession des participations de ce dernier dans les banques suivantes : SCB Cameroun, Union Gabonaise de Banques, Société Ivoirienne de Banques, Crédit du Sénégal, Crédit du Congo. Le montant de l'acquisition s'élève à 2,8 Mrds Dh et le dénouement de l'opération est conditionné par l'autorisation des autorités de tutelle.

Le Groupe Attijariwafa bank a conclu les opérations d'acquisitions, agréées par les autorités de tutelle, du Crédit du Congo (91,0%) et de l'Union Gabonaise de Banques (58,7%), du Crédit du Sénégal (95%), de la Société Ivoirienne de Banque (51%).

En 2009, la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :

- la création de succursales dans les pays avoisinant les pays d'accueil des filiales africaines : opération déjà réalisée à travers CBAO qui a ouvert une représentation au Burkina Faso ;
- la prise de contrôle effective de la Société Commerciale de banque (Cameroun);
- la finalisation de l'acquisition de BNP Paribas Mauritanie.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des années 2008, 2009 et 2010 sont des comptes agrégés⁴⁹ d'Attijariwafa bank.

Les Comptes de Produits et Charges agrégés de Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Produits d'exploitation bancaire	10 704	11 928	13 301	11,4%	11,5%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 277	1 203	1 153	-5,8%	-4,2%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	5 826	6 768	7 619	16,2%	12,6%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	503	497	422	-1,0%	-15,2%
Produits sur titres de propriété	410	563	855	37,5%	51,8%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	98	104	117	6,1%	13,1%
Commissions sur prestations de service	974	999	1 074	2,6%	7,5%
Autres produits bancaires	1 618	1 793	2 061	10,9%	14,9%
Charges d'exploitation bancaire	4 136	4 877	5 063	17,9%	3,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	391	658	739	68,5%	12,2%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 175	2 711	2 428	24,7%	-10,4%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	111	155	205	39,5%	32,6%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	79	89	99	13,4%	11,0%
Autres charges bancaires	1 381	1 263	1 591	-8,5%	26,0%
Produit Net Bancaire	6 568	7 051	8 238	7,4%	16,8%
Produits d'exploitation non bancaire	64	673	64	>100,0%	-90,5%
Charges d'exploitation non bancaire	8	56	33	>100,0%	-41,8%
Charges générales d'exploitation	2 727	2 881	3 114	5,7%	8,1%
Charges de personnel	1 207	1 286	1 378	-10,9%	7,1%
Impôts et taxes	78	84	92	13,3%	8,9%
Charges externes	1 060	1 118	1 221	8,9%	9,2%
Autres charges générales d'exploitation	38	16	9	29,6%	-41,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	344	377	414	15,1%	9,8%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 749	1 799	1 769	2,9%	-1,7%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	951	823	1 096	-13,4%	33,1%
Récupérations sur créances irrécouvrables	657	605	434	-7,8%	-28,2%
Autres dotations aux provisions	141	370	238	162,3%	-35,6%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 333	1 302	966	-2,3%	-25,8%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	804	948	761	18,0%	-19,8%
Récupérations sur créances amorties	177	112	73	-36,7%	-35,2%
Autres reprises de provisions	352	241	133	-31,4%	-44,9%
Résultat courant	3 489	4 289	4 353	22,9%	1,5%
Produits non courants	9	1	1	-90,5%	53,1%
Charges non courantes	93	40	9	-56,9%	-76,7%
Résultat avant impôts sur les résultats	3 405	4 250	4 345	24,8%	2,2%
Impôts sur les résultats	1 047	1 453	1 339	38,8%	-7,9%
Résultat net	2 358	2 797	3 007	18,6%	7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

⁴⁹ Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 277	1 203	1 153	-5,8%	-4,2%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	5 826	6 768	7 619	16,2%	12,6%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	503	497	422	-1,0%	-15,2%
Produits sur titres de propriété	410	563	855	37,5%	51,8%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	98	104	117	6,1%	13,1%
Commissions sur prestations de service	974	999	1 074	2,6%	7,5%
Autres produits bancaires	1 618	1 793	2 061	10,9%	14,9%
Produits d'exploitation bancaire	10 704	11 928	13 301	11,4%	11,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 13,3 Mrds Dh contre 11,9 Mrds Dh en 2009, réalisant ainsi hausse de 11,5%. Cette progression résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation de 12,6% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle principalement dûe à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+13,5% à 138,8 Mrds Dh à fin 2010) ;
- progression de 51,8% (+292 Mdh) des produits sur titres de propriété à 855 Mdh, en raison des deux éléments suivants :
 - ✓ un bon comportement du marché financier en 2010. Il s'agit du portefeuille d'OPCVM détenu par la banque et géré par Wafa gestion qui a fait un bon résultat en 2010 et des opérations de la salle des marchés ;
 - ✓ la hausse des dividendes perçus en 2010 (intégration des 4 filiales bancaires africaines).
- hausse de 14,9% (soit +268 Mdh) des autres produits bancaires, en raison de la hausse des dividendes perçus en 2010 (intégration de 4 filiales bancaires en 2010) ;
- repli de 4,2% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit dûe à la baisse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés (-20,5% à 29,6 Mrds Dh à fin 2010).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 11,9 Mrds Dh contre 10,7 Mrds Dh en 2008, soit une hausse de 11,4%. Cette progression résulte essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 16,2% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (soit +0,94 Mrd Dh), suite à la progression de l'encours des crédits sur la clientèle (+12,0%) ;
- recul de 5,8% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, suite à la baisse de 3,6% des encours des crédits sur les sociétés de financement ;
- hausse de 2,6% des commissions sur prestations de services suite à l'augmentation de la base clientèle, consécutive à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- l'augmentation des produits sur titres de propriété (+37,5%), en raison de la hausse des titres de participation (+37,2%) ;

- progression de 10,9% des autres produits bancaires à 1 793 Mdh (soit +153,5 Mdh). Les autres produits bancaires ont trait à l'activité Marchés des capitaux ainsi qu'au change manuel.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	391	658	739	68,5%	12,2%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 175	2 711	2 428	24,7%	-10,4%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	111	155	205	39,5%	32,6%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	79	89	99	13,4%	11,0%
Autres charges bancaires	1 381	1 263	1 591	-8,5%	26,0%
Charges d'exploitation bancaire	4 136	4 877	5 063	17,9%	3,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 3,8% à 5,1 Mrds Dh. Néanmoins, l'augmentation de ces charges demeure moins importante que la progression des produits d'exploitation bancaires au titre de la même période.

Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse de 26,0% (+328 Mdh) des autres charges bancaires qui a été partiellement compensée par le recul des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle de 10,4% (-283 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

La hausse des autres charges bancaire résulte de l'augmentation des commissions de gestion et d'apport versés à Wafa Immobilier, Wafasalaf et Wafabail. Pour sa part, le retrait des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle est due à la baisse de 6,5 Mrds Dh des DAT et à la rigueur en matière de taux d'intérêt servi à la clientèle.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 17,9%, à près de 4,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+68,5%) d'une part, et par la hausse de 24,7% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+24,7%), d'autre part.

Les autres charges bancaires ont quant à elles reculé de 8,5%, portant leur contribution aux charges d'exploitation bancaire de 33,4% à 25,9%. Ces charges correspondent au fonds commun de garantie des dépôts (géré par la Banque Centrale) auquel sont assujetties les banques, aux charges liés à Maroclear (en tant que dépositaire central) et, enfin, aux charges diverses de fonctionnement.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Intérêts et produits assimilés	7 605	8 468	9 194	11,4%	8,6%
Intérêts et charges assimilées	2 676	3 524	3 373	31,7%	-4,3%
Marge d'intérêt	4 929	4 944	5 821	0,3%	17,7%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	98	104	117	6,1%	13,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	79	89	99	13,4%	11,0%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	19	14	18	-25,2%	26,6%
Commissions perçues	975	999	1 074	2,4%	7,5%
Commissions servies	1	0	0	-99,5%	-100,0%
Marge sur commissions	975	999	1 074	2,4%	7,5%
Résultat des opérations sur titres de transactions	349	444	429	27,3%	-3,3%
Résultat des opérations sur titres de placement	28	40	42	45,8%	4,1%
Résultat des opérations de change	361	503	514	39,4%	2,1%
Résultat des opérations sur produits dérivés	81	139	162	71,6%	16,3%
Résultat des opérations de marché	818	1 126	1 147	37,7%	1,8%
Divers autres produits bancaires	410	563	855	37,5%	51,8%
Diverses autres charges bancaires	582	596	677	2,4%	13,5%
Produit Net Bancaire	6 568	7 051	8 238	7,4%	16,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, le produit net bancaire s'est établi à près de 8,2 Mrds Dh, en progression de 16,8% par rapport à 2009. Cette évolution s'explique par :

- la progression de la marge d'intérêts, qui représente près de 71% du PNB, de 17,7% par rapport à 2009. Cette évolution est liée à la hausse de 8,6% à 9,2 Mrds Dh des intérêts et produits assimilés, suite notamment à la progression de l'encours des crédits accordés à la clientèle (+13,5%) ;
- la hausse de la marge sur commissions de 7,5% par rapport à l'exercice précédent, en raison de la progression de 7,5% à 1,1 Mrd Dh des commissions perçues. Cette évolution provient essentiellement de l'extension du réseau ainsi que la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
- l'augmentation de 1,8% du résultat des opérations de marché principalement due aux éléments suivants :
 - ✓ l'amélioration du résultat des opérations sur titres de produits dérivés de 16,3% (+22,7 Mdh) pour s'établir à 162,2 Mdh ;
 - ✓ l'évolution du résultat des opérations de change de 2,1% (+10,7 Mdh) par rapport à 2009 ;
 - ✓ le retrait du résultat sur titres de transaction de 3,3% (-14,6 Mdh) comparativement à l'exercice précédent. Ce recul résulte d'une baisse des gains sur les titres de transaction (-45 Mdh) plus importante que la réduction des pertes réalisées sur ces titres (-31 Mdh).
- la progression de 51,8% (+292 Mdh) des divers autres produits bancaires, en raison de l'amélioration des dividendes perçus (+52,8% à 840,6 Mdh) suite à la bonne performance des filiales du groupe. Cette évolution a permis de couvrir l'intégralité de l'augmentation des diverses autres charges bancaires qui ont atteint 677,0 Mdh à fin 2010, en progression de 13,5% (+80,7 Mdh) par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire s'établit à près de 7,1 Mrds Dh, en progression de 7,4% par rapport à l'exercice 2008. Cette évolution provient des éléments suivants :

- la progression de la marge d'intérêts de 0,3%. Cette évolution est consécutive à :
 - ✓ l'accroissement des intérêts et produits assimilés (+11,4%) à près de 8,5 Mrds Dh, suite à la progression des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+16,2%) à près de 6,8 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+31,7%) à 3,5 Mrds Dh, du fait de la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+24,7%) à 2,7 Mrds Dh et de la croissance des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+68,5%) à 658 Mdh ;
- la hausse de la marge sur commissions (+2,4%) en raison de la progression à 999 Mdh des commissions perçues. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle ;
- l'augmentation de 37,7% du résultat des opérations de marché principalement due aux éléments suivants :
 - ✓ la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction et de placement à 484 Mdh (soit +28,7%) ;
 - ✓ la progression du résultat des opérations sur titres de produits dérivés (+58,2 Mdh) pour s'établir à près de 139,5 Mdh, suite à la croissance de l'activité en volume et en nouveaux produits ;
- la hausse de 37,5% des divers autres produits bancaires suite à la hausse des dividendes perçues par Attijariwafa bank de ses filiales ;
- l'augmentation du résultat des opérations de change (+39,4%) à 502,9 Mdh ;
- la progression des diverses autres charges bancaires de 2,4% pour s'établir à près de 596,4 Mdh.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Produits d'exploitation bancaire	10 704	11 928	13 301	11,4%	11,5%
Charges d'exploitation bancaire	4 136	4 877	5 063	17,9%	3,8%
Produit Net bancaire (1)	6 568	7 051	8 238	7,4%	16,8%
Charges de personnel	1 207	1 286	1 378	6,6%	7,1%
Impôts et taxes	78	84	92	7,3%	8,9%
Charges externes	1 060	1 118	1 221	5,4%	9,2%
Autres charges générales d'exploitation	38	16	9	-58,2%	-41,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	344	377	414	9,7%	9,8%
Charges générales d'exploitation (2)	2 727	2 881	3 114	5,7%	8,1%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	41,5%	40,9%	37,8%	-0,7 pt	-3,1 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, le coefficient d'exploitation s'est établi à 37,8%, en retrait de 3,1 points par rapport à 2009. Cette amélioration est liée à une progression du PNB (+16,8%) deux fois plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+8,1%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 7,1% (+91,7 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 9,2% (+103,3 Mdh) pour s'établir à 1,2 Mrd Dh à fin 2010 ;
- l'augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations de 9,8% (+36,9 Mdh) par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le coefficient d'exploitation s'établit à 40,9%, soit un recul de 0,7 point par rapport à 2008. Ce léger recul s'explique par la progression des charges générales d'exploitation (+5,7%), qui néanmoins est inférieure à celle du PNB (+7,4%).

La hausse des charges d'exploitation s'explique principalement par :

- la croissance des charges de personnel (+6,6%), du fait de l'extension du réseau ;
- la hausse des charges externes de 5,4% à 1,1 Mdh ;
- la progression des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (+9,7% soit +25,7 Mdh).

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Produit Net Bancaire	6 568	7 051	8 238	7,4%	16,8%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-57	598	2	na	-99,6%
Autres produits d'exploitation non bancaire	52	59	36	13,6%	-38,1%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	ns	ns
Charges générales d'exploitation	2 727	2 881	3 114	5,7%	8,1%
Résultat brut d'exploitation	3 836	4 827	5 163	25,8%	7,0%
Dotations nettes des reprises aux provisions	-627	-368	-697	-41,2%	89,3%
Autres dotations nettes des reprises	280	-169	-113	na	-33,4%
Résultat courant	3 489	4 289	4 353	22,9%	1,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

En 2010, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 5,2 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 7,0% par rapport à l'exercice 2009. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB plus importante que celle des charges d'exploitation.

Au cours de cet exercice, le résultat des opérations sur immobilisations financières se sont établis à 2,3 Mdh en 2010 contre 598,4 Mdh en 2009. Ce repli s'explique par la non récurrence des plus values réalisés en 2009 sur Wafasalaf.

Pour leur part, les autres produits d'exploitation non bancaire ont affiché un retrait de 38,1% (-22,4 Mdh) par rapport à 2009. S'agissant d'opérations non bancaires, ces produits fluctuent d'une année à une autre (de part leur nature).

Par ailleurs, le résultat courant affiche une progression de 1,5% à près de 4,4 Mrds Dh. Cette évolution tient compte d'une croissance significative (+89,3%) des dotations nettes des reprises aux provisions, qui s'explique essentiellement par les deux éléments suivants :

- l'augmentation des encours de crédit de 5,5% à près de 168,4 Mdh à fin 2010 ;
- les dotations aux provisions relatives à l'exercice 2009 étaient assez faibles en raison d'une importante amélioration du coût du risque du Groupe.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions⁵⁰ s'établit à 80,1% en 2010.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à 4,8 Mrds Dh, en hausse de 25,8% par rapport à l'exercice 2008, résultant des éléments suivants :

- l'accroissement de 7,4% du produit net bancaire, à près de 7,1 Mrds Dh en 2009, contre près de 6,6 Mdh en 2008 ;
- la hausse du résultat des opérations sur immobilisations financières (+654,9 Mdh), suite essentiellement à la plus value sur la cession de 15% du capital de Wafasalaf (pour 614 Mdh) ;
- la progression de 5,7% des charges générales d'exploitation à près de 2,9 Mrds Dh en 2009, contre 2,7 Mrds Dh en 2008.
- l'augmentation des autres produits d'exploitation non bancaire de 13,6% à 59 Mdh.

Le résultat courant s'inscrit en hausse de 22,9% à près de 4,3 Mrds Dh. Cette amélioration tient compte du recul de 41,2% des dotations nettes des reprises aux provisions (-258,5 Mdh) Ce provisionnement découle principalement :

- d'une dotation brute globale de 1 429 Mdh en 2009 contre 1 608Mdh en 2008 ;

⁵⁰ Taux de couverture des créances en souffrance = provisions sur créances sur la clientèle / créances en souffrance brutes

- et, d'une reprise de provisions globale de 1 060 Mdh en 2009 contre 981 Mdh en 2008.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat courant	3 489	4 289	4 353	22,9%	1,5%
Résultat non courant	-84	-39	-8	ns	ns
Impôt sur les résultats	1 047	1 453	1 339	38,8%	-7,9%
Résultat net	2 358	2 797	3 007	18,6%	7,5%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le résultat net affiche une progression de 7,5% à près de 3,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique en partie par l'amélioration du résultat courant et par l'appréciation du résultat non courant.

Le résultat non courant a enregistré une amélioration de près de 31 Mdh par rapport à 2009, suite notamment à l'amélioration des produits non courants de 53,1% (+439 Kdh) conjuguée à une baisse des charges non courantes de 76,7% (-31 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Ces charges sont liées au complément d'assainissement post fusion intervenu en 2007 et à la régularisation de litige antérieur.

Hors plus value de Wafasalaf enregistrée au titre de l'exercice 2009, le résultat net s'accroît de 24,8% sur l'exercice 2010.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net s'est inscrit en hausse de 18,6% à près de 2,8 Mrds Dh. Cette progression tient compte de la croissance du résultat courant de 22,9% et du résultat non courant (+45 Mdh).

Au titre de cet exercice, le résultat non courant a affiché un accroissement de près de 45 Mdh comparativement à l'exercice précédent. Cette amélioration est due à une baisse des charges non courantes (-84 Mdh) plus importante que celle des produits non courants (-7 Mdh). Les charges non courantes concernent des charges relatives à l'assainissement post fusion intervenu en 2007 et en 2008 ainsi que la régularisation de la retenue à la source des intérêts des non-résidents.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat net	2 358	2 797	3 007	18,6%	7,5%
Fonds propres	16 153	17 985	19 834	11,3%	10,3%
Total bilan	204 825	225 880	227 460	10,3%	0,7%
Return On Equity (ROE)	17,1%	18,4%	17,9%	+1,3 pt	-0,5 pt
Return On Assets (ROA)	1,2%	1,2%	1,3%	+0,1 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 17,9%, en retrait de 0,5 point par rapport à 2009. Le ROA enregistre, quant à lui, une amélioration de 0,1 point par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une croissance du résultat net (+7,5%) plus importante que celle du total bilan (+0,7%).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 1,3 point à 18,4%. Par ailleurs, le ROA enregistre une progression de 0,1 point par rapport à l'exercice 2008, du fait de la croissance du résultat net (+18,6%), d'une part, et de celle du total bilan (+10,3%), d'autre part.

I.2. Analyse du bilan

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Actif	204 825	225 880	227 460	10,3%	0,7%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 526	11 074	9 704	-18,1%	-12,4%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 298	37 211	29 581	2,5%	-20,5%
Créances sur la clientèle	108 423	122 321	138 803	12,8%	13,5%
Créances acquises par affacturage	791	0	0	-100,0%	ns
Titres de transaction et de placement	27 330	37 650	29 909	37,8%	-20,6%
Autres actifs	3 051	2 326	3 725	-23,8%	60,1%
Titres d'investissement	2 764	0	0	-100,0%	ns
Titres de participation et emplois assimilés	8 081	10 631	10 859	31,6%	2,1%
Immobilisation en crédit bail et en location	334	302	550	-9,4%	82,1%
Immobilisations incorporelles	1 654	1 749	1 776	5,7%	1,5%
Immobilisations corporelles	2 572	2 616	2 553	1,7%	-2,4%
Passif	204 825	225 880	227 460	10,3%	0,7%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 167	21 833	21 922	13,9%	0,4%
Dépôts de la clientèle	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%
Titres de créances émis	3 334	4 311	8 334	29,3%	93,3%
Autres passifs	7 862	18 671	10 125	>100,0%	-45,8%
Provisions pour risques et charges	466	745	850	59,9%	14,0%
Provisions réglementées	83	0	0	-100,0%	ns
Dettes subordonnées	6 094	8 119	9 348	33,2%	15,1%
Fonds propres	16 153	17 985	19 834	11,3%	10,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	36 298	37 211	29 581	2,5%	-20,5%
A vue	6 260	6 356	3 137	1,5%	-50,6%
A terme	30 038	30 855	26 444	2,7%	-14,3%
Créances sur la clientèle (C2)	109 214	122 321	138 803	12,0%	13,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	47 191	43 326	46 220	-8,2%	6,7%
Crédits à l'équipement	21 468	34 104	42 571	58,9%	24,8%
Crédits immobiliers	35 988	40 177	45 058	11,6%	12,1%
Autres crédits	2 764	2 810	2 820	1,7%	0,4%
Créances acquises par affacturage	791	0	0	-100,0%	ns
Créances en souffrance nettes de provision	129	918	1 010	>100,0%	10,1%
Intérêts courus à recevoir	883	987	1 124	11,7%	14,0%
Total crédits (C1) + (C2)	145 512	159 532	168 384	9,6%	5,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

En 2010, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 168,4 Mrds Dh, soit une progression de 5,5%, par rapport à fin 2009. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 13,5% (+16,5 Mrds Dh) pour s'établir à 138,8 Mrds Dh à fin 2010. cette évolution est essentiellement dûe à :
 - ✓ la croissance des crédits à l'équipement de 24,8% (+8,5 Mrds Dh) pour atteindre 42,6 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 12,1% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à près de 45,1 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ l'augmentation de 6,7% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2010 s'élève à 46,2 Mrds Dh.
- le repli de 20,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul enregistré aussi bien au niveau des créances à vue, dont l'encours a été divisé par deux entre 2010 et 2009, qu'au niveau des créances à terme (-14,3% à 26,4 Mrds Dh à fin 2010). Ainsi, la baisse de l'encours de ces créances s'élève à près de 8 Mrds Dh, dont 4 Mrds dh de change à terme et près de 3 Mrds Dh sur les encours des sociétés de financement.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 9,6% par rapport à l'exercice 2008, à 159,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par ce qui suit :

- la hausse de 2,5% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, portée par la progression des créances à terme (+2,7% à près de 30,9 Mrds Dh) et, dans une moindre mesure, par la hausse des créances à vue (+1,5% à près de 6,4 Mrds Dh) ;
- la croissance des crédits immobiliers (+11,6%) à près de 40,2 Mrds Dh, suite à la hausse de 3,2 Mrds Dh des crédits immobiliers acquéreurs et de 1,0 Mrd Dh des crédits immobiliers promoteurs ;

- le repli de 11,0% des crédits de trésorerie à 37,9 Mdh en 2009 contre près de 42,6 Mdh en 2008, suite notamment au reclassement de 3 Mrds Dh de crédits de trésorerie en crédits à l'équipement ;
- la hausse de 17,8% des crédits à la consommation à 5,4 Mrds Dh en 2009 contre 4,6 Mrds Dh en 2008 ;
- l'augmentation de 58,9% des crédits à l'équipement à près de 34,1 Mrds Dh (dont 3 Mrds Dh de reclassement des crédits de trésorerie) ;
- la progression des créances en souffrance nettes de provision à 918 Mdh conformément au déclassé⁵¹ effectué par la banque (conformément aux règles prudentielles de Bank Al-Maghrib), suite à une détérioration du risque de crédit en 2009 (hausse des dossiers en souffrance en montant et en nombre). Le taux de contentialité reste toutefois maîtrisé (à 3%).

Bien que les crédits de trésorerie et à la consommation représentent en moyenne 36,9% du total des crédits à la clientèle de la banque, leur part dans la structure de ce dernier a baissé de 10,3 points entre 2008 et 2010.

Au titre de la même période, la part des crédits à l'équipement a enregistré une progression significative de 11,1 points pour s'établir à 31,1% à fin 2010.

	2008	2009	2010
Crédits de trésorerie et à la consommation	44,1%	36,0%	33,8%
Crédits à l'équipement	20,0%	28,3%	31,1%
Crédits immobiliers	33,2%	33,4%	33,0%
Autres crédits	2,7%	2,3%	2,1%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Y compris les créances en souffrance et les intérêts courus à recevoir

⁵¹ Conformément à la Circulaire n° 19/G/2002 de Bank Al-Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	19 167	21 833	21 922	13,9%	0,4%
A vue	2 574	3 280	7 077	27,4%	>100,0%
A terme	16 593	18 553	14 845	11,8%	-20,0%
Dettes envers la clientèle (D2)	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%
Comptes à vue créditeurs	82 274	84 353	91 123	2,5%	8,0%
Comptes d'épargne	16 202	17 655	18 820	9,0%	6,6%
Dépôts à terme	38 222	44 402	39 113	16,2%	-11,9%
Autres comptes créditeurs	14 340	6 940	7 190	-51,6%	3,6%
Intérêts courus à payer	626	867	804	38,5%	-7,3%
Total dettes (D1+D2)	170 831	176 049	178 970	3,1%	1,7%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 157,0 Mrds Dh, en croissance de 1,8% comparativement à 2009. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- la progression de 8,0% (+6,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 91,1 Mrds Dh au 31 décembre 2010 ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 6,6% pour s'établir à 18,8 Mrds Dh à fin 2010 ;
- le repli des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à 39,1 Mrds Dh à fin 2010 contre 44,4 Mrds Dh en 2009, soit un recul de 11,9% sur l'exercice. Cette baisse s'explique essentiellement par une politique très stricte en matière de rémunération des DAT clientèle de façon particulière et par l'optimisation des coûts des ressources de façon générale.

Par ailleurs, en 2010, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en légère hausse de 0,4%, pour atteindre 21,9 Mrds Dh. En effet, l'encours des dépôts à vue a été multiplié par deux entre 2010 et 2009, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à terme, dont l'encours a reculé de 20,0% (-3,7 Mrds Dh) au titre de la même période.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle ont atteint 154,2 Mrds Dh, en hausse de 1,7% par rapport à fin 2008, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 2,5% des comptes à vue créditeurs ;
- la progression de 9,0% des comptes d'épargne ;
- la hausse de 16,2% des dépôts à terme ;
- la contraction des autres comptes créditeurs à près de 6,9 Mrds Dh en 2009 contre 14,3 Mrds Dh en 2008, suite notamment au repli des dépôts des entreprises financières à 221,5 Mdh en 2009 (contre près de 6,5 Mrds Dh en 2008) et au recul à 5,8 Mrds Dh des dépôts des entreprises non financières (contre 7,2 Mrds Dh en 2008).

Par ailleurs, en 2009, l'encours des dettes envers les établissements de crédit s'est inscrit en hausse de 13,9%, pour atteindre 21,8 Mrds Dh. Cette hausse est principalement due aux emprunts de trésorerie qui ont atteint 12,8 Mrds Dh en 2009, contre près de 8,5 Mrds Dh en 2008, soit une progression de 50,8% par rapport à 2008.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 55,7% sur la période étudiée.

	2008	2009	2010
Comptes à vue créditeurs*	54,2%	54,7%	58,0%
Comptes d'épargne	10,7%	11,4%	12,0%
Dépôts à terme	25,2%	28,8%	24,9%
Autres comptes créditeurs*	9,5%	4,5%	4,6%
Intérêts courus à payer	0,4%	0,6%	0,5%
Total dépôts	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au titre de l'exercice 2009, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'est amélioré de 7,2 points pour s'établir à 81,7%, ce qui dénote une meilleure distribution des crédits.

Cette tendance s'est poursuivie en 2010 avec un taux de transformation de 91,0%, en progression de 9,2% par rapport à l'exercice précédent.

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Encours crédits bruts *	113 075	126 040	142 865	11,5%	13,3%
Encours dépôts	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%
Encours crédits / Encours dépôts	74,6%	81,7%	91,0%	+7,2 pts	+9,2 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Fonds propres & assimilés dont :	22 247	26 104	29 181	17,3%	11,8%
Dettes subordonnées	6 094	8 119	9 348	33,2%	15,1%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	11 870	13 263	14 896	11,7%	12,3%
Résultat net de l'exercice	2 358	2 797	3 007	18,6%	7,5%
Report à nouveau	-5	-5	1	-2,9%	ns
Ressources	174 166	180 360	187 304	3,6%	3,8%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	ns	ns
Etablissements de crédit	19 167	21 833	21 922	13,9%	0,4%
<i>Comptes à vue</i>	<i>2 574</i>	<i>3 280</i>	<i>7 077</i>	<i>27,4%</i>	<i>>100,0%</i>
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	<i>16 593</i>	<i>18 553</i>	<i>14 845</i>	<i>11,8%</i>	<i>-20,0%</i>
Clientèle	151 664	154 216	157 048	1,7%	1,8%
Titres de créances émis	3 334	4 311	8 334	29,3%	93,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

En 2010, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 29,2 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 11,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné, en juin 2010, d'un montant total de 1,2 Mrd Dh et aussi par l'incorporation du résultat net 2009 en réserves.

Les dépôts de la clientèle représentent 83,8% des ressources externes de la banque à fin 2010.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent 11,7% des ressources externes de la banque. Près de 67,7% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Pour sa part, le montant des titres de créances émis a été multiplié par deux entre 2010 et 2009, pour s'établir à 8,3 Mrds Dh.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 17,3%, par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 2 Mrds Dh.

Les dépôts de la clientèle représentent 85,5% des ressources externes de la banque à fin 2009.

Les dettes envers les établissements de crédit, pour leur part, représentent 12,1% des ressources externes de la banque. Les emprunts trésorerie à terme, qui constituent 85,0% des dettes envers les établissements de crédit, se sont établis à près de 18,6 Mrds Dh à fin 2009 en hausse de 11,8%.

Les titres de créances émis se sont établis à 4,3 Mrds Dh, en hausse de 29,3% par rapport à l'exercice précédent.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances pré-douteuses	-	-	-	ns	ns
Créances douteuses	-	-	-	ns	ns
Créances compromises	129	918	1 010	>100,0%	10,1%
Total	129	918	1 010	>100,0%	10,1%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2009-2010

Les créances en souffrance s'établissent à 5,1 Mrds Dh à fin 2010. Les provisions pour créances en souffrance se fixent à 4,1 Mrds Dh, soit un taux de couverture de 80,1% au titre de l'exercice 2010.

L'encours des créances en souffrance nettes des provisions ressort à 1,0 Mrds Dh à fin 2010, en progression de 10,1% par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des créances en souffrance nettes des provisions s'établit à 918 Mdh, soit une progression de près de 789 Mdh par rapport à l'exercice 2008, suite à une détérioration du risque de crédit qui a entraîné en 2009 une augmentation des dossiers en souffrance. Le taux de contentieux demeure néanmoins maîtrisé à 3,7%.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	3 861	3 719	4 062	-3,7%	9,2%
Provisions (décaissement et signature)	3 974	3 849	4 185	-3,1%	8,7%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	3 990	4 637	5 072	16,2%	9,4%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	4 443	5 119	5 585	15,2%	9,1%
<u>Encours de crédits bruts</u>					
Crédit par décaissement	113 075	126 040	142 865	11,5%	13,3%
Crédit par décaissement et par signature	159 731	167 901	186 345	5,1%	11,0%
<u>Taux de couverture</u>¹					
Taux de couverture (décaissement)	96,8%	80,2%	80,1%	-16,6 pts	-0,1 pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	89,5%	75,2%	74,9%	-14,3 pt	-0,3 pt
<u>Taux de contentieux</u>²					
Taux de contentieux (décaissement)	3,5%	3,7%	3,6%	+0,2 pt	-0,1 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	2,8%	3,0%	3,0%	+0,2 pt	-0,1 pt
Taux de contentieux du secteur ³	4,6%	4,7%	4,5%	0,1 pt	-0,2e pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

⁽¹⁾ Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

⁽²⁾ Créances en souffrance/Encours brut de crédit

⁽³⁾ Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le taux de contentieux d'Attijariwafa bank s'est stabilisé à un niveau identique à celui enregistré en 2009 et s'élève à 3,0%. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) a enregistré une amélioration de 0,2 point pour se stabiliser à 4,5% à fin 2010.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque s'est établi à 80,1% à fin 2010, en stagnation par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,0%, en hausse de 0,2 point par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, ce taux demeure inférieur à celui du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) qui s'établit à 5,94%.

A noter que le taux de contentieux (décaissement) enregistre également une hausse de 0,2 point à 3,7%.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque, pour sa part, a enregistré une baisse de 14,3 points à 75,2%, contre 89,5% en 2008, sous l'effet de l'augmentation du nombre de dossiers déclassés et du taux de provisionnement appliqué.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dotations aux provisions	1 608	1 429	1 530	-11,1%	7,1%
Reprises de provisions	981	1 060	833	8,1%	-21,4%
Dotations nettes aux provisions (1)	627	368	697	-41,2%	89,2%
Encours brut de crédit* (2)	113 075	126 040	142 865	11,5%	13,3%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,55%	0,29%	0,49%	-0,26 pt	0,20 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, la charge de risque nette a enregistré une hausse de 0,20 point, pour s'établir à 0,49%, en raison de l'augmentation des dotations aux provisions pour créances en souffrance (+7,1%) et de la baisse des reprises de provisions (-21,4%).

Il y a lieu de rappeler que la charge de risque nette de 2010, qui a été impactée par une conjoncture économique défavorable, est à comparer à celle relative à l'exercice 2008, dans la mesure où l'exercice 2009 a enregistré une importante amélioration du coût du risque.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, la charge de risque nette s'est inscrite en léger recul (-0,26 point) à 0,29%, contre 0,55% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement du repli des dotations nettes aux provisions (-41,2% à 368 Mdh).

Ratios de solvabilité

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Ainsi, le taux de solvabilité réglementaire a été ramené à 10% à partir du 1^{er} janvier 2009.

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période 2008-2010 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Fonds propres réglementaires - Mdh (1)	14 959	16 290	18 150	8,9%	11,4%
Risques pondérés - Mdh (2)	144 078	158 020	167 759	9,7%	6,2%
Ratio de solvabilité (1) / 2	10,38%	10,31%	10,82%	-0,1 pt	+0,5 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Le ratio de solvabilité⁵² de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'est établi à 10,82% à fin 2010 contre 10,31% en 2009, soit une amélioration de 0,5 point. Ce niveau demeure supérieur à celui du ratio de solvabilité réglementaire qui est de 10%. Cette évolution du ratio de solvabilité s'explique principalement par l'amélioration des fonds propres réglementaires de la banque (+11,4%), en raison notamment de la prise en compte d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,2 milliards de dirhams.

Au titre de l'exercice 2009, le ratio de solvabilité s'établit à 10,31% contre 10,38% en 2008. Ce recul s'explique par la hausse des crédits et aussi par la prise de participation dans les 4 banques africaines (CDS, CDC, UGB et SIB) pour un montant de 2,3 Mrds Dh. Ces filiales ont été intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2009.

⁵² Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

I.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Engagements donnés	46 542	41 730	43 357	-10,3%	5,1%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	44	1,2	0,5	-97,2%	-56,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	17 518	13 512	14 380	-22,9%	6,4%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 018	5 756	4 933	-4,4%	-14,3%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	22 963	22 461	24 044	-2,2%	7,0%
Titres achetés à réméré	-	-	-	ns	ns
Autres titres à livrer	-	-	-	ns	ns
Engagement reçus	20 551	15 557	15 255	-24,3%	-1,9%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	ns	ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20 490	15 475	15 189	-24,5%	-1,8%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	61	82	66	34,9%	-19,4%
Titres vendus à réméré	-	-	-	ns	ns
Autres titres à recevoir	-	-	-	ns	ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les engagements donnés par la banque ont atteint 43,4 Mrds Dh, enregistrant une évolution de 5,1% comparativement à 2009. Cette progression résulte principalement de éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 7,0% (+1,6 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 6,4% (+869 Mdh) à près de 14,4 Mrds Dh à fin 2010 ;
- le repli des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 14,3% pour s'établir à 4,9 Mrds Dh à fin 2010.

Les engagements reçus ont affiché un léger retrait de 1,9% à près de 15,2 Mrds Dh à fin 2010, en lien avec le repli des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-1,8%).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements donnés par la banque ont atteint 41,7 Mrds Dh, enregistrant un repli de 10,3% par rapport à fin décembre 2008, qui résulte principalement de ce qui suit :

- le recul des engagements en faveur de la clientèle (-22,9%), suite à la contraction de la demande ;
- le repli des engagements d'ordre des établissements de crédit et assimilés (-4,4%) ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (-2,2%).

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 15,6 Mrds Dh à fin 2009, contre près de 20,6 Mrds Dh à fin 2008, enregistrant un recul de 24,3%, suite à la hausse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-24,5%).

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2008-2010 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat avant impôts	3 405	4 250	4 345	24,8%	2,2%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	10 150	11 364	12 446	12,0%	9,5%
+ Récupérations sur créances amorties	177	112	73	-36,7%	-35,2%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	57	54	65	-5,6%	20,5%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-4 666	-5 005	-5 450	7,3%	8,9%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	-33	ns	na
- Charges générales d'exploitation versées	-2 383	-2 504	-2 700	5,1%	7,8%
- Impôts sur les résultats versés	-1 047	-1 453	-1 339	38,8%	-7,9%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	2 288	2 569	3 062	12,3%	19,2%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-4 799	-912	7 630	-81,0%	na
+/- Créances sur la clientèle	-21 454	-13 107	-16 482	-38,9%	25,7%
+/- Titres de transaction et de placement	-11 062	-7 555	7 741	na	na
+/- Autres actifs	-308	725	-1 399	na	na
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-89	31	-248	na	na
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 112	2 155	89	-80,6%	-95,9%
+/- Dépôts de la clientèle	15 245	3 062	2 832	-79,9%	-7,5%
+/- Titres de créance émis	1 621	978	4 023	-39,7%	>100,0%
+/- Autres passifs	4 485	10 808	-8 546	>100,0%	na
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-5 249	-3 816	-4 360	-27,3%	14,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	-2 961	-1 247	-1 297	-57,9%	4,1%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	415	1 535	95	>100,0%	-93,8%
+ Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	81	18	0	-77,6%	-100,0%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 959	-3 532	-292	80,3%	-91,7%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-555	-525	-378	-5,3%	-28,0%
+ Intérêts perçus	118	0	0	-100,0%	ns
+ Dividendes perçus	410	563	855	37,5%	51,8%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-1 489	-1 941	281	30,3%	na
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0	ns	ns
+ Emission de dettes subordonnées	3 000	2 000	1 200	-33,3%	-40,0%
+ Emission d'actions	0	0	0	ns	ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	ns	ns
- Intérêts versés	-151	-300	-395	98,0%	31,8%
- Dividendes versés	-965	-965	-1 158	0,0%	20,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 884	735	-353	-61,0%	na
Variation nette de la trésorerie	-2 566	-2 452	-1 369	-4,4%	-44,2%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	16 093	13 526	11 074	-15,9%	-18,1%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	13 526	11 074	9 704	-18,1%	-12,4%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2009-2010

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -1 197 Mdh à fin 2010, en baisse de 4,0% par rapport à 2009. Cette situation s'explique par une évolution des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges (+493 Mdh) qui a été atténuée par la régression du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (-544 Mdh). En effet, la croissance de dépôts de la clientèle ont enregistré un ralentissement en 2010, suite à la baisse du rythme des dépôts sur le marché dans sa globalité. De même, pour AWB la baisse a concerné seulement les DAT en raison de sa politique rigoureuse en matière de politique de taux. Par ailleurs, la variation des autres passifs concerne essentiellement la variation des titres empruntés.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à 281 Mdh en 2010 contre -1 941 Mdh pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la non récurrence des produits de cession et des acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2009.

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -353 Mdh en 2010, contre 735 Mdh en 2009. Ce recul s'explique essentiellement par la baisse de 40,0% des émissions de dettes subordonnées, dont le montant s'élève à 1 200 Mdh en 2010 contre 2 000 Mdh pour l'exercice précédent.

Revue analytique 2008-2009

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -1 247 Mdh en 2009 contre -2 961 Mdh pour l'exercice précédent.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde de -1 941 Mdh en 2009 contre un solde de -1 489 Mdh pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux acquisitions d'immobilisations financières pour -3 532 Mdh et par les flux liés aux produits des cessions d'immobilisations financières pour 1 535 Mdh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à 735 Mdh en 2009, contre 1 884 Mdh en 2008. Ce recul s'explique par le recul de 33,3% des émissions de dettes subordonnées.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. La mise en application de ces normes intervient une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

Tel que prévu par la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe Attijariwafa bank a opté pour le passage progressif de ses comptes consolidés aux normes IFRS à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
Attijariwafa bank *	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100,00%	100,00%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	50,00%	50,00%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest						Sénégal	IG	83,07%	51,93%
Attijari bank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	54,56%	45,66%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
Crédit du Sénégal	Banque		(1)			Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque		(1)			Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque		(1)			Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque		(1)			Côte d'Ivoire	IG	51,00%	51,00%
Wafasalaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,94%	50,94%
Wafabail	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Factoring					Maroc	IG	75,00%	75,00%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	99,13%	99,13%
Wafa LLD	Location Longue Durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaires					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Gestion	Gestion d'actifs					Maroc	IG	66,00%	66,00%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Finanziaria Spa	Société financière					Italie	IG	100,00%	100,00%
FCP Sécurité	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	79,23%	79,23%
BCM Corporation	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Corp	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Andalucarthage	Holding					Maroc	IG	83,70%	83,70%
Kasovi	Holding					Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	49,98%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	50,00%
CAFIN	Holding		(3)			Sénégal	IG	100,00%	100,00%
Moussafir Hôtels	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
Attijari SICAR**	Capital risque					Tunisie	IG	67,23%	30,70%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,23%	79,23%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2009

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2009

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2010

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2010

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2008	Compagnie Bancaire de l’Afrique de l’Ouest Kasovi SAF Filaf Banque Internationale pour le Mali Andalucarthage	
2009	Crédit du Sénégal Union Gabonaise de Banque Crédit du Congo Société Ivoirienne de Banque	

Source : Attijariwafa bank

II.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Intérêts et produits assimilés	11 177	12 298	14 076	10,0%	14,5%
Intérêts et charges assimilées	4 215	4 930	5 177	17,0%	5,0%
Marge d'intérêt	6 963	7 369	8 899	5,8%	20,8%
Commissions perçues	2 318	2 407	3 113	3,8%	29,3%
Commissions servies	167	204	235	22,2%	15,2%
Marge sur commissions	2 152	2 204	2 878	2,4%	30,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	944	1 510	1 802	59,9%	19,3%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	379	1 557	777	>100,0%	-50,1%
Résultat des activités de marché	1 323	3 067	2 579	>100,0%	-15,9%
Produits des autres activités	4 158	4 338	4 584	4,3%	5,7%
Charges des autres activités	3 628	3 722	4 274	2,6%	14,8%
Produit net bancaire	10 967	13 255	14 667	20,9%	10,6%
Charges générales d'exploitation	4 357	4 763	5 705	9,3%	19,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	489	642	717	31,3%	11,6%
Résultat brut d'exploitation	6 120	7 850	8 244	28,3%	5,0%
Coût du risque	-632	-988	-1 218	56,3%	23,3%
Résultat d'exploitation	5 488	6 862	7 026	25,0%	2,4%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	9	12	18	36,3%	46,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	-6	3	na	na
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	ns	ns
Résultat avant impôts	5 500	6 868	7 047	24,9%	2,6%
Impôts sur les bénéfices	1 862	2 277	2 302	22,3%	1,1%
Résultat net	3 637	4 591	4 744	26,2%	3,3%
Résultat hors groupe	519	650	642	25,2%	-1,2%
Résultat net part du groupe	3 118	3 941	4 102	26,4%	4,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire d'Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Intérêts et produits assimilés	11 177	12 298	14 076	10,0%	14,5%
Intérêts et charges assimilées	4 215	4 930	5 177	17,0%	5,0%
Marge d'intérêt	6 963	7 369	8 899	5,8%	20,8%
Commissions perçues	2 318	2 407	3 113	3,8%	29,3%
Commissions servies	167	204	235	22,2%	15,2%
Marge sur commissions	2 152	2 204	2 878	2,4%	30,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	944	1 510	1 802	59,9%	19,3%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	379	1 557	777	>100,0%	-50,1%
Résultat des activités de marché	1 323	3 067	2 579	>100,0%	-15,9%
Produits des autres activités	4 158	4 338	4 584	4,3%	5,7%
Charges des autres activités	3 628	3 722	4 274	2,6%	14,8%
Produit net bancaire	10 967	13 255	14 667	20,9%	10,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le produit net bancaire a enregistré une progression de 10,6% par rapport à 2009, pour s'établir à près de 14,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 20,8% (+1,5 Mrd Dh) par rapport à 2009, pour se situer à 8,9 Mrds Dh à fin 2010. La contribution de cette marge au PNB de la banque s'élève à 60,7% en 2010 contre 55,6% en 2009 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 30,6% (+ 675 Mdh) pour s'établir à 2,9 Mrds Dh à fin 2010. Elle contribue ainsi à hauteur de 19,6% à la formation du PNB ;
- le repli du résultat des activités de marché de 15,9% à près de 2,6 Mrds Dh à fin 2010. Cette baisse s'explique essentiellement par un recul de 50,1% des gains sur actifs financiers disponibles à la vente, en raison de la non récurrence des plus values sur cession de Wafasalaf et Crédit Du Maroc constatées en 2009 ;
- la croissance des produits des autres activités (+5,7% par rapport à 2009) a été atténuée par une augmentation plus importante au niveau des charges des autres activités (+14,8%) sur la période considérée.

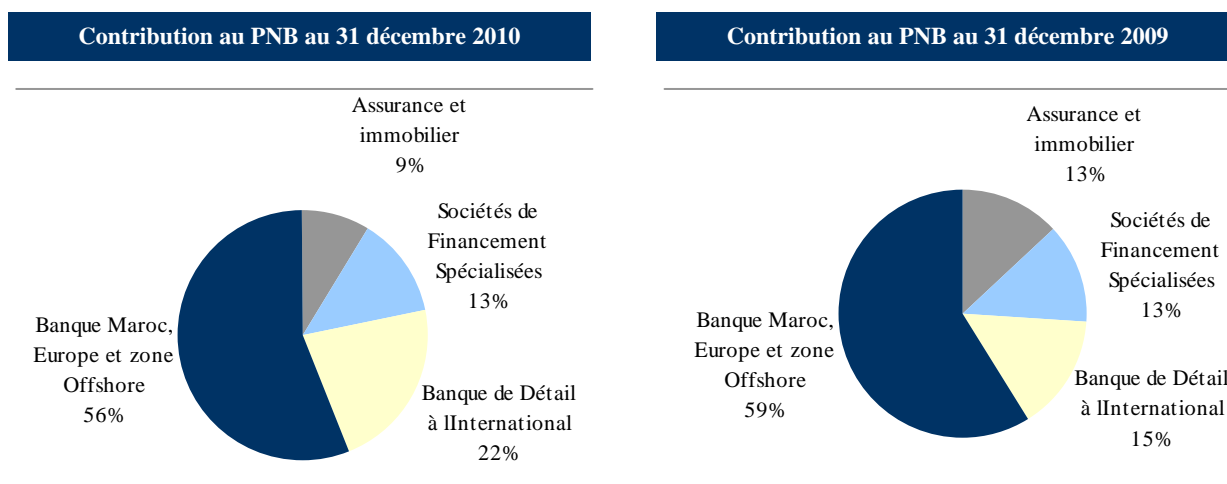
Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 20,9% par rapport à l'exercice 2008, pour s'établir à près de 13,3 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de :

- la progression de la marge d'intérêt de 5,8% par rapport à 2008, à près de 7,4 Mrds Dh. La marge d'intérêt contribue à hauteur de 55,6% du PNB ;
- la hausse de la marge sur commissions de 2,4% par rapport à 2008, pour s'établir à 2,2 Mrds Dh en 2009. Elle contribue ainsi à hauteur de 16,6% à la formation du PNB ;
- la progression du résultat des activités de marché à près de 3,1 Mrds Dh (+131,7%) ;
- la hausse des produits des autres activités (+4,3%) à 4,3 Mrds Dh en 2009 contre près de 4,2 Mrds Dh en 2008 (suite essentiellement à la hausse des produits d'assurance à 3 853 Mdh).

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivant présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.



Source : Attijariwafa bank

L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'international (+7%) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment BIM SA, Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal Crédit du Congo et UGB Gabon.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente, au titre des deux exercices précédents, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank :

	2009	2010
Attijariwafa bank	7 259	7 697
Wafa Assurance et FCP	1 738	1 335
Wafasalaf	951	1 051
Attijari Bank Tunisie	861	995
Wafabail	263	266
CBAO Groupe Attijariwafa bank	771	797
Attijari Intermédiation	80	118
Wafa Immobilier	191	205
Wafa Cash	177	168
Wafa Gestion	101	116
Autres filiales	863	1 919
Total	13 255	14 667

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Produit net bancaire (1)	10 967	13 255	14 667	20,9%	10,6%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	4 847	5 405	6 422	11,5%	18,8%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	44,2%	40,8%	43,8%	-3,4 pts	3,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Charges de personnel	2 079	2 338	2 807	12,5%	20,1%
Impôts et taxes	145	156	201	7,6%	28,8%
Charges externes	1 907	2 148	2 628	12,6%	22,3%
Autres charges générales d'exploitation	226	121	69	-46,5%	-43,0%
Charges générales d'exploitation	4 357	4 763	5 705	9,3%	19,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 43,8%, en progression de 3,0 points par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte d'une augmentation des charges générales d'exploitation plus importante que celle du PNB.

A fin 2010, les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 18,8% à près de 6,4 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 20,1% (+469 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 22,3% (+480 Mdh) par rapport à 2009, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 5,4 Mrds Dh, en progression de 11,5% par rapport à l'exercice 2008. Cette évolution s'explique principalement par la progression des charges externes (+12,6%) à 2,1 Mrd Dh. La hausse des charges générales d'exploitation fait suite également à l'augmentation des charges du personnel à 2,3 Mrds Dh contre près de 2,1 Mrds Dh en 2008, suite notamment à la progression du réseau du Groupe.

La maîtrise des charges générales d'exploitation aboutit à l'amélioration du coefficient d'exploitation, qui est passé de 44,2% en 2008 à 40,8% en 2009 (soit un recul de 3,4 points).

A noter que l'impact des acquisitions des banques africaines sur les charges générales d'exploitation est négligeable en 2009. L'impact de ces acquisitions se produira au titre de l'exercice 2010.

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Produit net bancaire	10 967	13 255	14 667	20,9%	10,6%
Charges générales d'exploitation	4 357	4 763	5 705	9,3%	19,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	489	642	717	31,3%	11,6%
Résultat brut d'exploitation	6 120	7 850	8 244	28,3%	5,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 5,0% par rapport à 2009, pour s'établir à 8,2 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 10,6% (+1,4 Mrds Dh) conjuguée à une augmentation des charges générales d'exploitation de 19,8% (+ 942,5 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les charges générales d'exploitation se sont inscrites en progression de 9,3% par rapport à l'exercice 2008, à près de 4,8 Mdh contre près de 4,4 Mdh en 2008.

Le coefficient d'exploitation qui en résulte s'établit à 35,9%, au titre de l'exercice 2009.

A fin 2009, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 28,3% par rapport à fin 2008. Cette évolution résulte principalement de la croissance de 20,9% du produit net bancaire, combinée à la progression de 9,3% des charges générales d'exploitation.

Coût du risque

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dotations aux provisions	-887	-1 481	-1 445	67,0%	-2,4%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-638	-1 368	-1 260	>100,0%	-7,9%
Provisions engagements par signature	-89	0	-30	Ns	Ns
Autres provisions pour risques et charges	-159	-112	-156	-29,2%	39,3%
Reprises de provisions	1 371	1 113	800	-18,8%	-28,1%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 178	701	675	-40,5%	-3,8%
Reprises de provisions engagements par signature	32	239	7	>100,0%	-97,1%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	161	173	118	7,7%	-31,7%
Variation des provisions	-1 116	-621	-573	-44,0%	-7,8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-31	-12	-32	-62,9%	>100,0%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 139	-640	-593	-43,8%	-7,3%
Récupérations sur prêts et créances amorties	187	120	94	-36,2%	-21,8%
Autres pertes	-134	-88	-41	-34,0%	-53,2%
Coût du risque	-632	-988	-1 218	56,3%	23,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le coût du risque s'élève à -1 218,2 Mdh, en progression de 23,3% comparativement à 2009. Cette situation s'explique essentiellement par une baisse des reprises de provisions, notamment les reprises de provisions sur engagements par signature (-97,1%) et les reprises des autres provisions pour risques et charges (-31,7%), conjuguée à la constatation de provisions collectives additionnelles sur la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, au titre de l'exercice 2010, les principaux contributeurs au coût du risque par filiale sont Wafasalaf (20%), Société Ivoirienne de banque (13%), Attijari bank Tunisie (11%) et CBAO (8%).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le coût du risque s'établit à -988,3 Mdh, contre -632,0 Mdh au titre de l'exercice précédent. Cette progression de 56,3% du coût du risque résulte essentiellement de la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances (+114,3%) suite à la détérioration du risque de crédit (sous l'effet de l'augmentation du nombre de dossiers éligibles au déclassement) et du repli des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (-40,5%) (Importance des reprises en 2008 en raison d'un environnement économique plus favorable).

A noter qu'au titre de l'exercice 2009 les filiales ayant le plus contribué au coût du risque sont Wafasalaf (20%), CBAO (15%) et Attijari Bank Tunisie (7,6%). L'impact des nouvelles filiales africaines est réduit.

Coût du risque

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat brut d'exploitation	6 120	7 850	8 244	28,3%	5,0%
- Coût du risque	-632	-988	-1 218	56,3%	23,3%
Résultat d'exploitation	5 488	6 862	7 026	25,0%	2,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La norme IAS 39 « Dépréciation des prêts et créances » introduit une approche différente pour le calcul des provisions pour créances. Dans ce cadre, les options retenues par Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- la base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002 ;
- la base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante depuis 2008 :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances en souffrance	8 854	9 972	10 943	12,6%	9,7%
Encours brut de crédit	160 362	186 610	208 355	16,4%	11,7%
Provisions sur créances en souffrance	6 890	7 618	8 138	10,6%	6,8%
Coût du risque	632	988	1 218	56,3%	23,3%
Taux de contentieux	5,5%	5,3%	5,3%	-0,2 pt	-0,1 pt
Taux de couverture	77,8%	76,4%	74,4%	-1,4 pt	-2,0 pt
Coût du risque	0,4%	0,5%	0,6%	+0,1 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

- le taux de contentieux a enregistré en 2010 un recul de 0,1 point, passant de 5,34% en 2009 à 5,25% à fin 2010, suite à un accroissement des nouveaux encours de crédits (+11,7% à près de 208,4 Mrds Dh) plus important que celui des créances en souffrances. L'évolution de ces dernières a été atténuée par l'amélioration du recouvrement ;
- le taux de couverture s'établit à 74,4% à fin 2010, en léger repli par rapport à 2009. Cette situation s'explique essentiellement par une évolution des créances en souffrance de 9,7% (+971 Mdh) par rapport à 2009, conjuguée à une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 6,8% (+520 Mdh) ;
- le coût du risque s'est établi à 0,6% à fin 2010, en hausse de 0,1 point par rapport à 2009,

Revue analytique 2008-2009

- le taux de contentieux⁵³ s'établit à 5,3% en 2009, en léger recul par rapport à l'exercice 2008 (-0,2 point) suite à la hausse de l'encours brut de crédit (+16,4%) à 186,6 Mrds Dh en 2009, contre 160,3 Mrds Dh en 2008 et à la progression des créances en souffrance suite à la détérioration du risque de crédit ;
- le taux de couverture⁵⁴ s'est inscrit en repli de 1,4 point à 76,4%, contre 77,8% au titre de l'exercice précédent. Ce repli résulte de la hausse du nombre de dossiers déclassés et du taux de provisionnement appliqué ;
- le coût du risque⁵⁵ a atteint 0,5%, en progression de 0,1 point par rapport à l'exercice 2008.

⁵³ Créances en souffrances / Encours brut de crédit

⁵⁴ Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance

⁵⁵ Coût du risque / Encours brut de crédit

Résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat d'exploitation	5 488	6 862	7 026	25,0%	2,4%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	9	12	18	36,3%	46,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	-6	3	na	na
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	ns	ns
Résultat avant impôts	5 500	6 868	7 047	24,9%	2,6%
Impôts sur les bénéfices	1 862	2 277	2 302	22,3%	1,1%
Résultat net	3 637	4 591	4 744	26,2%	3,3%
Résultat hors groupe	519	650	642	25,2%	-1,2%
Résultat net part du groupe	3 118	3 941	4 102	26,4%	4,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

A l'instar de la tendance haussière enregistrée au niveau du PNB et du résultat brut d'exploitation, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 3,3% pour s'établir à 4,7 Mrds Dh à fin 2010.

Au titre de cet exercice, le résultat net part du groupe s'élève à 4,1 Mrds Dh, en progression de 4,1% par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net d'Attijariwafa bank a enregistré une croissance de 26,2%, pour s'établir à près de 4,6 Mrds Dh. Le résultat net part du groupe s'est chiffré à 3,9 Mrds Dh, en hausse de 26,4% par rapport à l'exercice 2008.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat net consolidé	3 637	4 591	4 744	26,2%	3,3%
Fonds propres	21 091	24 782	28 025	17,5%	13,1%
Total bilan	258 942	290 347	306 655	12,1%	5,6%
Return On Equity (ROE)	20,8%	22,7%	20,4%	+1,9 pt	-2,4 pts
Return On Assets (ROA)	1,4%	1,6%	1,5%	+0,2 pt	+0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

L'amélioration de la rentabilité d'Attijariwafa bank en 2010 a été accompagnée par un renforcement des fonds propres et une amélioration du total bilan plus importante que celle du résultat net consolidé. Ainsi le ROE du groupe a accusé une baisse de 2,4 points pour s'établir à 20,4% en 2010. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,5% au titre de la même année.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le ROE du groupe s'est inscrit en progression de 1,9 point, pour atteindre 22,7%.

Le ROA s'établit à 1,6%, en augmentation de 0,2 point par rapport à l'exercice 2008.

II.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

Principes des retraitements

L'application des normes IAS/IFRS nécessite :

- lors de la première application « First Time Adoption (FTA) », le retraitement rétrospectif des différentes rubriques du bilan d'ouverture en impactant les capitaux propres au niveau des réserves consolidées ;
- lors des clôtures semestrielles et annuelles ultérieures, l'enregistrement de la contrepartie des corrections observées sur les différentes rubriques en impactant, en fonction des options retenues, les réserves consolidées ou le résultat du groupe.

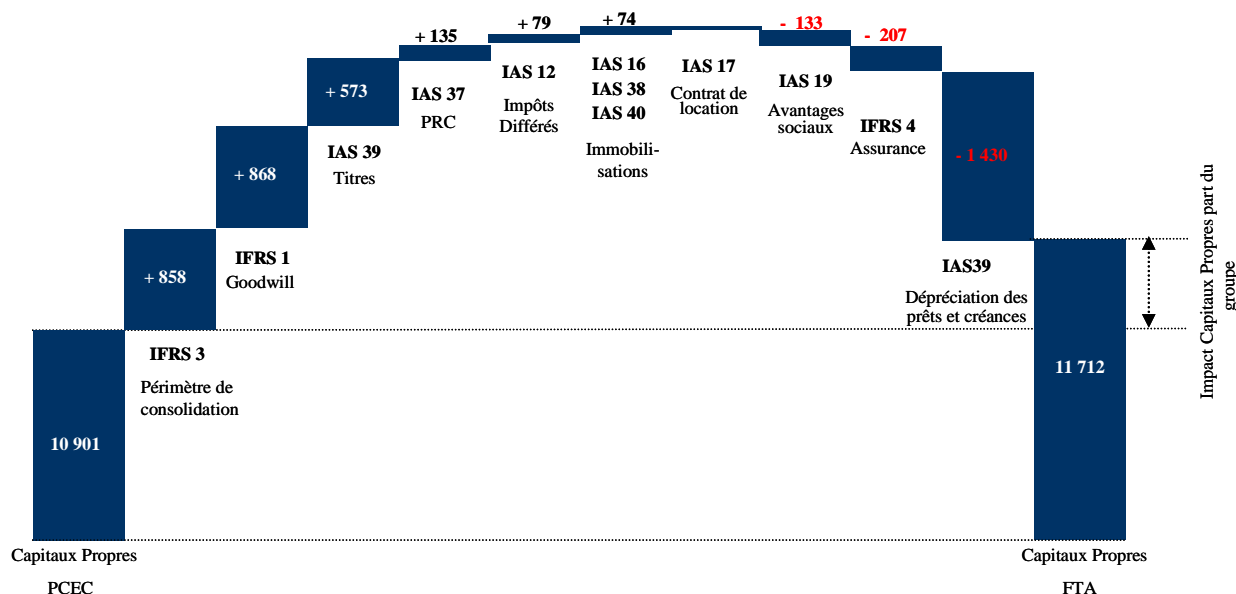
Synthèse des impacts FTA au 31.12.2005

L'application des normes IAS/IFRS a induit une augmentation du total du bilan de 10,6 Mrds, soit 7,6%. Cette augmentation est principalement due aux impacts compensés relatifs à l'évolution du périmètre de consolidation, l'évaluation du goodwill, la valorisation des titres ainsi que la dépréciation des prêts et créances.

Par ailleurs, les normes IAS/IFRS ont induit une hausse de 7,4% des les capitaux propres consolidés part du groupe qui s'établissent à 11,7 Mrds Dh (par rapport à 10,9 Mrds Dh suivant les normes PCEC).

Les capitaux propres consolidés n'ont pas subi de variation significative pour se stabiliser à hauteur de 11,9 Mrds Dh.

Le graphique ci-dessous reprend les principaux impacts capitaux propres part du groupe par norme :



Mdh - Source : Attijariwafa bank

Bilan consolidé IFRS

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Actif	258 942	290 347	306 655	12,1%	5,6%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 730	13 937	13 374	-11,4%	-4,0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20 996	23 416	23 776	11,5%	1,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	ns	ns
Actifs financiers disponibles à la vente	25 844	26 130	30 738	1,1%	17,6%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 704	27 241	16 913	6,0%	-37,9%
Prêts et créances sur la clientèle	153 472	178 993	200 217	16,6%	11,9%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	ns	ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	ns	ns
Actifs d'impôt exigible	38	61	135	61,4%	>100,0%
Actifs d'impôt différé	781	732	626	-6,3%	-14,6%
Comptes de régularisation et autres actifs	5 205	6 540	7 011	25,7%	7,2%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	ns	ns
Participations dans des entreprises mises en équivalence	94	98	109	4,4%	11,5%
Immeubles de placement	791	1 077	1 320	36,2%	22,5%
Immobilisations corporelles	4 330	4 490	4 647	3,7%	3,5%
Immobilisations incorporelles	903	1 223	1 397	35,5%	14,2%
Ecarts d'acquisition	5 055	6 409	6 392	26,8%	-0,3%
Passif	258 942	290 347	306 655	12,1%	5,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	117	111	165	-5,0%	48,5%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 801	2 146	3 390	-23,4%	58,0%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 241	26 093	23 007	3,4%	-11,8%
Dettes envers la clientèle	176 593	194 706	201 448	10,3%	3,5%
Titres de créances émis	4 453	6 551	11 872	47,1%	81,2%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	ns	ns
Passifs d'impôt exigible	477	804	134	68,6%	-83,4%
Passifs d'impôt différé	1 462	1 499	1 837	2,5%	22,6%
Comptes de régularisation et autres passifs	5 067	8 481	8 350	67,4%	-1,5%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	ns	ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	13 806	15 628	17 580	13,2%	12,5%
Provisions pour risques et charges	1 182	1 063	1 123	-10,1%	5,7%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	220	211	207	-4,1%	-1,6%
Dettes subordonnées	6 433	8 272	9 517	28,6%	15,1%
Capital et réserves liées	7 367	7 367	7 367	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	9 130	12 124	14 993	32,8%	23,7%
<i>Part du groupe</i>	<i>7 292</i>	<i>9 150</i>	<i>11 578</i>	<i>25,5%</i>	<i>26,5%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>1 838</i>	<i>2 974</i>	<i>3 415</i>	<i>61,8%</i>	<i>14,8%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	957	701	921	-26,8%	31,4%
Résultat net de l'exercice	3 637	4 591	4 744	26,2%	3,3%
<i>Part du groupe</i>	<i>3 118</i>	<i>3 941</i>	<i>4 102</i>	<i>26,4%</i>	<i>4,1%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>519</i>	<i>650</i>	<i>642</i>	<i>25,2%</i>	<i>-1,2%</i>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, le total bilan consolidé s'est élevé à 306,7 Mrds Dh, en progression de 5,6% par rapport à fin 2009. Cette augmentation est due essentiellement à l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+11,9%) dont la contribution dans le total actif est passée de 61,6% en 2009 à 65,3% en 2010. D'autre part, la baisse des prêts et crances sur les établissements de crédit et assimilés de 37,9%, concerne essentiellement la société mère (Attijariwafa bank), dont l'encours des créances sur ces établissements a baissé de près de 8 Mrds Dh, dont 4 Mrds dh de change à terme, près de 3 Mrds Dh sur les encours des sociétés de financement et 1 Mrd Dh sur les emplois de trésorerie

Les fonds propres du groupe ont totalisé 28,0 Mrds Dh à fin 2010, enregistrant une croissance de 13,1% par rapport à l'exercice 2009. Cette évolution s'explique par l'incorporation d'une partie du résultat net 2009 en réserves consolidées (+23,7%), par la progression des gains latents ou différés (+31,4%) et, enfin, par l'amélioration du résultat net de l'exercice (+3,3%).

Au titre de l'exercice 2010, la progression de 3,5% des dettes envers la clientèle demeure moins soutenue que celle enregistrée en 2009 et ce, en raison de la baisse des ressources disponibles sur la place casablancaise.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, le total bilan consolidé s'établit à 290,3 Mrds Dh, en progression de 12,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression relève principalement de la hausse des prêts et créances sur la clientèle (+16,6%) dont la contribution dans le total actif a atteint 61,6% en 2009, contre 59,3% en 2008.

Les capitaux propres du groupe ont totalisé près de 24,8 Mrds Dh, enregistrant une croissance de 17,5% par rapport à l'exercice 2008. Cette variation s'explique par la croissance des réserves consolidées (+32,8%), ainsi que par la progression du résultat net de l'exercice (+26,2%).

II.3.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	25 704	27 241	16 913	6,0%	-37,9%
Comptes et prêts	23 083	25 606	15 418	10,9%	-39,8%
Valeurs reçues en pension	367	-	-	-100,0%	0,0%
Prêts subordonnés	20	21	28	5,1%	37,3%
Autres prêts et créances	2 061	1 458	1 336	-29,2%	-8,4%
Créances rattachées	250	230	205	-7,9%	-10,9%
Provisions	77	75	74	-3,0%	-0,2%
Créances sur la clientèle (C2)	144 126	169 579	189 859	17,7%	12,0%
Créances commerciales	29 594	33 022	32 103	11,6%	-2,8%
Autres concours à la clientèle	93 419	123 561	141 731	32,3%	14,7%
Valeurs reçues en pension	49	80	5	65,2%	-93,8%
Comptes ordinaires débiteurs	26 129	18 858	22 320	-27,8%	18,4%
Créances rattachées	1 464	1 294	1 420	-11,6%	9,8%
Provisions	6 529	7 237	7 721	10,8%	6,7%
Opérations de crédit bail (C3)	9 346	9 413	10 358	0,7%	10,0%
Total crédit (C1+C2+C3)	179 176	206 234	217 130	15,1%	5,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des créances s'est établi à 217,1 Mrds Dh, en progression de 5,3% par rapport à fin 2009. Cette progression s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 12,0% à près de 189,9 Mrds Dh à fin 2010. cette évolution est due à :
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 14,7% à près de 141,7 Mrds Dh, représentant par conséquent 74,5% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2010 ;
 - ✓ l'amélioration des comptes ordinaires débiteurs de 18,4% (+3,5 Mrds Dh) pour s'établir à 22,3 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ le recul des créances commerciales de 2,8% en 2010, soit près de 919,2 Mdh de moins qu'en 2009.
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 10,0% pour s'établir à 10,4 Mrds Dh à fin 2010 ;
- le recul des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 37,9%, en raison principalement du repli des comptes et prêts de 39,8% comparativement à 2009 ;

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, l'encours des créances a atteint près de 206,2 Mrds Dh, soit une progression de 15,1% par rapport à fin 2008, qui résulte de :

- la progression des créances commerciales (+11,6%) à 33,0 Mrds Dh ;
- la hausse des autres encours à la clientèle (+32,3%) à près de 123,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des provisions sur créances sur la clientèle(+10,8%) à 7,2 Mrds Dh, contre 6,5 Mrds Dh en 2008, suite à la hausse des créances en souffrance ;

- la progression de 6,0% des créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ceci s'explique essentiellement par la hausse des comptes et prêts (+10,9%).

La ventilation des encours sains hors créances rattachées du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2008	2009	2010
Maroc	84,6%	81,7%	83,0%
Tunisie	7,8%	7,8%	8,1%
Afrique subsaharienne	4,7%	8,4%	8,1%
Europe	0,6%	1,0%	0,0%
Autres	2,3%	1,1%	0,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 83,1% du total des encours sains d'Attijariwafa bank sur la période 2008-2010 ;
- le marché de l'Afrique subsaharienne a enregistré une forte croissance à compter de 2008 suite aux nouvelles acquisitions de Attijariwafa bank, pour atteindre 8,1% des encours sains du groupe au 31 décembre 2010.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	25 241	26 093	23 007	3,4%	-11,8%
Comptes et emprunts	15 350	18 557	15 058	20,9%	-18,9%
Valeurs données en pension	9 639	7 345	7 640	-23,8%	4,0%
Dettes rattachées	252	191	309	-24,1%	61,6%
Dettes envers la clientèle (C2)	176 593	194 706	201 448	10,3%	3,5%
Comptes ordinaires créditeurs	111 479	122 522	133 155	9,9%	8,7%
Comptes d'épargne	49 997	52 254	50 649	4,5%	-3,1%
Autres dettes envers la clientèle	7 153	8 685	9 923	21,4%	14,2%
Valeurs données en pension	7 247	10 261	6 785	41,6%	-33,9%
Dettes rattachées	716	983	937	37,2%	-4,7%
Total dépôts (C1+C2)	201 833	220 799	224 455	9,4%	1,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 224,5 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 1,7% par rapport à 2009. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 3,5% à près de 201,4 Mrds Dh à fin 2010. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 8,7% (+10,6 Mrds Dh) à près de 133,2 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle est donc passée de 62,9% en 2009 à 66,1% à fin 2010 ;
 - ✓ l'amélioration des autres dettes envers la clientèle de 14,2% pour s'établir à 9,9 Mrds Dh à fin 2010 ;
 - ✓ le repli des comptes d'épargne et des valeurs données en pension de 3,1% (-1,6 Mrds Dh) et 33,9% (3,5 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Leurs encours respectifs se sont établis à 50,6 Mrds Dh et 6,8 Mrds DH à fin 2010.
- la diminution de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 11,8% pour atteindre 23,0 Mrds Dh à fin 2010. Ce recul s'explique principalement par le retrait des comptes et emprunts de 18,9% (-3,5 Mrds Dh) par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les encours consolidés se sont inscrits en progression de 9,4%, pour atteindre près de 220,8 Mdh. Cette progression résulte essentiellement des éléments suivants :

- la progression des dettes envers les établissements de crédit (+3,4%) à près de 26,1 Mrds Dh, suite à la hausse de 20,9% des comptes et emprunts ;
- la croissance des comptes ordinaires créditeurs (+9,9%) ;
- la hausse des valeurs données en pension (+41,6%) ;
- la progression des comptes d'épargne (+4,5%) ;
- la hausse des autres dettes envers la clientèle (+21,4%).

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2008	2009	2010
Maroc	67%	63%	61%
Tunisie	8%	8%	9%
Sénégal	6%	11%	11%
Europe *	18%	17%	18%
Autres	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 63,6% sur la période 2008 - 2010.

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Fonds propres & assimilés dont :	27 524	33 054	37 542	20,1%	13,6%
Dettes subordonnées	6 433	8 272	9 517	28,6%	15,1%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves liées au capital	5 437	5 437	5 437	0,0%	0,0%
Actions propres	-1 857	-2 052	-2 187	10,5%	6,5%
Réserves et résultats consolidés	12 767	16 715	17 886	30,9%	7,0%
Gains ou pertes latents ou différés	957	701	921	-26,8%	31,4%
Capitaux propres part du groupe	18 734	21 158	23 968	12,9%	13,3%
Intérêts minoritaires	2 357	3 624	4 057	53,8%	11,9%
Ressources	206 287	227 350	236 327	10,2%	3,9%
Etablissements de crédit	25 241	26 093	23 007	3,4%	-11,8%
Clientèle	176 593	194 706	201 448	10,3%	3,5%
Titres de créances émis	4 453	6 551	11 872	47,1%	81,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à 37,5 Mrds Dh, en progression de 13,6% par rapport à 2009. Cette évolution s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné, en juin 2010, d'un montant total de 1,2 Mrd Dh, ainsi que par une augmentation de 7,0% des réserves et résultats consolidés. Pour leur part, les capitaux propres part du groupe ont affiché une croissance de 13,3% pour s'établir à près de 24,0 Mrds Dh à fin 2010.

Les dépôts de la clientèle représentent près de 85,2% des ressources externes d'Attijariwafa bank en 2010.

Par ailleurs, les titres de créances émis ont enregistré une progression de 81,2% (+5,3 Mrds Dh) par rapport à 2009. Leur part dans la structure des ressources externes d'Attijariwafa bank a progressé de 2,1 points et ce, au détriment de l'emprunt bancaire dont la contribution aux ressources externes est passée de 11,5% en 2009 à 9,7% en 2010.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les fonds propres et assimilés se sont établis à près de 33,1 Mrds Dh, soit une croissance de 20,1% par rapport à l'exercice 2008. Cette hausse résulte essentiellement de la progression des dettes subordonnées (+28,6%), ainsi que celle des capitaux propres part du groupe (+12,9%) et des intérêts minoritaires (+53,8%).

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20 996	23 416	23 776	11,5%	1,5%
Valeurs reçues en pension	786	1	0	-100,0%	0,0%
Effets publics et valeurs assimilées	2 332	4 435	6 730	90,1%	51,8%
Dont obligations et autres titres à revenu fixe	6 612	4 383	3 254	-33,7%	-25,8%
Dont actions et autres titres à revenu variable	9 278	12 122	10 326	30,7%	-14,8%
Dont instruments dérivés	1 878	2 357	3 215	25,5%	36,5%
Dont créances rattachées	109	118	251	8,0%	112,1%
Actifs financiers disponibles à la vente	25 844	26 130	30 738	1,1%	17,6%
Dont effets publics et valeurs assimilées	12 118	10 407	12 724	-14,1%	22,3%
Dont obligations et autres titres à revenu fixe	6 774	7 831	9 397	15,6%	20,0%
Dont actions et autres titres à revenu variable	3 087	4 457	3 937	44,4%	-11,7%
Dont titres de participation non consolidés	3 865	3 436	4 681	-11,1%	36,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont accrus de 1,5% à près de 23,8 Mrds Dh, suite à la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 51,8% (+2,3 Mrds Dh) ainsi qu'à celle des instruments dérivés de 36,5% (+859 Mdh). Cette amélioration a été atténuée par le repli des obligations et autres titres à revenu fixe de 25,8% (-1,1 Mrds Dh) et aussi des actions et autres titres à revenu variable de 14,8% (-1,8 Mrds Dh). Enfin, les créances rattachées ont doublé par rapport à fin 2009 et s'établissent à 251 Mdh au 31 décembre 2010.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, quant à eux, progressé de 17,6% à près de 30,7 Mrds Dh, contre 26,1 Mrds Dh en 2009. Ceci est dû principalement à l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées de 22,3% (+2,3 Mrds) par rapport à l'exercice précédent.

Pour leur part, les obligations et autres titres à revenu fixe ainsi que les titres non consolidés ont enregistré des progressions respectives de 20,0% (+1,6 Mrds Dh) et 36,2% (+1,2 Mrds Dh) par rapport à 2009.

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 11,5% à 23,4 Mrds Dh, suite à la hausse des effets publics et valeurs assimilées (+90,1%) ainsi qu'à celle des actions et autres titres à revenu variable (+30,7%) et à la progression des instruments dérivés (+25,5%).

Les actifs financiers disponibles à la vente, pour leur part, se sont inscrits en hausse de 1,1% à 26,1 Mrds Dh, contre 25,8 Mrds Dh en 2008. Ceci est dû principalement à la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe (+15,6%) et à celle enregistrée par les actions et autres titres à revenu variable (+44,4%).

Les effets publics et valeurs assimilées ont, pour leur part, reculé de 14,1% à 10,4 Mrds Dh, contre 12,1 Mrds Dh en 2008.

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2008 - 2010.

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Total fonds propres réglementaires	21 589	25 957	29 380	13,3%	13,2%
Total actifs pondérés	195 647	232 996	251 456	8,0%	7,9%
Coefficient de solvabilité consolidé	11,03%	11,14%	11,68%	+0,11 pt	+0,54 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

A fin 2010, le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa Bank s'établit à 11,68%, en amélioration de 0,54 point par rapport à 2009, respectant ainsi le niveau exigé par Bank Al-Maghrib. Cette évolution s'explique essentiellement la progression des fonds propres réglementaires de 13,2% par rapport à l'exercice précédent, suite notamment à l'incorporation de la partie non distribuée du résultat net de l'année 2009 et à l'émission d'une dette subordonnée de 1,2 Mrd Dh au cours de l'exercice 2010.

II.4. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Engagements de financement donnés	19 637	16 969	17 600	-13,6%	3,7%
aux établissements de crédit	48	71	2	49,0%	-97,4%
à la clientèle	19 590	16 898	17 598	-13,7%	4,1%
Engagements de financement reçus	1 485	1 250	2 210	-15,8%	76,8%
des établissements de crédit	1 485	1 250	2 210	-15,8%	76,8%
de la clientèle	-	-	-	Ns	Ns
Engagements de garantie donnés	30 176	37 183	34 730	23,2%	-6,6%
d'ordre des établissements de crédit	6 631	5 956	5 009	-10,2%	-15,9%
d'ordre de la clientèle	23 545	31 227	29 722	32,6%	-4,8%
Engagements de garantie reçus	22 540	29 816	28 513	32,3%	-4,4%
des établissements de crédit	20 345	18 758	16 251	-7,8%	-13,4%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	2 195	11 058	12 261	>100,0%	10,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Au titre de l'exercice 2010, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 3,7% pour atteindre 17,6 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 17,6 Mrds Dh en 2010, contre 16,9 Mrds Dh en 2009.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une augmentation de 76,8% à près de 2,2 Mrds Dh. Ils sont constitués exclusivement des engagements reçus des établissements de crédit.

Après une année 2009 marquée par une importante augmentation des engagements de garantie donnés, ces derniers ont affiché un repli de 6,6% à près de 34,7 Mrds Dh, suite à la baisse des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (-4,8%) et à celle des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit (-15,9%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu un recul de 4,4% pour s'établir à 28,5 Mrds Dh à fin 2010. Cette situation provient de la baisse des engagements des établissements de crédit (-13,4%) et ce, malgré l'amélioration des engagements de garantie reçu de l'Etat et d'autres organismes de garantie (+10,9%).

Revue analytique 2008-2009

Au titre de l'exercice 2009, les engagements de financement donnés ont enregistré un recul de 13,6% à près de 17,0 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent, correspondant au repli des engagements donnés à la clientèle (-13,7%).

De même, les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit, se sont contractés de 15,8% à près de 1,3 Mrd Dh.

Les engagements de garantie donnés, en revanche, ont progressé de 23,2% à près de 37,2 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+32,6%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont enregistré une croissance de 32,3%, suite à la progression des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie (+403,8%).

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2010 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2008	1 930	5 437	-1 857	12 235	989	18 734	2 357	21 091
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2008 corrigés	1 930	5 437	-1 857	12 235	989	18 734	2 357	21 091
Opérations sur capital				252		252	212	463
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-195			-195		-195
Dividendes				-737		-737	-77	-814
Résultat de l'exercice au 31 décembre 2009				3 941		3 941	650	4 591
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-264	-264	-44	-308
Ecarts de conversion					10	10	-1	9
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-254	-254	-45	-300
Autres variations				-596		-596	156	-440
Variations de périmètre				15	0	15	372	386
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	1 930	5 437	-2 052	15 109	735	21 158	3 624	24 782
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés	1 930	5 437	-2 052	15 109	735	21 158	3 624	24 782
Opérations sur capital				54		54	53	107
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-134			-134		-134
Dividendes				- 1 103		- 1 103	- 231	- 1 333
Résultat de l'exercice				4 102	0	4 102	642	4 744
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					213	213	138	351
Ecarts de conversion					-46	-46	-26	-72
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	167	167	112	279
Autres variations				-276		-276	-144	-420
Variations de périmètre						0		0
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	1 930	5 437	-2 187	17 886	902	23 968	4 057	28 025

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

La volatilité des capitaux propres est liée aux gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.

Au titre de l'exercice 2010, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à près de 1 274,9 Mdh contre 916,8 Mdh en 2009, soit une progression de 39,1%.

Au titre de l'exercice 2009, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 916,8 Mdh contre 1 216,8 Mdh en 2008.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2008-2010 est présenté dans le tableau suivant :

	2008	2009	2010	Var. 09/08	Var. 10/09
Résultat avant impôts	5 500	6 868	7 047	24,9%	2,6%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	489	642	816	31,4%	27,1%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	Ns	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-10	-4	0	-61,3%	Na
+/- Dotations nettes aux provisions	710	1 187	1 237	67,1%	4,2%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-9	-12	-18	36,3%	46,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-410	-1 619	-702	>100,0%	-56,6%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0	Ns	Ns
+/- Autres mouvements	152	-41	155	Na	Na
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	922	153	1 487	-83,4%	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 537	6 533	449	>100,0%	-93,1%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 143	-7 848	-16 872	-14,2%	>100,0%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 610	-2 617	-474	-53,4%	-81,9%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0	Ns	Ns
- Impôts versés	-1 516	-1 982	-2 286	30,7%	15,3%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-13 732	-5 913	-19 183	-56,9%	>100,0%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-7 310	1 107	-10 649	Na	Na
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 256	-2 070	-841	-8,2%	-59,4%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	27	-104,049	-113,526	Na	9,1%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-691	-683	-838	-1,2%	22,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 920	-2 857	-1 793	-2,1%	-37,2%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 018	-814	-1 333	-20,0%	63,8%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 985	3 793	6 453	-23,9%	70,2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 966	2 978	5 120	-24,9%	71,9%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	38	13	61	-66,5%	>100,0%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-6 225	1 241	-7 260	Na	Na
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21 922	15 697	16 938	-28,4%	7,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	16 775	15 613	13 826	-6,9%	-11,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 147	84	3 112	-98,4%	>100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 697	16 938	9 678	7,9%	-42,9%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	15 613	13 826	13 209	-11,4%	-4,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	84	3 112	-3 532	>100,0%	Na
Variation de la trésorerie nette	-6 225	1 241	-7 260	Na	Na

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2009-2010

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de -10 649 Mdh à fin 2010 contre 1 107 Mdh en 2009. Ce repli s'explique principalement par une importante diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 13,3 Mrds Dh par rapport à 2009 et ce, en dépit de l'amélioration des éléments non monétaire inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (+1,3 Mrd Dh) sur le même exercice.

Le solde négatif des variations nettes des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- ✓ les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit pour 449 Mdh en 2010 contre 6 533 Mdh en 2009, soit une baisse de 93,1% liée au recul des encours de créances sur ces établissements de 37,9% au titre de la même période ;
- ✓ les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -16,9 Mrds Dh en 2010 contre -7,8 Mrds Dh en 2009. Cette baisse est due essentiellement au ralentissement du rythme de croissance des dépôts de la clientèle qui est passé de 10,3% en 2009 à 3,5% en 2010 ;
- ✓ l'incidence des impôts versés pour -2 286 Mdh en 2010 contre 1 982 Mdh à fin 2009.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -1 793 Mdh à fin 2010 contre un solde négatif de -2 857 Mdh en 2009. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration des flux liés aux actifs financiers et aux participations dont le solde négatif est passé de -2 070 Mdh en 2009 à -841 Mdh à fin 2010.

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 5 120 Mdh à fin 2010, en progression de 71,9% (+2 142 Mdh) par rapport à l'exercice 2009. Cette évolution résulte principalement de l'amélioration des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le solde s'est établi à 6 453 Mdh en 2010 contre 3 793 Mdh en 2009.

Revue analytique 2008-2009

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 1 107 Mdh en 2009 contre -7 310 Mdh en 2008. Ils comprennent essentiellement :
 - ✓ les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 6 533 Mdh ;
 - ✓ les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -7 848 Mdh ;
 - ✓ les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers à hauteur de -2 617 Mdh.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 857 Mdh en 2009 contre un solde négatif de -2 920 Mdh en 2008. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux actifs financiers et aux participations pour -2 070 Mdh et par les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour -683 Mdh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 2 978 Mdh en 2009, contre 3 966 Mdh en 2008, soit un recul de 24,9%. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie à destination des actionnaires pour -814 Mdh (versus -1 018 Mdh en 2008) et par le repli de 23,9% des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement à 2 204 Mdh.

III. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

III.1. Orientations stratégiques

Le plan stratégique Attijariwafa 2012 fait suite à une phase de trois ans qui a permis l'intégration des activités post-fusion, ainsi que le renforcement des différents partenariats mis en place.

Le plan Attijariwafa 2012 a été élaboré courant 2008, suite à une large réflexion stratégique ayant impliqué plus de 120 collaborateurs du Groupe. Ce plan de développement vise à renforcer le plan Izdihar 2010 et à explorer de nouveaux horizons d'ici 2012, à travers la concrétisation de 12 thématiques stratégiques.

Au niveau national, le Groupe compte se focaliser sur les axes de développement suivants :

- la poursuite du développement de la politique de proximité, avec un objectif de 110 nouvelles agences en 2011 ;
- l'accélération de l'activité de collecte de dépôts, de distribution de crédits et de capture des flux de transferts des MRE en s'appuyant sur une organisation dédiée, la Banque des Marocains sans Frontière, et Attijariwafa bank Europe, filiale bancaire française à statut européen ;
- la poursuite du plan d'acquisition PME et la mise en place d'une approche dédiée à la TPE ;
- la mise en place de nouveaux standards de qualité de service et de contrôle des risques ;
- l'optimisation des synergies groupe (filiales Maroc et international) ;
- la consolidation du positionnement du Groupe en tant que leader sur les métiers Corporate et de la Banque des Marchés et d'Investissement.

De plus, Attijariwafa bank poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de développement à l'international qui s'articule autour des grands axes suivants :

- le renforcement de la présence au Maghreb, à travers le déploiement du plan de développement d'Attijari bank Tunisie et le lancement des activités en Libye, avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- la poursuite de l'extension régionale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

IV. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

IV.1. Risque de taux et de change

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR⁵⁶ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁵⁶ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

IV.1.1. Risque de taux

Le système bancaire est soumis à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31 décembre 2008, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'élève à 2 376 millions de dirhams, avec une VaR de 7 413 923 dirhams. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRAs). En l'absence d'outils de couverture, la gestion du risque de taux se fonde sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

Au 31 décembre 2010, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 3 170 millions de dirhams, avec une VaR de 391 639 dirhams.

IV.1.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2010, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	83 246	8,3464	6 948 010	3,71%
EUR	69 389,37	11,1735	775 322	4,14%
JPY	8 341,56	0,10277	857	0,00%
CHF	680,14	8,952	6 089	0,03%
GBP	33,9	13,033	442	0,00%
CAD	116,85	8,36985	978	0,01%
DKK	813 181,54	1,499	1 218 959	6,50%
NOK	803	1,4318	1 149	0,01%
SEK	678,54	1,24465	845	0,00%
DZD	117,71	0,11287	13,29	0,00%
TND	5926,47	5,8338	34573,85	0,18%
SAR	1 151	2,22555	2 561	0,01%
KWD	22,01	29,671	653	0,00%
AED	859,92	2,2723	1 954	0,01%
LYD	74,75	6,65395	497,4	0,00%
MRO	961,19	0,02952	28,37	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2010, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 2 739 219 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est égale à 497 Kdh.

IV.2. Risque de liquidité

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire⁵⁷ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc
31-mars-06	92,80%
30-juin-06	87,20%
31-déc-06	96,40%
31-mars-07	77,60%
30-juin-07	131,40%
31-déc-07	107,90%
30-juin-08	101,60%
31-déc-08	100,60%
31-mars-09	121,01%
30-juin-09	100,90%
31-déc-09	107,98%
31-mars-10	94,73%
30-juin-10	91,48%
31-déc-10	94,16%

Source : Attijariwafa bank

IV.3. Gestion du risque de contrepartie

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

⁵⁷ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le niveau minimum réglementaire du ratio de liquidité est fixé à 100% par Bank Al-Maghrib.

IV.3.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12.2010⁵⁸

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2010, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 19%, en quasi stagnation par rapport à fin 2009. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques et la CDG) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7,6% en 2010, maintenant le même niveau qu'à fin 2009. Les crédits par signature représentent plus de la moitié des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 8,6% en 2010, en quasi stagnation par rapport à fin 2009.

Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Par zone géographique

Au niveau du Maroc, la répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition de la Banque est très largement concentrée sur la région de Casablanca (76% des engagements), suivie de la région de Rabat (10%). Les régions du Nord, du Sud, de Meknès-Fès et du Souss-Sahara représentent 3% des engagements chacune, tandis que les 2% restant sont répartis sur les autres régions du Royaume.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casablanca et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafabank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
 - ✓ contreparties sensibles : E à G ;
 - ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

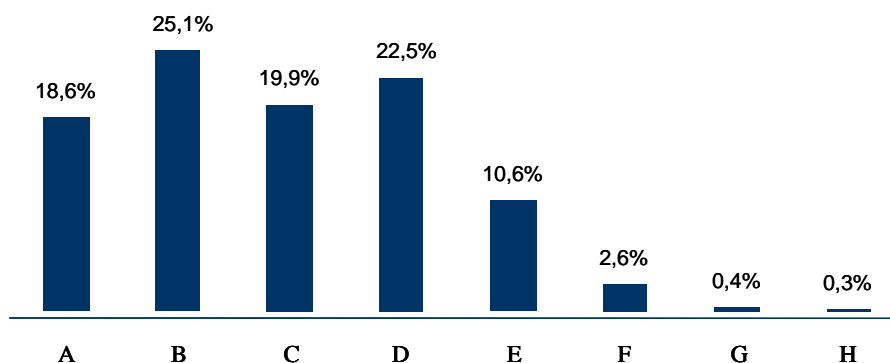
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2010 *



Source : Attijariwafa bank

* Les administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière sont hors périmètre

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est en cours d'élaboration.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31.12.2010 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus ou moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	16 906 131	16 906 131	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	6 222 270	6 222 270			
Obligations	2 038	2 038			
Autres titres de créances	2 746 017	2 746 017			
Titres de propriété	7 935 806	7 935 806			
Titres de placement	13 021 878	13 002 411	-	21 759	21 759
Bons et valeurs assimilées	10 660 532	10 656 384		2 672	2 672
Obligations	1 577 370	1 573 392		5 070	5 070
Autres titres de créances	687 478	687 478			
Titres de propriété	96 498	85 157		14 017	14 017
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées					
Obligations					
Autres titres de créances					

Kdh - Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV.4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé au 31.12.2010 :

	Montant
Fonds propres réglementaires – (1)	18 150
Risques pondérés – (2)	167 759
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,82%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

IV.5. Gestion du risque pays

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Au titre de l'exercice 2010, l'entité Pilotage & Reporting Risque a consolidé les activités de suivi et de surveillance au niveau de la banque et de ses filiales bancaires et financières, de même qu'elle a procédé à la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays. En effet, le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghrib ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe Attijariwafa bank.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE VI : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES EMISES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

- 5- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées. Cette opération a porté sur un montant de 439 millions de dirhams, sans se traduire par un impact sur le résultat de l'exercice.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

I.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

II.1. Bilan 2008-2010

ACTIF	2008	2009	2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 526 335	11 073 971	9 704 499
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	36 298 288	37 210 728	29 580 619
A vue	6 260 158	6 355 600	3 136 973
A terme	30 038 130	30 855 128	26 443 646
Créances sur la clientèle	108 423 229	122 321 368	138 803 053
Crédits de trésorerie et à la consommation	47 817 661	44 002 865	46 871 043
Crédits à l'équipement	21 694 743	34 396 158	43 032 617
Crédits immobiliers	35 992 619	40 194 664	45 069 432
Autres crédits	2 918 206	3 727 681	3 829 961
Créances acquises par affacturage	790 798	0	0
Titres de transaction et de placement	27 330 344	37 649 961	29 908 542
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 084 825	24 369 175	16 594 647
Autres titres de créances	2 494 691	4 986 564	5 292 932
Titres de propriété	7 750 828	8 294 222	8 020 963
Autres actifs	3 051 123	2 325 996	3 725 029
Titres d'investissement	2 764 282	0	0
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 326 682	0	0
Autres titres de créances	1 437 600	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	8 080 899	10 630 925	10 859 413
Créances subordonnées	0	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	333 702	302 292	550 404
Immobilisations incorporelles	1 654 129	1 748 994	1 775 679
Immobilisations corporelles	2 571 696	2 616 074	2 552 874
TOTAL ACTIF	204 824 824	225 880 310	227 460 112
En Kdh			

PASSIF	2008	2009	2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 167 406	21 832 616	21 921 800
A vue	2 573 927	3 279 834	7 076 666
A terme	16 593 479	18 552 782	14 845 134
Dépôts de la clientèle	151 664 393	154 216 342	157 047 962
Comptes à vue créditeurs	82 959 987	84 654 088	91 145 133
Comptes d'épargne	16 324 378	17 795 778	18 961 677
Dépôts à terme	46 197 069	45 115 781	39 751 445
Autres comptes créditeurs	6 182 959	6 650 695	7 189 707
Titres de créances émis	3 333 868	4 311 376	8 334 259
Titres de créances négociables émis	3 333 868	4 311 376	8 334 259
Emprunts obligataires émis	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0
Autres passifs	7 862 449	18 670 722	10 124 681
Provisions pour risques et charges	466 105	745 324	849 752
Provisions réglementées	83 333	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
Dettes subordonnées	6 094 079	8 118 729	9 347 844
Ecart de réévaluation	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	11 870 000	13 262 667	14 896 000
Capital	1 929 960	1 929 960	1 929 960
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	-4 816	-4 853	909
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 357 627	2 797 007	3 006 525
TOTAL PASSIF	204 824 824	225 880 310	227 460 112

En Kdh

II.2. Hors Bilan 2008-2010

ENGAGEMENTS DONNES	2008	2009	2010
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	43 789	1 211	533
Engagements de financement en faveur de la clientèle	17 518 057	13 511 736	14 380 260
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 017 737	5 755 938	4 932 906
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	22 962 854	22 461 388	24 043 600
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
Total	46 542 437	41 730 273	43 357 299

En Kdh

ENGAGEMENTS RECUS	2008	2009	2010
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20 490 227	15 474 570	15 188 837
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	61 040	82 348	66 391
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0
Total	20 551 268	15 556 918	15 255 228

En Kdh

II.3. Comptes de produits et de charges 2008-2010

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2008	2009	2010
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 276 745	1 202 733	1 152 758
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	5 825 639	6 768 349	7 619 171
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	502 553	497 284	421 715
Produits sur titres de propriété	409 626	563 440	855 487
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	97 729	103 704	117 287
Commissions sur prestations de service	973 608	998 760	1 073 729
Autres produits bancaires	1 617 838	1 793 420	2 061 124
TOTAL I	10 703 738	11 927 690	13 301 271
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étab. de crédit	390 823	658 435	739 081
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 174 578	2 711 104	2 428 329
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	110 899	154 726	205 109
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	78 901	89 489	99 295
Autres charges bancaires	1 380 813	1 263 358	1 591 224
TOTAL II	4 136 014	4 877 113	5 063 038
III. PRODUIT NET BANCAIRE	6 567 724	7 050 577	8 238 233
Produits d'exploitation non bancaire	63 879	673 017	64 100
Charges d'exploitation non bancaire	8	56 292	32 781
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 206 955	1 286 307	1 377 972
Impôts et taxes	78 334	84 078	91 593
Charges externes	1 059 879	1 117 635	1 220 930
Autres charges générales d'exploitation	37 819	15 804	9 280
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	343 832	377 218	414 092
TOTAL IV	2 726 819	2 881 043	3 113 867
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	950 985	823 398	1 095 966
Pertes sur créances irrécouvrables	656 803	605 337	434 499
Autres dotations aux provisions	141 106	370 070	238 366
TOTAL V	1 748 893	1 798 805	1 768 831
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	803 949	948 342	760 714
Récupérations sur créances amorties	176 997	112 081	72 645
Autres reprises de provisions	352 062	241 446	133 070
TOTAL VI	1 333 007	1 301 868	966 429
VII. RESULTAT COURANT	3 488 889	4 289 323	4 353 283
Produits non courants	8 664	826	1 265
Charges non courantes	92 990	40 120	9 338
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	3 404 563	4 250 029	4 345 210
Impôts sur les résultats	1 046 936	1 453 022	1 338 685
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 357 627	2 797 007	3 006 525

En Kdh

II.4. État des soldes de gestion 2008-2010

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2008	2009	2010
Intérêts et produits assimilés	7 604 937	8 468 366	9 193 644
Intérêts et charges assimilées	2 676 300	3 524 265	3 372 520
MARGE D'INTERET	4 928 637	4 944 102	5 821 124
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	97 729	103 704	117 287
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	78 901	89 489	99 295
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	18 828	14 215	17 992
Commissions perçues	975 305	998 760	1 073 729
Commissions servies	751	4	0
MARGE SUR COMMISSIONS	974 554	998 756	1 073 729
Résultat des opérations sur titres de transaction	348 515	443 755	429 170
Résultat des opérations sur titres de placement	27 653	40 323	41 995
Résultat des opérations de change	360 851	502 889	513 569
Résultat des opérations sur produits dérivés	81 260	139 467	162 199
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	818 277	1 126 434	1 146 933
Divers autres produits bancaires	409 899	563 440	855 487
Diverses autres charges bancaires	582 471	596 369	677 033
PRODUIT NET BANCAIRE	6 567 724	7 050 577	8 238 233
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-56 551	598 395	2 295
Autres produits d'exploitation non bancaire	51 742	58 762	36 369
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0
Charges générales d'exploitation	2 726 819	2 881 043	3 113 867
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 836 097	4 826 692	5 163 029
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-626 842	-368 312	-697 106
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	279 635	-169 058	-112 640
RESULTAT COURANT	3 488 889	4 289 323	4 353 283
RESULTAT NON COURANT	-84 326	-39 294	-8 073
Impôt sur les résultats	1 046 936	1 453 022	1 338 685
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 357 627	2 797 007	3 006 525

En Kdh

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2008	2009	2010
Résultat net de l'exercice	2 357 627	2 797 007	3 006 525
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	343 832	377 218	414 091
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	69 874	8 194	40 395
Dotations aux provisions pour risques généraux	0	300 000	150 000
Dotations aux provisions réglementées	0	0	0
Dotations non courantes	0	0	0
Reprises de provisions	244 570	141 554	106 984
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 950	5 335	142
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Plus-values de cession des immobilisations financières	12 137	614 255	27 732
Moins-values de cession des immobilisations financières	8	56 292	32 781
Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 511 685	2 777 567	3 508 934
Distribution des bénéfices	964 980	964 980	1 157 976
AUTOFINANCEMENT	1 546 705	1 812 587	2 350 958

En Kdh

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2009-2010

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2008	2009	2010
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	10 149 556	11 364 250	12 445 784
2. (+) Récupérations sur créances amorties	176 997	112 081	72 645
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	57 456	54 253	65 365
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-4 665 908	-5 004 926	-5 450 306
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-8	0	-32781
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 382 987	-2 503 825	-2 699 775
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 046 936	-1 453 022	-1 338 685
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 288 170	2 568 811	3 062 247
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-4 798 986	-912 440	7 630 109
9. (±) Créances sur la clientèle	-21 454 233	-13 107 341	-16 481 685
10. (±) Titres de transaction et de placement	-11 061 771	-7 555 335	7 741 419
11. (±) Autres actifs	-307 643	725 127	-1 399 033
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-88 694	31 410	-248 112
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 112 033	2 155 149	89 184
14. (±) Dépôts de la clientèle	15 244 607	3 062 009	2 831 620
15. (±) Titres de créances émis	1 620 638	977 508	4 022 883
16. (±) Autres passifs	4 485 355	10 808 273	-8 546 041
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-5 248 694	-3 815 640	-4 359 656
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-2 960 524	-1 246 829	-1 197 409
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	415 163	1 534 954	95 000
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	81 290	18 217	0
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 959 030	-3 532 311	-291 574
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-554 504	-525 025	-377 852
21. (+) Intérêts perçus	118 168	0	0
22. (+) Dividendes perçus	409 626	563 440	855 487
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1 489 287	-1 940 725	281 061
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus			
24. (+) Emission de dettes subordonnées	3 000 000	2 000 000	1 200 000
25. (+) Emission d'actions	0	0	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-151 457	-299 830	-395 148
28. (-) Dividendes versés	-964 980	-964 980	-1 157 976
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 883 563	735 190	-353 124
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-2 566 248	-2 452 364	-1 369 472
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	16 092 583	13 526 335	11 073 971
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	13 526 335	11 073 971	9 704 499

En Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2010

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation Reclassement des titres d'investissement vers les titres de transaction et de placement et vers les créances sur les établissements de crédit et assimilés	NEANT	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2010

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2010	Total 2009	Total 2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	7 764 278		1 598 640	1 219 867	10 582 785	15 527 122	17 547 555
VALEURS RECUES EN PENSION							366 987
- au jour le jour							366 987
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE	0	20 000	12 628 748	212 665	12 861 413	17 730 539	17 619 988
- au jour le jour		0		0	0	276 485	539 678
- à terme		20 000	12 628 748	212 665	12 861 413	17 454 054	17 080 310
PRETS FINANCIERS		3 161 986	10 303 821		13 465 807	12 973 924	12 388 552
AUTRES CREANCES		147 442	1 521	2 344	151 307	156 629	165 554
INTERETS COURUS A RECEVOIR			154 033	131 059	285 092	248 722	311 522
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	7 764 278	3 329 428	24 686 763	1 565 935	37 346 404	46 636 936	48 400 158

En Kdh

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2009-2010

Exercice 2010

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 451 900	196 414	35 355 832	2 007 251	40 011 397
- Comptes à vue débiteurs	12 178	196 414	15 722 632	1 595 842	17 527 066
- Créances commerciales sur le Maroc	0		4 445 067		4 445 067
- Crédits à l'exportation	33 521		352 132	39	385 692
- Autres crédits de trésorerie	2 406 201		14 836 001	411 370	17 653 572
CREDITS A LA CONSOMMATION	4 006		553 404	5 651 677	6 209 087
CREDITS A L'EQUIPEMENT	12 094 176		26 836 508	3 639 897	42 570 581
CREDITS IMMOBILIERS	2 718		12 890 718	32 164 472	45 057 908
AUTRES CREDITS	1 846 261	601 642	341 401	30 493	2 819 797
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					0
INTERETS COURUS A RECEVOIR			656 595	467 617	1 124 212
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 980	4 435	294 924	708 732	1 010 071
- Créances pré-douteuses			0		0
- Créances douteuses			0	0	0
- Créances compromises	1 980	4 435	294 924	708 732	1 010 071
TOTAL	16 401 041	802 491	76 929 382	44 670 139	138 803 053

En Kdh

Exercice 2009

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	298 842	301 285	35 831 055	1 463 775	37 894 957
Comptes à vue débiteurs	298 842	301 285	12 493 628	1 463 775	14 557 530
Créances commerciales sur le Maroc			3 814 379		3 814 379
Crédits à l'exportation			335 146		335 146
Autres crédits de trésorerie			19 187 902		19 187 902
CREDITS A LA CONSOMMATION				5 430 755	5 430 755
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 587 482		31 516 842		34 104 324
CREDITS IMMOBILIERS	3 024		4 002 017	36 172 147	40 177 188
AUTRES CREDITS	2 238 617	3 727	552 230	15 322	2 809 896
INTERETS COURUS A RECEVOIR			954 304	32 252	986 556
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 642	36 055	441 623	437 372	917 692
Créances pré-douteuses					
Créances douteuses					
Créances compromises	2 642	36 055	441 623	437 372	917 692
TOTAL GENERAL	5 130 607	341 067	73 298 071	43 551 623	122 321 368

En Kdh

Exercice 2008

CREANCES	Secteur privé				2008
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 189 950	404 869	38 245 087	1 739 478	42 579 384
- Comptes à vue débiteurs	2 133 035	404 869	16 139 457	1 448 334	20 125 695
- Créances commerciales sur le Maroc	39		4 461 679		4 461 718
- Crédits à l'exportation	3 736		545 297	31	549 064
- Autres crédits de trésorerie	53 140		17 098 654	291 113	17 442 907
CREDITS A LA CONSOMMATION	5 333		362 340	4 243 826	4 611 499
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 897 500		16 831 239	2 739 740	21 468 479
CREDITS IMMOBILIERS	3 611		15 798 877	20 185 086	35 987 574
AUTRES CREDITS	1 500 046	1 911	1 232 110	29 816	2 763 883
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			790 798		790 798
INTERETS COURUS A RECEVOIR			844 932	38 413	883 345
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
TOTAL	5 598 025	414 135	74 146 591	29 055 275	109 214 026

En Kdh

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2009-2010

Exercice 2010

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
						Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			9 990 089	9 834 437		4664234	1 085 672	802 388
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000 000	100,00%	10 000	10 000				35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/10	1 766 747	594 195	450 000
SOMACOVAM	5 000 000	100,00%	30 000	6 108				
WAFI GESTION	4 900 000	66,00%	236 369	236 369				80 168
ATTIJARI INVEST.	5 000 000	100,00%	5 000	5 000				
WAFI BOURSE	20 000 000	100,00%	40 223	40 223				
WAFI PATRIMOINE	10 000 000	66,00%	1 700	1 700				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300 000		100	100	31/12/10	603	-34	
AGENA MAGHREB	11 000 000	74,96%	33	0				
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000 000	100,00%	10 000	10 000				
ATTIJARI PROTECTION	4 000 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/10	4 694	33	
BCM CORPORATION	200 000 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/10	207 457	2 956	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000 000	50,00%	5 000	4 765	31/12/10	9 876	248	
DINERS CLUB DU MAROC			1 675	0	31/12/10	1 264	-250	
MEDI TRADE	1 200 000	20,00%	240	135				
AL MIFTAH	100 000	100,00%	244	68				
WAFI COURTAGE	1 000 000	100,00%	2 397	2 397				10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000 000	86,67%	2 600	617				
WAFI FONCIERE	17 000 000	100,00%	3 700	2 012				
WAFI INVESTISSEMENT	55 000 000	100,00%	55 046	15 010				
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000 000	99,88%	4 994	4 994				
WAFI SYSTEMES DATA	1 500 000	100,00%	1 500	1 500				
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000 000	99,85%	2 066	2 066				
WAFI TRUST	5 000 000	100,00%	5 000	964				
WAFI TRADE	1 000 000	100,00%	0	0				
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000 000	100,00%	9 999	6 517				
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/10	61 172	-7 772	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
						Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300 000	50,00%	25	25	31/12/10	1 022	52	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350 400	100,00%	11 863	3 901	31/12/10	4 455	360	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300 000	100,00%	2 841	0				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000 000	100,00%	15 531	1 679	31/12/10	5 823	-1 266	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300 000	100,00%	5 266	4 542	31/12/10	3 886	-204	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300 000	100,00%	299	299	31/12/10	777	73	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300 000	100,00%	2 685	255	31/12/10	292	-40	
AYK	100 000	100,00%	100	0				
CAPRI	124 000 000	99,76%	187 400	137 000				
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/10	77 287	4 513	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	23 187 000	50,00%	13 183	13 183				
WAFACASH	35 050 000	99,57%	323 071	323 071	31/12/10	336 791	43 748	
Wafa IMMOBILIER	40 000 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/10	107 381	52 333	47 000
WAFASALAF	113 179 500	50,91%	634 783	634 783	31/12/10	1 463 126	299 181	46 096
Wafa LLD	20 000 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/10	36 575	9 269	15 000
WAFABAIL	150 000 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/10	575 006	88 278	
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000 000	100,00%	50 510	50 510				
ANDALUMAGHREB	1000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	83,70%	1 190 815	1 190 815	31/12/10	126 733 KEURO	-486 KEURO	
ATTIJARIWafa FINANZARIA SPA	600 KEURO	100,00%	6 590	6 590	31/12/10	603 KEURO	-106 KEURO	
ATTIJARIWafa EURO FINANCES	33907 KEURO	100,00%	288 711	288 711	31/12/10	33 764 KEURO	-28 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/10	3 188 208 KFCFA	866 059 KFCFA	
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/10	19 367 KUSD	9 480 KUSD	38 000
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/10	75 793 000 KFCFA	7 559 000 KFCFA	8 034
BIM SA	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/10	17 594 424 KFCFA	2 003 118 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	31/12/10	25 422 548 KFCFA	6 091 315 KFCFA	19 004
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/10	13 440 000 KFCFA	2 115 000 KFCFA	
CREDIT DU CONGO	5 010 610 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/10	13 844 643 KFCFA	4 451 726 KFCFA	25 455
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	7 400 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/10	25 240 280 KFCFA	6 500 849 KFCFA	25 631
ATTIJARIWafa BANK AFRIQUE PARTICIPATIONS	3 398 600 KMRO	100,00%	52 545	52 545	31/12/09	2 917 616 KMRO	-159 826 KMRO	
WAFACAMBIO		100,00%	963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	
T044 B - Autres titres de participation			442 329	423 644			36 308
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000 000	2,70%	92 809	92 809			11 239
SNI			0	0			
SONASID			28 391	17 838			621
ATTIJARIWAFI BANK			623	623			
SINCOMAR	300 000	47,50%	0	0			
AGRAM INVEST	10 000 000	34,90%	10 938	8 711			
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000 000	3,25%	13 000	13 000			
BOUZNIKA MARINA			500	500			
C.M.K.D.	829 483 000	1,40%	0	0			
EUROCHEQUES MAROC			364	364			
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	72 500 000	18,30%	13 239	11 072			
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005 000	20,00%	3 801	3 801			
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400			
MOUSSAFIR HOTELS	193 000 000	33,30%	64 343	64 343	31/12/10	304 189	48 035
SALIMA HOLDING	150 000 000	13,30%	16 600	16 600			
S.E.D. FES	10 000 000	10,00%	0	0			
SOUK AL MOUHAJIR	6 500 000	15,20%	991	991			
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 428 600	22,70%	13 714	13 714			6 857
TANGER FREE ZONE	105 000 000	25,70%	28 306	28 306			2 700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784			
WORLD TRADE CENTER			0	0			
MAROCLEAR	20 000 000	6,80%	1 342	1 342			
HAWAZIN	960 000	12,50%	704	0			0
INTAJ	576 000	12,50%	1 041	549			0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000 000	3,00%	600	600			0
H PARTNERS	1 050 007 500	7,10%	75 000	72 823			0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE			2 583	2 583			0
VISA			0	0			
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000			
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	22,40%	22 000	22 000			4 840
SOCIETE INTERBANK	11 500 000	16,00%	1 840	1 840			0
MAROC NUMERIQUE FUND			10 000	10 000			
FONCIERE EMERGENCE			100	100			
ALTERMED MAGHREB EUR			6 673	6 673			
SMAEX	37 450 000	11,40%	4 278	4 278			

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
						Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			601 621	601 334				0
C/C ASSOCIES			585 786	585 499				-
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			11 034 039	10 859 413				838 695

Exercice 2009

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice	
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette		Résultat net
T043 A - Participations dans les entreprises liées			9 974 560	9 771 506			456 629	
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		51 462	13 787	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		0	0	124 880
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		0	0	0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		170 520	44 592	29 431
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000		17 455	1 441	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		48 344	3 151	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		0	0	0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100		0	0	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0		-6 636	-12	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		0	0	0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		0	0	0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		0	0	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 765		0	0	0
DINERS CLUB DU MAROC	0	100,00%	1 675	0		0	0	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	137		0	0	0
AL MIFTAH	100	100,00%	244	71		71	-2	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397		10 891	9 715	0
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	866		999	117	0
WAFI FONCIERE	17 000	100,00%	3 700	2 117		2 117	-65	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	55 046		0	0	0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994		6 474	897	950
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500		2 680	703	1 000
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	99,85%	2 066	2 066		2 372	93	0
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	964		964	-298	0
WAFI TRADE	1 000	100,00%	0	0		-2 300	393	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	480	100,00%	3 844	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	624	100,00%	4 176	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	1 824	100,00%	7 111	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		0	0	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		0	0	0
AYK	100	100,00%	24 951	0		-1 097	-5	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000		51 837	-15 511	0
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	131 407		0	0	0
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000 KUSD	50,00%	13 183	13 183		0	0	0
WAFACASH	35 050	99,13%	321 752	321 752		0	0	0
WAFALIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364		0	0	45 513
WAFASALAF	113 180	50,94%	634 783	634 783		1 058 959	268 426	44 778
WAFALLD	20 000	100,00%	20 000	20 000		27 306	3 353	0
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983		0	0	0
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950		0	0	168 903
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	83,70%	1 190 815	1 190 815		0	0	0
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER SPA	600 KEURO	100,00%	6 590	6 590		0	0	0
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER EURO FINANCES	33 907 KEURO	100,00%	288 711	288 711		0	0	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	293 487	293 487		0	0	0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264		63829214	8 418 818	3 175
BIM SA	5 002 870 KFCFA	0,51	687 577	687 577		0	0	0
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	4 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084		0	0	0
CREDIT DU SENEGAL	2 000 000 KFCFA	95,00%	289 665	289 665		0	0	0
CREDIT DU CONGO	2 222 000 KFCFA	91,00%	579 815	579 815		0	0	0
UGB GABON	7 400 000 KFCFA	0,5871	823 932	823 932		0	0	0
WAFACAMBIO		100,00%	963	963				
ATTIJARIWAFALIMMOBILIER BANK OFFSHORE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			409 492	392 184	0			73 638
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3415000	0,027	92808,9	92808,9		0	0	27991,16424
SNI	0		554	554		0	0	23
SONASID	0		28 391	19 325		0	0	2160,38
ATTIJARIWafa BANK	0		623,2	513		0	0	9,5
SINCOMAR	300	0,475	0	0		0	0	0
AGRAM INVEST	10000	0,349	3286,25	1059		3032	-2540	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400000	3,25%	13000	13000		0	0	0
BOUZNika MARINA			500	500		0	0	0
C.M.K.D.	829 483	1,40%	11 280	11 280		0	0	902,4
EUROCHEQUES MAROC			118,42	118,42		0	0	0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	72 500	18,30%	13 239	11 072		20640	-4960	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19005	0,2	3801	3801		0	0	0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400		0	0	0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,30%	64 343	64 343		269506	25518	8506,11816
SALIMA HOLDING	150000	0,133	16600	16600		251077	98382	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%	0	0		0	0	0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,20%	991	991		0	0	0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,70%	13714,1	13714,1		142854	67980	20571,3
TANGER FREE ZONE	105 000	25,70%	28306	28306		205893	47968	2700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784		0	0	0
WORLD TRADE CENTER	0		0	0		0	0	0
MAROCLEAR	20000	0,068	1 342	1 342		137480	33330	0
HAWAZIN	960	0,125	704	0		-3293	249	0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		4 393	-41	0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20000	3,00%	600	600		0	0	0
H PARTNERS	1050007,5	7,10%	75 000	72823		0	0	0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE			2583	2583		0	0	0
VISA			0	0		0	0	88,8872
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98200	0,224	22 000	22 000		0	0	8846
SOCIETE INTERBANK	11500	0,16	1840	1840		0	0	1839,9
SMAEX	37450	0,114	4278	4278		75515	-7706	0

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			467 524	467 236				-
C/C ASSOCIES			451 689	451 401				-
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			10 851 576	10 630 925				530 267

Exercice 2008

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			6 597 643	6 418 482				346 928
-								
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		77 677	28 966	40 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		-	-	170 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		-	-	-
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		191 518	65 591	43 290
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000		16 014	10 861	-
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		45 193	559	-
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		3 387	720	-
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	-		- 6 614	- 17	-
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		14 644	637	-
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		4 775	160	-
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		204 667	1 217	-
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 765		9 530	1 162	-
DINERS CLUB DU MAROC			1 675	-		-	-	-
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	137		685	- 2	-
AL MIFTAH	100	100,00%	244	73		73	- 2	-
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	1 176		1 176	260	-
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100		673	- 19	-
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	765		882	- 278	-
WAFI FONCIERE	17 000	100,00%	3 700	2 182		2 182	- 193	-
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	55 046		57 173	1 357	-
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994		7 077	1 513	1 500
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500		2 477	441	500
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	99,85%	2 066	2 066		2 679	387	400
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	1 261		1 261	- 431	-

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRADE	1 000	100,00%	-	-		- 2 694	419	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	6 517		6 517	354	-
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449		68 291	- 17	-
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25		942	14	-
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		13 901	109	10 000
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		1 679	- 1 250	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	480	100,00%	3 844	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	624	100,00%	4 176	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	1 824	100,00%	7 111	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		4 542	- 223	-
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		2 947	28	2 300
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		255	- 2	-
AYK	100	100,00%	100	-		- 1 092	- 2	-
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000		67 347	- 2 705	-
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	131 407		131 411	- 1 374	33 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000	50,00%	13 183	13 183		75 775	24 325	-
WAFACASH	35 050	98,47%	319 406	319 406		211 991	24 172	-
WAFACASH	40 000	100,00%	164 364	164 364		78 501	33 659	-
WAFASALAF	113 180	65,94%	822 217	822 217		858 441	242 883	44 778
WAFACASH	20 000	100,00%	20 000	20 000		23 954	3 300	-
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983		338 026	113 318	-
ANDALU MAGHREB	1 000	100,00%	10 950	10 950		-	-	-
ATTIJARIWAFACASH FINANZARIA SPA	600 EUR	100,00%	6 590	6 590		4 875	1 464	-
ATTIJARIWAFACASH EURO FINANCES	33906 EUR	77,00%	288 711	288 711		381 486	- 138	-
KASOVI	50 USD	50,00%	726 422	726 422		-	-	1 161

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBao"	11450000 FCFA	17,87%	293 487	293 487		-	-	
BIM SA	4254560 FCFA	51,00%	687 577	687 577		-	-	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER			5 842	5 842				
T044 B - Autres titres de participation			766 182	709 897	-			28 941
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,7%	92 809	92 809		-	-	8 353
ONA	-		388 475	342 054		-	-	8 551
SNI	-		554	554		-	-	23
SONASID	-		28 391	24 676		-	-	4 301
ATTIJARIWafa BANK	-		623	489		-	-	12
SINCOMAR	300	47,5%	-	-		-	-	-
AGRAM INVEST	10 000	14,9%	1 492	831		5 572	- 2 719	-
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	300 000	3,3%	10 000	10 000		-	-	-
BOUZNIKA MARINA	-		500	500		-	-	-
C.M.K.D.	829 483	1,4%	11 280	11 280		1 199 332	95 460	-
EUROCHEQUES MAROC	0		118	118		-	-	-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,3%	12 782	11 521		63 095	- 4 122	-
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	11,9%	2 267	2 267		-	-	-
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	-		400	400		-	-	-
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,3%	64 343	64 343		258 988	12 300	5 001
SALIMA HOLDING	150 000	13,3%	16 600	16 241		152 695	1 877	-
S.E.D. FES	10 000	10,0%	-	-		-	-	-
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,2%	991	991		14 534	2 949	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,7%	13 714	13 714		156 453	41 217	-
TANGER FREE ZONE	105 000	25,7%	28 306	28 306		168 425	28 706	2 700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	-		8 150	7 784		-	-	-
MAROCLEAR	20 000	6,8%	1 342	1 342		-	-	-
HAWAZIN	960	12,5%	704	-		104 150	22 986	-

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	-		2 583	2 583		669 531	- 30 474	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,4%	22 000	22 000		-	-	-
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,0%	1 840	1 840		-	-	-
SMAEX	37 500	11,4%	4 278	4 278		-	-	-
T045 C - Emplois assimilés			962 901	952 520				-
C/C ASSOCIES			944 422	934 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			18 480	18 480				
T046 Total Général			8 326 726	8 080 899	-	-	-	375 869

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2010

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	785 681	356 593	90 452	1 116 627	99 295	566 223				550 404
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	756 307	327 016	90 452	1 083 323	99 295	544 287				539 036
- Crédit-bail mobilier en cours	756 307	327 016	90 452	1 083 323	99 295	544 287				539 036
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647	25 647		25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647	25 647		25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
LOYERS IMPAYES	3 727	3 930		7 657						7 657
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	785 681	356 593	90 452	1 116 627	99 295	566 223	0	0	0	550 404

Au 31.12.2009

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	730 763	54 918		785 681	86 329	483 390			302 291
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER	702 825	53 482		756 307	86 318	461 454			294 853
- Crédit-bail mobilier en cours	702 825	53 482		756 307	86 318	461 454			294 853
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647	0		25 647	11	21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647	0		25 647	11	21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>									
LOYERS IMPAYES	2 291	1 436		3 727					3 727
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	730 763	54 918		785 681	86 329	483 390			302 292

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061			333 702
- CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER	240 786	462 040		702 825	78 557	375 136			327 689
- Crédit-bail mobilier en cours	240 786	462 040		702 825	78 521	375 136			327 689
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	3 758			25 647		21 925			3 722
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	3 758			25 647	36	21 925			3 722
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	464	1 827		2 291					2 291
CREANCES EN SOUFFRANCE									
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061			333 702

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2010

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	2 174 103	160 137	0	2 334 240	425 109	133 452	0	558 561	1 775 679
- Droit au bail	291 829	4 237		296 066					296 066
- Immobilisations en recherche et développement				0					
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 882 274	155 900		2 038 174	425 109	133 452		558 561	1 479 613
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	5 313 219	217 975	273	5 530 375	2 697 144	280 640	273	2 977 501	2 552 874
- Immeubles d'exploitation	1 724 787	16 387	0	1 741 173	507 397	54 662	0	562 059	1 179 114
. Terrain d'exploitation	288 495	3 373		291 868					291 868
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 360 480	13 014		1 373 494	455 156	52 082		507 238	866 256
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	52 241	2 580		54 821	20 990
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 903 689	87 754	273	1 991 171	1 423 118	118 966	273	1 541 811	449 360
. Mobilier de bureau d'exploitation	404 905	18 495		423 400	287 479	27 818		315 297	108 103
. Matériel de bureau d'exploitation	862 338	28 659		890 997	689 320	42 749		732 069	158 928
. Matériel Informatique	626 914	40 292		667 206	436 917	48 199		485 116	182 090
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 533	308	273	9 568	9 402	200	273	9 329	239
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	994 279	96 600		1 090 333	607 608	90 250		697 848	392 485
- Immobilisations corporelles hors exploitation	690 464	17 234	0	707 698	159 021	16 762	0	175 783	531 915
. Terrains hors exploitation	219 947	1 343		221 290					221 290
. Immeubles hors exploitation	320 070	9 420		329 490	89 564	11 956		101 520	227 970
. Mobiliers et matériel hors exploitation	38 104	618		38 722	35 552	1 492		37 044	1 678
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	112 343	5 853		118 196	33 905	3 314		37 219	80 977
TOTAL	7 487 322	378 112	273	7 864 615	3 122 253	414 092	273	3 536 062	4 328 553

Au 31.12.2009

Nature	Amortissements et/ou provisions								
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	1 962 553	216 456	4 906	2 174 103	308 424	116 685	0	425 109	1 748 994
- Droit au bail	252 110	39 719	0	291 829	0	0	0	0	291 829
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 710 443	176 737	4 906	1 882 274	308 424	116 685	0	425 109	1 457 165
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									0
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	5 009 513	312 887	9 181	5 313 219	2 437 817	260 533	1 206	2 697 145	2 616 074
- Immeubles d'exploitation	1 688 581	36 206	0	1 724 787	452 943	54 454	0	507 397	1 217 390
. Terrain d'exploitation	273 612	14 883	0	288 495	0	0	0	0	288 495
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 339 158	21 322	0	1 360 480	403 368	51 788	0	455 156	905 324
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	0	0	75 811	49 575	2 666	0	52 241	23 570
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 760 049	143 919	278	1 903 689	1 308 840	114 477	198	1 423 118	480 571
. Mobilier de bureau d'exploitation	373 254	31 651	0	404 905	260 945	26 534	0	287 479	117 425
. Matériel de bureau d'exploitation	817 014	45 404	80	862 338	645 752	43 568	0	689 320	173 018
. Matériel Informatique	560 482	66 432	0	626 914	392 894	44 023	0	436 917	189 997
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 299	432	198	9 533	9 249	351	198	9 402	131
. Autres matériels d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	867 980	126 299	0	994 279	532 362	75 246	0	607 608	386 671
- Immobilisations corporelles hors exploitation	692 903	6 463	8 902	690 464	143 672	16 357	1 007	159 022	531 442
. Terrains hors exploitation	219 947	0	0	219 947	0	0	0	0	219 947
. Immeubles hors exploitation	325 769	0	5 700	320 069	78 552	12 020	1 007	89 564	230 505
. Mobiliers et matériel hors exploitation	34 644	3 460	0	38 104	34 012	1 540	0	35 552	2 552
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	112 542	3 003	3 202	112 343	31 109	2 796	0	33 905	78 438
TOTAL	6 972 066	529 343	14 087	7 487 322	2 746 241	377 218	1 206	3 122 253	4 365 068

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	1 753 341	217 470	8 258	1 962 553	215 893	95 284	2 753	308 424	1 654 129
- Droit au bail	213 665	38 445	-	252 110	-	-	-	-	252 110
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 539 676	179 025	8 258	1 710 443	215 893	95 284	2 753	308 424	1 402 019
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	4 747 188	337 034	74 710	5 009 513	2 190 948	248 548	1 679	2 437 17	2 571 696
- Immeubles d'exploitation	1 668 487	29 311	9 218	1 688 580	400 282	53 252	591	452 43	1 235 638
. Terrain d'exploitation	272 509	4 414	3 312	273 612	-	-	-	-	273 612
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 320 167	24 897	5 906	1 339 158	353 335	50 624	591	403 368	935 790
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	-	-	75 811	46 947	2 627	-	49 575	26 236
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 618 206	142 522	678	1 760 049	1 191 454	117 836	450	1 30840	451 210
. Mobilier de bureau d'exploitation	341 354	31 900	-	373 254	237 772	23 173	-	260 945	112 310
. Matériel de bureau d'exploitation	757 067	60 187	239	817 014	595 458	50 305	11	645 752	171 262
. Matériel Informatique	510 047	50 435	-	560 482	348 803	44 091	-	392 894	167 588
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 738	-	439	9 299	9 421	267	439	9 249	50
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	754 805	113 637	462	867 980	470 953	61 409	-	532 362	335 618
- Immobilisations corporelles hors exploitation	705 690	51 564	64 351	692 903	128 258	16 052	637	143 672	549 231
. Terrains hors exploitation	264 227	15 330	59 610	219 947	-	-	-	-	219 947
. Immeubles hors exploitation	327 540	2 970	4 741	325 769	66 915	12 274	637	78 552	247 217
. Mobiliers et matériel hors exploitation	32 356	2 288	-	34 644	32 356	1 655	-	34 012	632
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 567	30 976	-	112 543	28 986	2 123	-	31 109	81 434
TOTAL	6 500 530	554 504	82 967	6 972 066	2 406 840	343 832	4 432	2 746 241	4 225 825

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2010

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
déc-10	<u>VEHICULE</u> CAMION MUTSUBISHI MLE 152-A-6	<u>273 046</u> 273 046	<u>273 046</u> 273 046	<u>0</u> 0	<u>142 000</u>	<u>142 000</u>	
TOTAL GENERAL		273 046	273 046	-	142 000	142 000	-

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

en milliers de Dh

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					31.12.2010	31.12.2009
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		2 383	590 477	1 524 752	2 117 612	971 609
VALEURS DONNEES EN PENSION	5 940 190	1 700 030	0	0	7 640 220	7 854 876
- au jour le jour	1 500 444	0			1 500 444	510 059
- à terme	4 439 746	1 700 030			6 139 776	7 344 817
EMPRUNTS DE TRESORERIE	0	4 433 468	3 715 411	3 787 460	11 936 339	12 804 186
- au jour le jour		3 747 253	432 947	307 069	4 487 269	1 123 294
- à terme		686 215	3 282 464	3 480 391	7 449 070	11 680 892
EMPRUNTS FINANCIERS	8 796		23	12 156	20 975	42 264
AUTRES DETTES	45 195	13 378			58 573	54 363
INTERETS COURUS A PAYER		21 027		127 055	148 082	105 317
TOTAL	5 994 181	6 170 286	4 305 911	5 451 423	21 921 800	21 832 616

en milliers de Dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Total 31.12.2008	Total 31.12.2007
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		693	815 348	812 533	1 628 574	890 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	8 134 438		677 572		8 812 010	3 185 916
- au jour le jour			677 572		677 572	130 088
- à terme	8 134 438				8 134 438	3 055 828
EMPRUNTS DE TRESORERIE		278 810	6 553 180	1 658 454	8 490 444	3 721 952
- au jour le jour		200 000			200 000	1 376 795
- à terme		78 810	6 553 180	1 658 454	8 290 444	2 345 157
EMPRUNTS FINANCIERS	25 834			70 539	96 373	141 293
AUTRES DETTES	34 266	13 342			47 608	52 481
INTERETS COURUS A PAYER		33 161		59 237	92 398	63 012
TOTAL	8 194 538	326 006	8 046 100	2 600 763	19 167 407	8 055 373

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11) 2008-2010

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31.12.2010	31.12.2009
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 080 768	4 202 060	18 086 585	67 753 274	91 122 687	84 352 621
COMPTES D'EPARGNE				18 819 518	18 819 518	17 654 922
DEPOTS A TERME	675 000	9 649 754	12 579 821	16 207 957	39 112 532	44 402 097
AUTRES COMPTES CREDITEURS	8 834	71 900	6 538 498	570 475	7 189 707	6 939 719
INTERETS COURUS A PAYER				803 519	803 519	866 984
TOTAL	1 764 602	13 923 714	37 204 904	104 154 743	157 047 962	154 216 342

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31.12.2008	31.12.2007
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 320 962	2 372 684	16 714 505	61 865 572	82 273 723	80 644 634
COMPTES D'EPARGNE			1 501	16 200 640	16 202 141	14 631 712
DEPOTS A TERME	4 127 000	2 785 826	15 902 908	15 406 468	38 222 202	35 106 497
AUTRES COMPTES CREDITEURS	17 447	6 468 315	7 248 946	605 169	14 339 877	5 605 026
INTERETS COURUS À PAYER				626 450	626 450	431 917
TOTAL	5 465 409	11 626 825	39 867 860	94 704 299	151 664 393	136 419 786

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2008-2010

Exercice 2010

PROVISIONS	Encours 31.12.2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2010
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	3 952 842	1 107 980	773 403	462	4 287 880
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	3 718 908	1 064 522	721 610	461	4 062 281
Titres de placement	21 758	3 063	4 055	-1298	19 468
Titres de participation et emplois assimilés	195 800	40 395	47 739	1298	189 754
Immobilisations en crédit-bail et en location					0
Autres actifs	16 377				16377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	745 324	229 415	124 435	-552	849 752
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	130 413	31 445	39 105	-461	122 292
Provisions pour risques de change					0
Provisions pour risques généraux	300000	150000	59245		390755
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	82 505	24 157	17 263		89 399
Provisions pour autres risques et charges	232 406	23 813	8 822	-90	247 307
Provisions réglementées					0
TOTAL GENERAL	4 698 167	1 337 395	897 838	-90	5 137 633

Exercice 2009

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 156 861	778 328	982 347	0	3 952 842
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 861 062	766 958	909 113		3 718 908
titres de placement	33 595	3 175	15 012	0	21 758
titres de participation et emplois assimilés	245 827	8 194	58 221		195 800
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	16 377	0	0		16377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	549 437	418 315	222 454	-26	745 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	113 203	56 439	39 229		130 413
Provisions pour risques de change	-	0	0		0
Provisions pour risques généraux	-	300000	0		300000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	83 902	8 965	10 362		82 505
Provisions pour autres risques et charges	268 999	52 911	89 530	-26	232 406
Provisions réglementées	83 333	0	83 333		0
TOTAL GENERAL	4 706 298	1 196 643	1 204 800	-26	4 698 167

Exercice 2008
en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	3 928 871	1 001 190	769 429	-3 770	4 156 861
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 694 938	923 563	757 803	364	3 861 062
titres de placement	36 274	7 752	10 431		33 595
titres de participation et emplois assimilés	177 148	69 874	1 195		245 827
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	20 511			-4 134	16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	843 720	98 653	397 012	4 076	549 437
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	131 927	27 421	46 145		113 203
Provisions pour risques de change	6 858		6 858		-
Provisions pour risques généraux	88 788		88 788		-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	80 921	16 760	13 779		83 902
Provisions pour autres risques et charges	285 226	54 471	74 774	4 076	268 999
Provisions réglementées	250 000		166 667		83 333
TOTAL GENERAL	4 772 591	1 099 842	1 166 441	306	4 706 298

II.17. Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2010

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		N/D	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	1656197		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	911 837	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	2 568 034		-

II.18. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2008-2010

Exercice 2010 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
14	39 007 413

Exercice 2009 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	29 352 260

Exercice 2008 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
12	30 421 691

II.19. Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2010

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	83 886 190	93 365 684	48,40%
* WAFACORP	42 BD ABDELKRIM AL KHATTABI CASA	1 929 960	1 929 960	1,00%
* AL WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	5 414 712	3 719 712	1,90%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 711 660	13 421 478	7,00%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 047 303	15 047 303	7,80%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	4 061 740	2 658 127	1,40%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	6 810 864	7 839 293	4,10%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 422 979	4 443 754	2,30%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	4 697 256	4 697 256	2,40%
* CDG	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 694 810	4 694 810	2,40%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	40 532 272	32 392 369	16,80%
TOTAL - I		184 209 746	184 209 746	95,4%
<u>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</u>				
*SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID () ESPAAGNE)	8 786 214	8 786 214	4,60%
TOTAL		192 995 960	192 995 960	100,00%

II.20. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2008-2010

Exercice 2010		en milliers de Dh	
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-4 853	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 157 976
Résultat net de l'exercice	2 797 007	Autres affectations	1 633 269
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	909
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 792 154	TOTAL B	2 792 154

Exercice 2009		en milliers de Dh	
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-4 816	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 357 627	Autres affectations	1 392 684
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	- 4 853
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 352 811	TOTAL B	2 352 811

Exercice 2008
en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision A.G.O du 2007			
Report à nouveau	-4 643	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 139 766	Autres affectations	1 174 959
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 816
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 135 123	TOTAL B	2 135 123

II.21. Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2010

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2010
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	FEVRIER 2011
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	N E A N T

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément au SIC 12 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

III.2. Les immobilisations

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieurs.

La juste valeur étant le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composantes correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis

de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût amorti. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Le Groupe a aussi opté pour ne pas incorporer les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition dans le coût des actifs y afférents.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 kMAD.

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée. Il a été jugé plus réaliste de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une incorporelle à durée d'utilité indéterminée, elle n'est amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail doivent être valorisés de façon fiable par le biais d'un expert externe. Dans le cas où cette valorisation s'avère difficilement réalisable, ces baux doivent être annulés en contrepartie des réserves consolidées.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Il est admis que les durées d'amortissements appliquées au niveau de chacune des entités du Groupe présentent des différences par rapport aux durées d'amortissement adoptées à l'échelle du le Groupe dans la limite d'une fourchette de 2 ans.

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'information groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes PCEC et les comptes IAS/IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1 000 kMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « FTA » et de IFRS 3, le Groupe a décidé d'arrêter l'amortissement des Goodwill et de ne retraiter que les Goodwill relatifs à des acquisitions intervenues au maximum 3 mois antérieurement à la date de transition (01/01/06).

Les Goodwill correspondants aux différentes acquisitions du Groupe ont fait l'objet d'affectation aux UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) pour les besoins des tests de dépréciation.

Des tests de dépréciation annuels sont effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est supérieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et ;
- la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcôte.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, Pas de retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie «Titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuille de Trading de la Salle des Marchés (comptabilisés actuellement en titres de placement)	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Néant	- Dette CNCA - Dette CIH - Bons socio-économiques - Bons du Trésor non négociables inscrits en comptes chez Bank Al Maghrib

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels ;
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Placement de l'assurance

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs financiers en fonction de l'origine de l'opération et de l'intention de détention :

- Prêts et créances : Ces instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- Instruments financiers en juste valeur par résultat ;
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ;
- Actifs disponibles à la vente : ce portefeuille est évalué à sa juste valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Compte tenu du fait que l'assureur n'est pas tenu de changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive, la Compagnie n'est pas tenue d'éliminer le surplus de provisionnement tant au niveau des réserves techniques qu'au niveau des provisions pour dépréciation des créances.

Placement de l'assurance

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions et parts sociales (CDM, Attijariwafa bank, IAM...) - Les participations dans les SCI (Panorama) 	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Les bons de sociétés de financement et les prêts immobilisés - Les bons de trésor et les obligations non cotés

III.11. Dérivés

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) sont comptabilisés en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

III.12. Dérivés incorporés

Norme

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique trading. Il a été notamment le cas pour l'option de conversion incorporée aux obligations convertibles en actions émises par Attijari bank de Tunisie.

III.13. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des cash flows à décaisser devient obligatoire dès que l'horizon de la sortie probable des ressources dépasse une année.

Les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques généraux et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

III.14. Avantages au Personnel

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme ;
- les avantages postérieurs à l'emploi :
- régimes à cotisations définies ;
- régimes à prestations définies.
- avantages à long terme ;
- indemnités de fin de contrat de travail ;
- avantages sur les capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies.

- Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - ✓ 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
 - ✓ Et, 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - ✓ Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime; ou
 - ✓ Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits.
- Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

Avantages à long terme

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe Attijariwafa bank a décidé que les prestations de retraites relèvent du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.15. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2008-2010

	2008	2009	2010
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 729 694	13 937 027	13 374 249
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20 996 239	23 415 807	23 776 381
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	25 843 851	26 130 492	30 737 828
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 703 520	27 240 871	16 912 923
Prêts et créances sur la clientèle	153 472 051	178 992 641	200 216 617
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance			0
Actifs d'impôt exigible	37 766	60 972	135 373
Actifs d'impôt différé	781 239	732 402	625 727
Comptes de régularisation et autres actifs	5 204 763	6 539 854	7 011 157
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Participations dans des entreprises mises en équivalence	93 571	97 734	108 935
Immeubles de placement	791 331	1 077 449	1 319 993
Immobilisations incorporelles	4 330 027	4 490 309	4 647 412
Immobilisations corporelles	902 636	1 222 753	1 396 860
Ecarts d'acquisition	5 055 213	6 408 911	6 391 864
Total actif	258 941 902	290 347 222	306 655 318
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	116 881	111 049	164 915
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 801 068	2 145 888	3 390 320
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 240 708	26 093 428	23 006 975
Dettes envers la clientèle	176 592 755	194 705 935	201 447 928
Titres de créances émis	4 453 141	6 550 653	11 872 036
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Passifs d'impôt exigible	476 826	804 006	133 609
Passifs d'impôt différé	1 461 961	1 498 993	1 837 115
Comptes de régularisation et autres passifs	5 067 048	8 481 286	8 350 041
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	13 805 743	15 628 317	17 579 940
Provisions pour risques et charges	1 182 392	1 062 927	1 123 111
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	219 660	210 746	207 289
Dettes subordonnées	6 432 961	8 271 775	9 516 757
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	7 366 523
Réserves consolidées	9 129 970	12 123 880	14 992 969
<i>Part du groupe</i>	7 292 229	9 149 861	11 578 042
<i>Part des minoritaires</i>	1 837 741	2 974 019	3 414 927
Gains ou pertes latents ou différés	956 901	700 923	921 357
Résultat net de l'exercice	3 637 363	4 590 892	4 744 433
<i>Part du groupe</i>	3 117 998	3 940 837	4 102 489
<i>Part des minoritaires</i>	519 365	650 055	641 944
Total passif	258 941 902	290 347 222	306 655 318
En Kdh			

IV.2. Comptes de produits et de charges consolidés IFRS 2008-2010

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2008	2009	2010
Intérêts et produits assimilés	11 177 309	12 298 097	14 075 852
Intérêts et charges assimilés	4 214 716	4 929 556	5 177 078
Marge d'intérêt	6 962 594	7 368 541	8 898 774
Commissions perçues	2 318 490	2 407 257	3 113 089
Commissions servies	166 682	203 683	234 668
Marge sur commissions	2 151 808	2 203 574	2 878 420
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	944 361	1 510 262	1 801 666
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	379 054	1 556 706	776 999
Résultat des activités de marché	1 323 415	3 066 968	2 578 664
Produits des autres activités	4 157 547	4 337 748	4 584 467
Charges des autres activités	3 628 396	3 721 661	4 273 749
Produit net bancaire	10 966 967	13 255 170	14 666 576
Charges générales d'exploitation	4 357 164	4 762 794	5 705 321
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	489 443	642 495	717 088
Résultat brut d'exploitation	6 120 360	7 849 881	8 244 167
Coût du risque	-632 288	-988 329	-1 218 243
Résultat d'exploitation	5 488 072	6 861 552	7 025 925
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	9 093	12 393	18 156
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2 382	-6 262	2 622
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0
Résultat avant impôts	5 499 546	6 867 684	7 046 703
Impôts sur les bénéfices	1 862 183	2 276 792	2 302 270
Résultat net	3 637 363	4 590 892	4 744 433
Résultat hors groupe	519 365	650 055	641 944
Résultat net part du groupe	3 117 998	3 940 837	4 102 489

En Kdh

IV.3. Tableau des flux de trésorerie 2008-2010

	2008	2009	2010
Résultat avant impôts	5 499 546	6 867 684	7 046 703
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	489 443	642 495	816 383
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-10 021	-3 874	-255
dotations nettes aux provisions	710 128	1 186 570	1 236 644
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-9 093	-12 394	-18 156
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-410 261	-1 619 232	-702 366
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	0	0	0
Autres mouvements	152 265	-40 709	154 986
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	922 461	152 856	1 487 235
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 537 308	6 533 307	449 292
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 142 506	-7 847 641	-16 871 624
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 610 497	-2 616 781	-473 872
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0
Impôts versés	-1 516 280	-1 982 353	-2 286 326
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-13 731 975	-5 913 467	-19 182 530
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-7 309 968	1 107 073	-10 648 591
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 255 732	-2 070 358	-841 345
Flux liés aux immeubles de placement	26 776	-104 049	-113 526
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-690 670	-682 519	-838 293
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 919 626	-2 856 926	-1 793 165
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 018 170	-814 137	-1 333 385
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 984 637	3 792 590	6 453 433
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 966 467	2 978 453	5 120 048
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	37 683	12 634	61 459
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-6 225 443	1 241 234	-7 260 250
	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21 922 053	15 696 610	16 937 843
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	16 774 635	15 612 813	13 825 978
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 147 418	83 797	3 111 866
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 696 610	16 937 843	9 677 594
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	15 612 813	13 825 978	13 209 333
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	83 797	3 111 866	-3 531 740
Variation de la trésorerie nette	-6 225 443	1 241 234	-7 260 250

En Kdh

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2010		en milliers de Dh	
En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeur reçus en pension		-	-
Effets publics et valeurs assimilées		6 729 660	
Obligations et autres titres à revenu fixe		3 254 030	-
	<i>Titres cotés</i>	1 889 759	
	<i>Titres non cotés</i>	1 364 270	
Actions et autres titres à revenu variable		10 127 400	199 066
	<i>Titres cotés</i>	10 127 400	199 066
	<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés		3 215 493	
Créances rattachées		250 732	
Juste valeur au bilan		23 577 315	199 066

En 2009		en milliers de Dh	
En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeurs reçues en pension			1 298
Effets publics et valeurs assimilées		4 434 506	
Obligations et autres titres à revenu fixe		4 382 945	
	<i>Titres cotés</i>	1 571 020	
	<i>Titres non cotés</i>	2 811 745	
Actions et autres titres à revenu variable		11 987 690	134 668
	<i>Titres cotés</i>	11 987 690	134 668
	<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés		2 356 507	
Créances rattachées		118 193	
Juste valeur au bilan		23 279 841	135 966

En 2008
en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	785 856	376
Effets publics et valeurs assimilées	2 332 388	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 612 221	-
	<i>Titres cotés</i>	
	1 689 608	
	<i>Titres non cotés</i>	
	4 922 612	
Actions et autres titres à revenu variable	9 178 206	99 480
	<i>Titres cotés</i>	99 480
	<i>Titres non cotés</i>	
	9 178 206	
Instruments dérivés	1 878 228	
Créances rattachées	109 484	
Juste valeur au bilan	20 896 383	99 856

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	12 118 104	10 407 041	12 723 561
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 773 608	7 831 176	9 397 217
<i>Titres cotés</i>	2 059 109	5 449 661	7 768 767
<i>Titres non cotés</i>	4 714 500	2 381 515	1 628 450
Actions et autres titres à revenu variable	3 087 219	4 456 555	3 936 525
<i>Titres cotés</i>	2 790 764	2 294 464	2 289 368
<i>Titres non cotés</i>	296 455	2 162 092	1 647 157
Titres de participation non consolidés	3 864 920	3 435 719	4 680 524
Total des titres disponibles à la vente	25 843 851	26 130 492	30 737 828

IV.6. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	13 847 181	2 351 903	299 057	201 767	16 699 907

IV.7. Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	63 062 090	34 130 502	53 143 639	45 649 149	195 985 380

IV.8. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Autres Actifs	3 129 211	3 452 175	3 730 244
Débiteurs divers	1 352 702	1 675 330	1 748 769
Valeurs et emplois divers	216 266	186 928	162 766
Autres actifs d'assurance	1 353 163	1 406 193	1 606 461
Autres	207 079	183 724	212 247
Comptes de régularisation	2 075 552	3 087 679	3 280 913
Produits à recevoir	608 083	1 152 897	1 129 515
Charges constatées d'avance	140 752	103 860	109 322
Autres comptes de régularisation	1 326 717	1 830 923	2 042 076
Total	5 204 763	6 539 854	7 011 157

IV.9. Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Autres Passifs	3 007 403	3 998 196	6 330 290
Opérations diverses sur titres	8 950	57 802	18 209
Créditeurs divers	2 716 786	3 666 516	5 909 100
Autres Passifs d'assurance	281 668	273 878	402 980
Comptes de régularisation	2 059 645	4 483 089	2 019 751
Charges à payer	715 915	756 006	893 810
Produits constatés d'avance	196 311	199 719	209 944
Autres comptes de régularisation	1 147 419	3 527 364	915 997
Total	5 067 048	8 481 286	8 350 041

IV.10. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	159 035 396	21 539 977	10 163 621	9 771 941	200 510 936

IV.11. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	108 935	54 457	688 201	281 062	18 156
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	108 935	54 457	688 201	281 062	18 156

IV.12. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2009	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2010
Valeur brute	1 266 290		147 656	26 030	149 475	1 537 392
Amortissements et provisions	188 842		27 961		596	217 398
Valeur nette au bilan	1 077 449		119 696	26 030	148 879	1 319 993

IV.13. Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2010		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 518 546	768 068	1 750 479
Equip. Mobilier, installation	2 709 475	2 022 607	686 868
Biens mobiliers donnés en location	516 700	183 731	332 970
Autres immobilisations	3 604 766	1 727 670	1 877 096
Total Immobilisations corporelles	9 349 487	4 702 075	4 647 412
Logiciels informatiques acquis	1 419 014	587 980	831 034
Autres immobilisations incorporelles	986 127	420 301	565 826
Total Immobilisations incorporelles	2 405 141	1 008 281	1 396 860

En Kdh	2009			2008		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 480 881	730 451	1 750 429	2 794 525	608 830	2 185 695
Equip. Mobilier, installation	2 490 202	1 844 891	645 311	2 279 306	1 692 397	586 909
Biens mobiliers donnés en location	506 133	187 707	318 426	551 291	163 476	387 815
Autres immobilisations	3 239 172	1 463 030	1 776 142	2 009 857	840 249	1 169 608
Total Immobilisations corporelles	8 716 388	4 226 080	4 490 309	7 634 979	3 304 952	4 330 027
Logiciels informatiques acquis	1 048 091	397 521	650 570	703 535	385 047	318 488
Autres immobilisations incorporelles	1 034 960	462 777	572 183	900 876	316 728	584 148
Total Immobilisations incorporelles	2 083 051	860 298	1 222 753	1 604 411	701 775	902 636

IV.14. Écarts d'acquisitions

En Kdh	31/12/2009	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2010
Valeur brute	6 408 911		-11 557	-5 490	6 391 864
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	6 408 911		-11 557	-5 490	6 391 864

IV.15. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Valeurs données en pension		1 688	63 705
Instruments dérivés		2 144 200	3 326 614
Juste valeur au bilan		2 145 888	3 390 320

En Kdh

IV.16. Instruments dérivés par type de risque au 31.12.2010

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	125 293	188 950	27 838 131
Instruments dérivés de taux d'intérêt	438 490	211 272	8 224 208
Dérivés sur matières premières	1 954 946	1 947 519	7 011 637
Autres instruments dérivés	696 764	978 873	6 470 417
Total	3 215 493	3 326 614	49 544 392

En Kdh

IV.17. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Autres dettes représentées par un titre	4 453 141	6 550 653	11 872 036
titres de créances négociables	3 647 259	6 063 227	11 809 139
emprunts obligataires	805 882	487 425	62 896
Dettes subordonnées	6 432 961	8 271 775	9 516 757
Emprunts subordonnés	6 432 961	8 271 775	9 516 757
à durée déterminée	6 432 961	8 271 775	9 516 757
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	10 886 101	14 822 428	21 388 793

IV.18. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2010

En Kdh	Stock au 31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2010
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	76 314		29 601		7 018	-14 663	84 235
Provisions pour engagements sociaux	281 521		10 391			11 760	303 671
Autres provisions pour risques et charges	705 093		140 135	49 318	64 519	3 814	735 205
Provisions pour risques et charges	1 062 927		180 127	49 318	71 536	912	1 123 111

Au 31 décembre 2009

En Kdh	Stock au 31/12/2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2009
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	310 072	2 846			238 613	2 009	76 314
Provision pour engagements sociaux	231 231	27 125	26 202	922		-2 115	281 521
Provision pour litige et garanties de passif	243 671	11 977	112 456	88 403	57 788	-2 420	219 492
Autres provisions pour risques et charges	397 418						485 601
Provisions pour risques et charges	1 182 392	156 663	138 658	89 325	323 312	-2 148	1 062 927

Au 31 décembre 2008

En Kdh	Stock au 31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2008
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	230 944	22 140	89 224		31 535	-701	310 072
Provisions pour engagements sociaux	204 096	23 234	13 999		8 775	-1 323	231 231
	213 421		58 982	13 303	12 930	-2 498	243 671
Autres provisions pour risques et charges	348 777	43 163	99 928	133 858	648	40 056	397 418
Provisions pour risques et charges	997 238	88 537,00	262 132	147 161	53 888	35 533	1 182 392

IV.19. Marge d'intérêt

Kdh	2010		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	12 193 215	2 956 350	9 236 866
Comptes et prêts / emprunts	11 361 859	2 718 967	8 642 892
Opérations de pensions	575	237 383	-236 807
Opérations de location-financement	830 781		830 781
Opérations interbancaires	889 652	1 254 073	-364 421
Comptes et prêts / emprunts	884 141	1 206 347	-322 206
Opérations de pensions	5 510	47 726	-42 216
Emprunts émis par le groupe		966 655	-966 655
Actifs disponibles à la vente	992 985		992 985
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	14 075 852	5 177 078	8 898 774

Kdh	2008			2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	9 113 670	2 605 853	6 507 817	10 445 330	3 156 183	7 289 148
Comptes et prêts / emprunts	8 329 059	2 427 069	5 901 990	9 610 151	2 878 847	6 731 304
Opérations de pensions	39 774	178 785	-139 011	13 048	277 335	-264 288
Opérations de location-financement	744 837		744 837	822 132		822 132
Opérations interbancaires	1 215 610	1 114 426	101 184	928 995	1 079 382	-150 387
Comptes et prêts / emprunts	1 198 671	1 106 584	92 087	920 560	1 064 032	-143 472
Opérations de pensions	16 939	7 842	9 096	8 434	15 350	-6 915
Emprunts émis par le groupe		494 436	-494 436		693 992	-693 992
Actifs disponibles à la vente	848 030		848 030	923 772		923 772
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	11 177 309	4 214 716	6 962 594	12 298 097	4 929 556	7 368 541

IV.20. Commissions nettes

Au 31.12.2010

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 708 773	27 695	1 681 079
avec les établissements de crédit	51 987	18 687	33 299
avec la clientèle	1029505,885		1029505,885
sur titres	179 732	9 007	170 725
de change	103054,9711	0	103054,9711
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	344 493	0	344 493
Prestation de services bancaires et financiers	1 404 316	206 974	1 197 342
Produits nets de gestion d'OPCVM	274 216	17 216	256 999
Produits nets sur moyen de paiement	794 220	137 380	656 840
Assurance	74797,44999		74797,44999
Autres	261 083	52 378	208 705
Produits nets de commissions	3 113 089	234 668	2 878 420

Au 31.12.2009

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 287 468	86 195	1 201 274
avec les établissements de crédit	42 079	28 696	13 383
avec la clientèle	693 077		693 077
sur titres	154 285	18 954	135 331
de change	105 429		105 429
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	292 599	38 544	254 054
Prestation de services bancaires et financiers	1 119 789	117 488	1 002 300
Produits nets de gestion d'OPCVM	244 970	16 786	228 184
Produits nets sur moyen de paiement	682 751	99 198	583 554
Assurance	80 209		80 209
Autres	111 859	1 505	11 354
Produits nets de commissions	2 407 257	203 683	2 203 574

Au 31.12.2008

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 263 471	72 205	1 191 266
avec les établissements de crédit	10 443	24 816	-14 372
avec la clientèle	646 699		646 699
sur titres	216 925	5 029	211 896
de change	102 834	-	102 834
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	286 569	42 360	244 209
Prestation de services bancaires et financiers	1 055 019	94 477	960 541
Produits nets de gestion d'OPCVM	248 441	16 677	231 764
Produits nets sur moyen de paiement	623 893	75 783	548 109
Assurance	58 344		58 344
Autres	124 340	2 017	122 324
Produits nets de commissions	2 318 490	166 682	2 151 808

IV.21. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Produits des titres à revenu variable	266 198	288 400	248 841
Résultats de cession	104 004	1 264 432	516 947
Plus-value	104 004	1 264 432	516 947
Moins-value	0	0	0
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	8 852	3 874	11 211
Total	379 054	1 556 706	776 999

IV.22. Produits et charges des autres activités

En Kdh	2010			2009		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	3 969 137	3 849 177	119 960	3 853 128	3 389 207	463 921
Produits nets des immeubles de placement	27 326		27 326	38 966		38 966
Produits nets des immobilisations en location simple	1 608	8 761	-7 153	260	4 331	-4 071
Autres produits	586 395	415 810	170 585	445 393	328 123	117 271
Total des produits et charges des autres activités	4 584 467	4 273 749	310 718	4 337 748	3 721 661	616 087

IV.23. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2 008	2 009	2 010
Primes acquises brutes	4 099 974	4 273 981	4 467 730
Variation des provisions techniques	-1 649 330	-1 827 963	-1 478 627
Charges des prestations des contrats	-1 876 311	-1 870 817	-2 843 708
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-180 259	-111 280	-25 434
Total	394 075	463 921	119 960

IV.24. Coût du risque

	2008	2009	2010
Dotations aux provisions	-887	-1 481	-1 445
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-638	-1 368	-1 260
Provisions engagements par signature	-89	0	-30
Autres provisions pour risques et charges	-159	-112	-156
Reprises de provisions	1 371	1 113	800
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 178	701	675
Reprises de provisions engagements par signature	32	239	7
Reprise des autres provisions pour risques et charges	161	173	118
Variation des provisions	-1 116	-621	-573
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-31	-12	-32
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 139	-640	-593
Récupérations sur prêts et créances amorties	187	120	94
Autres pertes	-134	-88	-41
Coût du risque	-632	-988	-1 218

IV.25. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

En Kdh

	2 008	2 009	2 010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation			
Plus-values de cession	4 583	5 724	3 382
Moins-value de cession	-2 202	-11 986	-760
Gains ou pertes sur autres actifs	2 382	-6 262	2 622

IV.26. Informations par pôle d'activité

En Kdh

BILAN 2010	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	204 395 553	23 636 084	22 596 034	56 027 648	306 655 318
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 829 545		6 811 421	135 415	23 776 381
Actifs disponibles à la vente	13 566 264	162 854	10 179 433	6 829 277	30 737 828
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 967 041	59 062	16 021	5 870 798	16 912 923
Prêts et créances sur la clientèle	144 651 222	20 931 513	1 955 426	32 678 456	200 216 617
Immobilisations corporelles	2 395 825	521 464	183 162	1 546 961	4 647 412
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 767 251	1 895 565	3 225	2 340 935	23 006 975
Dettes envers la clientèle	157 303 940	1 287 154	2 214	42 854 619	201 447 928
Provisions techniques des contrats d'assurance			17 579 940		17 579 940
Dettes subordonnées	9 347 844	105 642		63 272	9 516 757
Capitaux propres	18 881 228	2 328 487	3 888 262	2 927 306	28 025 282

En Kdh

BILAN 2009	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	195 830 780	22 709 284	19 367 165	52 439 993	290 347 222
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 995 411		6 356 782	63 614	23 415 807
Actifs disponibles à la vente	11 542 820	174 748	8 037 501	6 375 422	26 130 492
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 964 397	237 313	26 013	7 013 148	27 240 871
Prêts et créances sur la clientèle	128 067 745	19 559 575	2 047 646	29 317 675	178 992 641
Immobilisations corporelles	2 410 572	482 273	239 172	1 358 292	4 490 309
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 108 739	4 206 416	1 851	2 776 422	26 093 428
Dettes envers la clientèle	155 415 094	853 154	2 439	38 435 248	194 705 935
Provisions techniques des contrats d'assurance			15 628 317		15 628 317
Dettes subordonnées	8 118 729	110 117		42 929	8 271 775
Capitaux propres	17 266 394	1 954 482	3 080 465	2 480 879	24 782 219

En Kdh

BILAN 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	185 599 311	21 138 743	17 979 154	34 224 694	258 941 902
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 555 204		6 295 266	145 768	20 996 239
Actifs disponibles à la vente	12 984 826	2 025	7 961 226	4 895 774	25 843 851
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	22 782 522	396 180	73 840	2 450 978	25 703 520
Prêts et créances sur la clientèle	114 224 924	17 992 012	1 059 404	20 195 711	153 472 051
Immobilisations corporelles	2 325 705	562 835	188 851	1 252 635	4 330 027
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 010 067	4 394 140	34 773	1 801 726	25 240 708
Dettes envers la clientèle	151 001 956	400 744	2 526	25 187 528	176 592 755
Provisions techniques des contrats d'assurance			13 805 743		13 805 743
Dettes subordonnées	6 094 079	304 221		34 660	6 432 961
Capitaux propres	15 431 486	1 530 517	2 702 501	1 426 253	21 090 758

IV.27. Compte de produits et charges

En Kdh

Au 31 décembre 2010	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	5 705 124	1 105 362	318 984	1 759 181	10 123	8 898 774
Marge sur commissions	1 620 684	461 877	-25 597	1 197 737	-376 281	2 878 420
Produit net bancaire	8 304 781	1 886 965	1 333 946	3 232 826	-91 943	14 666 576
Charges de fonctionnement	3 062 737	647 497	304 293	1 782 736	-91 943	5 705 321
Résultat d'exploitation	4 350 802	849 520	922 175	903 428		7 025 925
Résultat net	2 836 191	520 748	657 223	730 272		4 744 433
Résultat net part du Groupe	2 804 896	368 943	520 696	407 954		4 102 489

En Kdh

Au 31 décembre 2009	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 891 988	1 087 712	188 012	1 200 828		7 368 541
Marge sur commissions	1 436 082	403 956	-34 782	706 594	-308 275	2 203 574
Produit net bancaire	7 782 211	1 775 342	1 737 187	2 006 262	-45 832	13 255 170
Charges de fonctionnement	2 846 757	598 188	314 517	1 049 164	-45 832	4 762 794
Résultat d'exploitation	4 078 115	831 109	1 394 657	557 670		6 861 552
Résultat net	2 616 434	512 400	939 838	522 220		4 590 892
Résultat net part du Groupe	2 582 192	363 291	744 820	250 533		3 940 837

En Kdh

Au 31 décembre 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 814 845	1 059 826	147 919	940 004		6 962 594
Marge sur commissions	1 509 758	464 174	-19 811	572 856	-375 169	2 151 808
Produit net bancaire	6 590 824	1 766 590	1 034 407	1 635 868	-60 722	10 966 967
Charges de fonctionnement	2 832 469	535 932	267 195	782 290	-60 722	4 357 164
Résultat d'exploitation	3 296 217	972 205	619 371	600 279		5 488 072
Résultat net	2 106 918	612 501	379 860	538 084		3 637 363
Résultat net part du Groupe	2 080 934	484 031	300 951	252 083		3 117 998

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture –cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Élimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Jouissance	30 juin 2011
Echéance	30 juin 2018
Maturité	7 ans
Taux facial	<p>Taux révisable annuellement : le taux de référence est calculé sur la base du Taux 52 semaines calculé à partir de la dernière adjudication sur le marché primaire précédant chaque date d'anniversaire.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 80 points de base, soit 4,30% pour la première année.</p> <p>Taux fixe : 4,77%</p> <p>Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 06 juin 2011, soit 3,97%, augmenté d'une prime de risque de 80 points de base.</p>

Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Cotée	Cotée	Non cotée	Non cotée
Taux fixe : 4,77%	Taux révisable annuellement, soit 4,30% pour la première année	Taux fixe : 4,77%	Taux révisable annuellement, soit 4,30% pour la première année

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous avons pris connaissance que, si le montant alloué à la tranche A et/ou à la tranche B est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche A et/ou à la tranche B seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. »

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)